

Abitibi-
Témiscamingue

PORTRAIT STATISTIQUE

ÉGALITÉ

FEMMES

HOMMES

Québec 

Abitibi-
Témiscamingue

PORTRAIT STATISTIQUE

ÉGALITÉ

FEMMES - HOMMES

Recherche et rédaction

Marie-Josée Marcoux

Coordination de la recherche et de la rédaction

Marie-Josée Marcoux

Sylvie Bouchard

Véronique Morin

Direction

Francine Bilodeau

Recherche additionnelle

Mireille Gagnon

Soutien technique

Francine Maltais

Coordination de l'édition

Sébastien Boulanger

Conception graphique

Catherine Bégin

Réalisation graphique

Guylaine Grenier

Révision linguistique

Hélène Dumais

Date de parution

Juin 2015

Toute demande de reproduction totale ou partielle doit être faite au Service de la gestion du droit d'auteur du gouvernement du Québec à l'adresse suivante: droit.auteur@cspq.gouv.qc.ca

Éditeur

Conseil du statut de la femme

800, place D'Youville, 3^e étage

Québec (Québec) G1R 6E2

Téléphone: 418 643-4326

Sans frais: 1 800 463-2851

Site Web: www.placealegalite.gouv.qc.ca

Courriel: publication@csf.gouv.qc.ca

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2015

ISBN: 978-2-550-72390-5 (version PDF)

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	7
--------------------	---

CHAPITRE 1

LA DÉMOGRAPHIE	9
LA POPULATION	10
Quelques caractéristiques	10
L'évolution et la répartition de la population	12
La population autochtone	12
La population immigrante	13
LA COMPOSITION DES MÉNAGES	14
Les familles	14
La situation maritale	14
Les familles avec enfants à la maison	14
Les personnes seules	15
LES JEUNES	16
LA POPULATION DE 65 ANS ET PLUS	18

CHAPITRE 2

LA SCOLARITÉ	21
LA SCOLARISATION DES FEMMES	22
LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE	22
LA SCOLARITÉ ET LA SITUATION D'EMPLOI	22

CHAPITRE 3

LE MARCHÉ DU TRAVAIL	27
LA SITUATION DE L'EMPLOI	28
LA QUALITÉ DU TRAVAIL	30
LES PROFESSIONS EXERCÉES PAR LES FEMMES ET PAR LES HOMMES	31
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES DIFFÉRENTES INDUSTRIES	36
L'ENTREPRENEURIAT	37
LA SYNDICALISATION	38

CHAPITRE 4

LA CONCILIATION DES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES	39
LA FAMILLE ET L'EMPLOI	40
LES SERVICES DE GARDE	42
LE CONGÉ SUIVANT L'ARRIVÉE D'UN ENFANT	42

CHAPITRE 5

LE REVENU	45
LES SOURCES DE REVENU	46
LE REVENU D'EMPLOI	46
LA DISTRIBUTION DU REVENU ET LA PAUVRETÉ	48
La distribution du revenu	48
Les personnes vivant sous le seuil de faible revenu	49
La proportion du revenu du ménage consacrée au coût du logement	51

CHAPITRE 6

LA SANTÉ	55
L'ÉTAT GÉNÉRAL	56
LA MORTALITÉ	56
LES MALADIES, L'ENVIRONNEMENT ET LES HABITUDES DE VIE	58
LA SANTÉ MENTALE	58
LES SOINS MÉDICAUX	58
LA REPRODUCTION ET LA SANTÉ MATERNELLE	60
La fécondité	60
La maternité	60
LA SANTÉ AU TRAVAIL	62

CHAPITRE 7

LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES	65
LES VICTIMES D'INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE	66
LES VICTIMES D'INFRACTIONS SEXUELLES	66
LES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE	68
LES SIGNALEMENTS À LA DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE	68

CHAPITRE 8

L'ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR	73
LA PRÉSENCE DES FEMMES À LA MAIRIE, DANS LES CONSEILS MUNICIPAUX ET LES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ	74
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS	74
LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES	74

CONCLUSION	77
-------------------------	----

BIBLIOGRAPHIE	79
----------------------------	----

GLOSSAIRE	83
------------------------	----

INTRODUCTION

DEPUIS 1986, LE CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME PUBLIE RÉGULIÈREMENT DES PORTRAITS SOCIOÉCONOMIQUES ABORDANT DIFFÉRENTS ASPECTS DE LA VIE DES FEMMES DE CHACUNE DES RÉGIONS DU QUÉBEC. LE PRÉSENT DOCUMENT OFFRE UN REGARD SUR L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES DE LA RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET IL S'INSCRIT EN CONTINUITÉ AVEC CETTE DÉMARCHÉ.

Plus précisément, huit thèmes sont abordés dans chaque portrait : 1) la démographie; 2) la scolarité; 3) le marché du travail; 4) la conciliation des obligations professionnelles et personnelles; 5) le revenu; 6) la santé; 7) la violence envers les femmes; et 8) l'évolution de la participation des femmes au pouvoir. Outre la mise en lumière de multiples aspects de la vie des femmes à l'échelle régionale, les statistiques regroupées dans chaque publication permettent également de comparer les régions.

Les données réunies pour la réalisation de chaque portrait *Égalité* proviennent principalement du Recensement de la population et de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011 de Statistique Canada. Des données venant de l'Enquête sur la population active, de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes, du ministère de la Santé et des Services sociaux, du ministère de la Famille, du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, d'Éco-Santé Québec, de la Régie de l'assurance maladie du Québec, du ministère de la Sécurité publique ainsi que de la Commission de la santé et de la sécurité du travail ont également été utilisées. Comme les données les plus détaillées viennent du Recensement, le Conseil a retenu l'année 2011 en tant que référence, et ce, même si certaines des autres sources sont mises à jour plus fréquemment.

À noter que le remplacement du questionnaire long du Recensement par l'ENM ne permet pas de comparer les données obtenues en 2011 avec celles du questionnaire long administré lors des recensements précédents. D'une part, l'univers de l'ENM qui ne porte que sur les ménages privés exclut d'office un segment important de la population âgée, soit celle qui vit dans des maisons de retraite ou les hôpitaux. Cette population, composée en majorité de femmes,

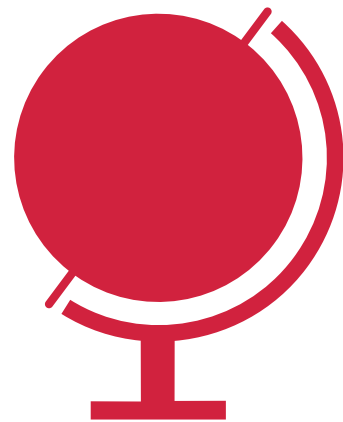
faisait partie de l'échantillonnage du questionnaire long des recensements précédents. D'autre part, l'ENM de 2011 consistait en une enquête à participation volontaire contrairement au questionnaire long qui était obligatoire. Selon l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) (2013), le taux de réponse de 71,9 % en 2011 introduit un risque de biais élevé par rapport à celui du Recensement de 2006, dont le taux de réponse au questionnaire long atteignait 94 %. En outre, Statistique Canada incorpore les questionnaires sans réponse et les « non-réponses partielles » en un seul indicateur, soit le taux global de non-réponse (TGN). Selon Statistique Canada, le risque d'erreur de non-réponses partielles lié à la population immigrante augmente pour les subdivisions géographiques et les petites populations. L'organisme signale aussi que les réponses aux questions sur la scolarité (Statistique Canada, page consultée le 2 octobre 2014a) et sur le travail (*Ibid.*) sont moins précises qu'au Recensement de 2006. En ce qui concerne le revenu, Statistique Canada a constaté que les données obtenues sur le faible revenu n'étaient pas directement comparables aux autres sources importantes de données sur le revenu¹, de sorte que ces résultats ne figurent pas dans les produits standards proposés par l'organisme. Le TGN constitue donc le principal critère de diffusion lié à la qualité des données, Statistique Canada retirant de ses publications les estimations des régions géographiques dont le TGN atteint 50 % ou plus. Dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue (32,8 %), le TGN est le plus élevé des TGN des régions, alors que celui du Québec atteint 22,4 %. L'ISQ signale aussi que certaines subdivisions de recensement présentent des TGN nettement supérieurs aux autres, de sorte que la représentation des territoires n'est pas homogène dans les réponses.

Dernier point à considérer: les recensements précédents comportaient une question sur le temps consacré gratuitement à la famille et aux travaux ménagers. Malheureusement, cette question a été retirée du questionnaire de l'ENM, ce qui passe désormais sous silence la contribution aux soins des enfants et des personnes âgées ainsi qu'aux travaux ménagers réalisés dans une plus large mesure par les femmes que par les hommes.

1 Selon Statistique Canada (Page consultée le 2 octobre 2014b), sont ici visés l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, les estimations annuelles relatives aux familles de recensement et aux particuliers (fichier T1 sur les familles – FFT1), un fichier de données administratives produit principalement à partir des déclarations de revenus envoyées à l'Agence du revenu du Canada ainsi que le Recensement de 2006.

LA DÉMOGRAPHIE

La région de l'Abitibi-Témiscamingue abrite seulement 1,8 % de la population québécoise, mais elle compte la quatrième communauté autochtone en importance au Québec. Une légère croissance de population s'est amorcée de 2006 à 2011, mettant ainsi fin à plusieurs années de déclin. Le taux de féminité demeure aujourd'hui encore plus faible dans la région que dans l'ensemble du Québec. Les jeunes filles y fondent plus tôt leur propre famille que dans l'ensemble du Québec. Les couples sont cependant moins souvent mariés dans la région.





LA POPULATION

QUELQUES CARACTÉRISTIQUES

La région de l'Abitibi-Témiscamingue compte 145 690 personnes en 2011, dont 49,8 % de femmes. Le taux de féminité y est donc plus faible que dans l'ensemble du Québec, où les femmes forment 51,0 % de la population. La région regroupe 1,8 % de la population du Québec, ce qui la classe au 14^e rang au Québec de ce point de vue.

Les femmes de 25 à 34 ans de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, soit les plus susceptibles d'avoir des enfants, ne représentent que 11,7 % de la population féminine comparativement à 12,7 % dans l'ensemble du Québec. La proportion d'hommes de ce groupe d'âge atteint 11,8 % (13,2 % au Québec). Le taux de féminité de ce groupe d'âge se situe à 49,5 %, taux légèrement inférieur à celui de l'ensemble du Québec (50,0 %).

L'âge médian de la population atteint 42,5 ans dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue en comparaison de 41,9 ans dans l'ensemble du Québec. Il y a moins de différence d'âge entre les femmes et les hommes que dans l'ensemble du Québec. Sur ce chapitre, on constate en effet une différence de 1,5 an dans la région en comparaison de 2,3 ans au Québec.

On dénombre proportionnellement plus de jeunes de moins de 15 ans dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue (17,0 %) que dans l'ensemble du Québec (15,9 %). Aussi, le poids relatif des personnes âgées de 65 ans et plus (15,0 %) est plus faible que celui des 15 ans et moins, de sorte que la population de la région reste jeune. Les femmes forment 54,4 % de ce groupe d'âge et les hommes, 45,6 %.

TABLEAU 1.1

POPULATION SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET MRC, 2001 ET 2011

	FEMMES			HOMMES			TOTAL		
	2001	2011	TAUX DE FÉMINITÉ	2001	2011	TAUX DE MASCULINITÉ	2001	2011	PART DU TERRITOIRE
	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DU QUÉBEC
ENSEMBLE DU QUÉBEC	3 704 635	4 027 140	51,0	3 532 840	3 875 865	49,0	7 237 480	7 903 005	100,0
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	73 005	72 555	49,8	73 090	73 135	50,2	146 095	145 690	2,0
	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DE 2011	NOMBRE		% DE LA RÉGION
ABITIBI	12 190	12 170	50,0	12 425	12 180	50,0	24 610	24 350	16,7
ABITIBI-OUEST	10 895	10 415	49,6	11 090	10 590	50,4	21 985	21 005	14,4
LA VALLÉE-DE-L'OR	21 150	21 185	49,4	21 225	21 710	50,6	42 375	42 900	29,4
ROUYN-NORANDA	20 110	20 580	50,2	19 515	20 430	49,8	39 620	41 015	28,2
TÉMISCAMINGUE	8 660	8 205	50,0	8 840	8 225	50,1	17 500	16 425	11,3

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024); Statistique Canada (2013).



TABEAU 1.2

**POPULATION SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2011**

	FEMMES		HOMMES		TOTAL	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
MOINS DE 15 ANS	615 880	48,9	642 745	51,1	1 258 625	15,9
15-19 ANS	242 020	49,2	249 960	50,8	491 980	6,2
20-24 ANS	242 340	49,5	246 850	50,5	489 185	6,2
25-29 ANS	244 970	49,9	245 700	50,1	490 665	6,2
30-34 ANS	266 465	50,1	264 980	49,9	531 445	6,7
35-39 ANS	248 615	49,9	249 610	50,1	498 230	6,3
40-49 ANS	571 945	50,0	572 435	50,0	1 144 380	14,5
50-64 ANS	884 135	50,8	856 660	49,2	1 740 805	22,0
65-69 ANS	208 905	51,8	194 305	48,2	403 215	5,1
70-74 ANS	155 925	53,4	135 830	46,6	291 755	3,7
75-84 ANS	237 930	58,2	170 845	41,8	408 780	5,2
85 ANS ET PLUS	108 005	70,2	45 940	29,8	153 940	1,9
TOTAL	4 027 140	51,0	3 875 865	49,0	7 903 005	100,0
ÂGE MÉDIAN	43,0	---	40,7	---	41,9	---
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE						
MOINS DE 15 ANS	12 040	48,7	12 705	51,3	24 745	17,0
15-19 ANS	4 785	48,8	5 020	51,2	9 805	6,7
20-24 ANS	4 145	47,7	4 555	52,4	8 695	6,0
25-29 ANS	4 040	48,5	4 295	51,5	8 335	5,7
30-34 ANS	4 440	50,5	4 360	49,5	8 800	6,0
35-39 ANS	4 045	49,1	4 195	50,9	8 235	5,7
40-49 ANS	10 370	49,7	10 515	50,3	20 885	14,3
50-64 ANS	16 820	49,0	17 545	51,1	34 360	23,6
65-69 ANS	3 605	49,7	3 650	50,3	7 255	5,0
70-74 ANS	2 650	51,7	2 480	48,3	5 130	3,5
75-84 ANS	4 095	57,7	3 005	42,3	7 100	4,9
85 ANS ET PLUS	1 520	65,0	815	34,8	2 340	1,6
TOTAL	72 555	49,8	73 135	50,2	145 690	100,0
ÂGE MÉDIAN	43,2	---	41,7	---	42,5	---

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).



L'ÉVOLUTION ET LA RÉPARTITION DE LA POPULATION

La population de la région de l'Abitibi-Témiscamingue ne s'est que légèrement accrue de 2006 à 2011 : elle affiche un taux annuel moyen de variation de la population² nettement inférieur à celui de l'ensemble du Québec (0,9%). Ce taux de croissance constitue cependant un revirement de tendance, la région enregistrant une baisse à cet égard de 0,3 % pour la période 2006-2011.

La région de l'Abitibi-Témiscamingue se divise en quatre municipalités régionales de comté (MRC) et un territoire équivalent à une MRC, la ville-centre de Rouyn-Noranda. Ensemble, la MRC de La Vallée-de-l'Or et Rouyn-Noranda regroupent 57,6 % de la population à l'échelle régionale. Elles obtiennent aussi les taux annuels moyens de croissance de 2006 à 2011 les plus élevés de la région. Leur taux de croissance demeure toutefois inférieur à celui de l'ensemble du Québec.

Pour leur part, les MRC d'Abitibi et d'Abitibi-Ouest connaissent un léger taux de croissance, ce qui met fin à la période de fléchissement. La MRC de Témiscamingue est la seule de la région de l'Abitibi-Témiscamingue dont la population diminue toujours de 2006 à 2011. Depuis 2001, les MRC d'Abitibi-Ouest et de Témiscamingue affichaient les plus lourdes pertes de population.

Le taux de féminité le plus élevé de la région de l'Abitibi-Témiscamingue se trouve à Rouyn-Noranda (50,2 %), mais il reste nettement inférieur à celui de l'ensemble du Québec. La MRC de La Vallée-de-l'Or, pour sa part, obtient le taux de féminité le plus bas de la région (49,4 %), un peu devant la MRC d'Abitibi-Ouest (49,6 %). Quant aux MRC d'Abitibi et de Témiscamingue, elles comptent un nombre presque égal d'hommes et de femmes.

LA POPULATION AUTOCHTONE

Les communautés autochtones sont réparties dans 13 régions du Québec. La plus grande concentration de population autochtone se trouve dans la région du Nord-du-Québec, où vit 33,1 % de la population autochtone du Québec. Ce groupe forme 68,0 % de la population de la région. La population autochtone de la région de l'Abitibi-Témiscamingue occupe le 4^e rang au Québec, suivant les régions de la Côte-Nord et de la Montérégie (territoire de la Conférence régionale des élus Vallée-du-Haut-Saint-Laurent). En 2011, on dénombre 6 744 Autochtones, soit 3 467 femmes et 3 277 hommes dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Les Autochtones représentent 4,6 % de la population totale de la région comparativement à 1,1 % de la population au Québec. À l'instar de

TABLEAU 1.3

ÉVOLUTION DE LA POPULATION, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET MRC, DE 1996 À 2011

	TAUX ANNUEL MOYEN DE VARIATION			
	ENTRE 2006 ET 2011	ENTRE 2001 ET 2006	ENTRE 2001 ET 2011	ENTRE 1996 ET 2011
	%			
ENSEMBLE DU QUÉBEC	0,9	0,8	0,9	0,7
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	0,3	-0,3	0,0	-0,4
ABITIBI	0,1	-0,3	-0,1	-0,2
ABITIBI-OUEST	0,2	-1,1	-0,5	-0,8
LA VALLÉE-DE-L'OR	0,5	-0,2	0,1	-0,2
ROUYN-NORANDA	0,5	0,2	0,3	-0,3
TÉMISCAMINGUE	-0,7	-0,6	-0,6	-0,6

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).

2 Le taux composé est établi en fonction du nombre d'années de la période considérée : il est donc comparable quelle que soit la durée de la période.

$$\text{Formule : } \sqrt[\text{Nombre d'années de la période}]{\frac{\text{Population en fin de période}}{\text{Population en début de période}}} - 1$$



ce qui se passe dans l'ensemble du Québec, plus de femmes (1 571) que d'hommes (1 410) vivent hors des réserves dans la région.

Les Autochtones de la région de l'Abitibi-Témiscamingue appartiennent à la nation algonquine. À noter que 66,2 % de l'ensemble des Algonquins vivent dans la région. Des communautés autochtones partagent le territoire de trois MRC de la région. Plus de la moitié (52,6 %) de la population autochtone de la région habite la MRC de Témiscamingue, ce qui représente une proportion importante, soit 21,6 %, de la population totale de cette MRC. La MRC de La Vallée-de-l'Or, pour sa part, réunit 33,4 % de la population autochtone de la région, et celle d'Abitibi, 14,0 %. La population autochtone de la MRC de La Vallée-de-l'Or habite en plus grande proportion dans la réserve (83,8 %) qu'ailleurs dans la région et qu'au Québec (75,3 %), tandis que seulement 37,3 % de la population autochtone de la MRC de Témiscamingue vit dans la réserve.

LA POPULATION IMMIGRANTE

La région de l'Abitibi-Témiscamingue attire peu de population immigrante. Selon l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de Statistique Canada, 1 330 personnes immigrantes habitent dans la région, soit 0,9 % de la population à l'échelle régionale. Cependant, le taux global de non-réponse (TGN) de la région, indicateur combiné de non-réponse aux questions et à l'ENM, est le plus élevé des régions du Québec (32,8 %). Par conséquent, les petits nombres sont sujets à un risque d'erreur. Selon les résultats de l'ENM, la part de la population immigrante de la région (0,9 %) est du même ordre de grandeur dans l'ensemble des régions périphériques, alors qu'elle constitue 12,7 % de la population de l'ensemble du Québec. Par ailleurs, la proportion de femmes (48,1 %) se révèle plus faible que celle de l'ensemble de la population résidente permanente (49,1 %) dans la région.

TABLEAU 1.4

POPULATION AUTOCHTONE VIVANT DANS LES RÉSERVES SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2011

	POPULATION AUTOCHTONE							POPULATION TOTALE		
	FEMMES	HOMMES	TOTAL	RÉGION/ ENSEMBLE DU QUÉBEC	FEMMES DANS LES RÉSERVES	HOMMES DANS LES RÉSERVES	TOTAL DANS LES RÉSERVES	ENSEMBLE DE LA POPULATION	TAUX DE POPULATION AUTOCHTONE	
	NOMBRE			%	NOMBRE		%	NOMBRE	%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC	44 492	43 039	87 531	100,0	32 700	33 204	65 904	75,3	7 903 005	1,1
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	3 467	3 277	6 744	7,7	1 896	1 867	3 763	55,8	145 690	4,6
ABITIBI	485	458	943	14,0	294	257	551	58,4	24 350	3,9
LA VALLÉE-DE-L'OR	1 123	1 128	2 251	33,4	939	948	1 887	83,8	42 900	5,2
TÉMISCAMINGUE	1 859	1 691	3 550	52,6	663	662	1 325	37,3	16 425	21,6

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Registre des bénéficiaires cris, inuits et naskapis de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois et de la Convention du Nord-Est québécois (1977-); Registre des Indiens (1951?-); Statistique Canada (2013).



LA COMPOSITION DES MÉNAGES

LES FAMILLES

La situation maritale

La population de la région de l'Abitibi-Témiscamingue comprend 41 825 familles, composées soit de couples avec ou sans enfants, soit de familles monoparentales. Les couples mariés ne représentent que 53,3 % des couples, alors qu'au Québec 62,2 % sont mariés. En corollaire, la proportion de couples non mariés est supérieure à celle de l'ensemble du Québec pour les femmes et les hommes de tous les groupes d'âge allant de 15 à 79 ans. Cette faible propension régionale au mariage subsiste quel que soit l'âge des enfants. De même, la situation de la population dans le ménage montre un écart selon le groupe d'âge plutôt homogène par rapport à l'ensemble du Québec.

Les familles avec enfants à la maison

Les proportions de familles avec enfants de 17 ans et moins d'âge préscolaire de la région de l'Abitibi-Témiscamingue sont presque identiques à celles de l'ensemble du Québec. Cependant, les familles monoparentales sont moins fréquentes dans la région. Les femmes se trouvent très majoritairement à la tête des familles monoparentales de la région (71,3 %), mais cette proportion est moins élevée que dans l'ensemble du Québec (76,0 %). Il faut noter qu'un parent séparé qui n'a pas formé une nouvelle union conjugale se déclarera chef de famille monoparentale si ses enfants dont il a la garde partagée habitent son logement le jour du recensement, mais personne seule autrement. Il y a donc surestimation du nombre de familles monoparentales dans ce contexte.

TABLEAU 1.5

POPULATION IMMIGRANTE VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC, RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE ET CERTAINES MRC*, 2011

	TAUX GLOBAL DE NON-RÉPONSE	POPULATION IMMIGRANTE				POPULATION RÉSIDENTE PERMANENTE		
		FEMMES	HOMMES	TOTAL	TAUX DE POPULATION RÉSIDENTE TOTALE	TAUX DE FÉMINITÉ	TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ
	%	NOMBRE			%		NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC	22,4	497 650	477 240	974 895	12,7	51,0	7 665 430	50,7
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	32,8	640	690	1 330	0,9	48,1	142 345	49,5
LA VALLÉE-DE-L'OR	32,7	240	255	495	1,2	48,5	41 990	49,1
ROUYN-NORANDA	30,3	220	215	435	1,1	50,6	39 895	49,9

* Les MRC dont le nombre d'hommes ou de femmes dans la population immigrante est inférieur à 100 n'apparaissent pas dans le tableau.

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011035); Statistique Canada (2013).



LES PERSONNES SEULES

La répartition des personnes seules dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue se révèle fort différente selon le groupe d'âge et le sexe. Les Témiscabitiennes sont proportionnellement moins nombreuses à vivre seules que dans l'ensemble du Québec. Cette différence se manifeste dans les groupes d'âge allant de 25 à 64 ans. Elle est fortement marquée chez les 25 à 34 ans. Dans ce groupe d'âge, 8,0 % des Témiscabitiennes demeurent seules en comparaison de 12,0 % au Québec. Contrairement aux femmes, la proportion d'hommes vivant seuls par rapport à l'ensemble de la population de 15 ans et plus est un peu plus élevée dans la région (16,9 %) que dans l'ensemble du Québec (16,1 %). Plus d'hommes vivent seuls dans la région s'ils sont âgés de 20 à 24 ans ou de 65 à 79 ans.

Chez les femmes, on note une forte progression de la proportion de celles qui vivent seules à partir de 50 ans. La majorité des femmes de 80 ans et plus vivent seules, soit 54,7 % dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue et 53,8 % au Québec. Sur ce chapitre, il n'y a pas de différence significative entre la région (24,1 %) et le Québec (24,5 %) chez les hommes du même groupe d'âge.

Les Témiscabitiennes sont proportionnellement moins nombreuses à vivre avec des personnes ne faisant pas partie de leur famille immédiate, par exemple avec des colocataires. Chez les hommes, ces ménages non familiaux sont aussi moins courants dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue.

TABLEAU 1.6

TYPES DE FAMILLES SELON LA PRÉSENCE ET L'ÂGE DES ENFANTS POUR LES FAMILLES DE RECENSEMENT VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2011

STRUCTURE DE LA FAMILLE	TOTAL DES FAMILLES	TAUX DE FAMILLES	TOTAL DES FAMILLES DE COUPLES	TAUX DE FAMILLES DE COUPLES MARIÉS OU EN UNION LIBRE	TAUX DE FAMILLES DE COUPLES MARIÉS	TAUX DE FAMILLES MONO-PARENTALES	TAUX DE FEMMES À LA TÊTE D'UNE FAMILLE MONO-PARENTALE	TAUX D'HOMMES À LA TÊTE D'UNE FAMILLE MONO-PARENTALE
	NOMBRE	%	NOMBRE	%				
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	1 273 235	57,8	907 725	71,3	60,3	28,7	76,0	24,0
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	1 112 350	50,5	824 865	74,2	57,3	25,8	75,1	24,9
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	885 695	40,2	670 535	75,7	53,2	24,3	76,9	23,1
ENFANTS DE 5 ANS ET MOINS	373 640	17,0	317 700	85,0	45,1	15,0	83,0	17,0
FAMILLES SANS ENFANTS À LA MAISON	930 390	42,2	930 390	100,0	64,1	---		
ENSEMBLE DES FAMILLES	2 203 630	100,0	1 838 120	83,4	62,2	16,6	76,0	24,0
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE								
FAMILLES AVEC ENFANTS À LA MAISON	22 605	54,0	16 585	73,4	42,4	26,6	71,2	28,8
ENFANTS DE 24 ANS ET MOINS	20 375	48,7	15 445	75,8	39,2	24,2	70,1	29,9
ENFANTS DE 17 ANS ET MOINS	16 780	40,1	12 805	76,3	34,8	23,6	72,6	27,2
ENFANTS DE 5 ANS ET MOINS	7 035	16,8	5 930	84,3	23,6	15,5	78,4	23,4
FAMILLES SANS ENFANTS À LA MAISON	19 225	46,0	19 220	100,0	62,7	---		
ENSEMBLE DES FAMILLES	41 825	100,0	35 820	85,6	53,3	14,4	71,3	28,8

Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011035); Statistique Canada (2013).



LES JEUNES

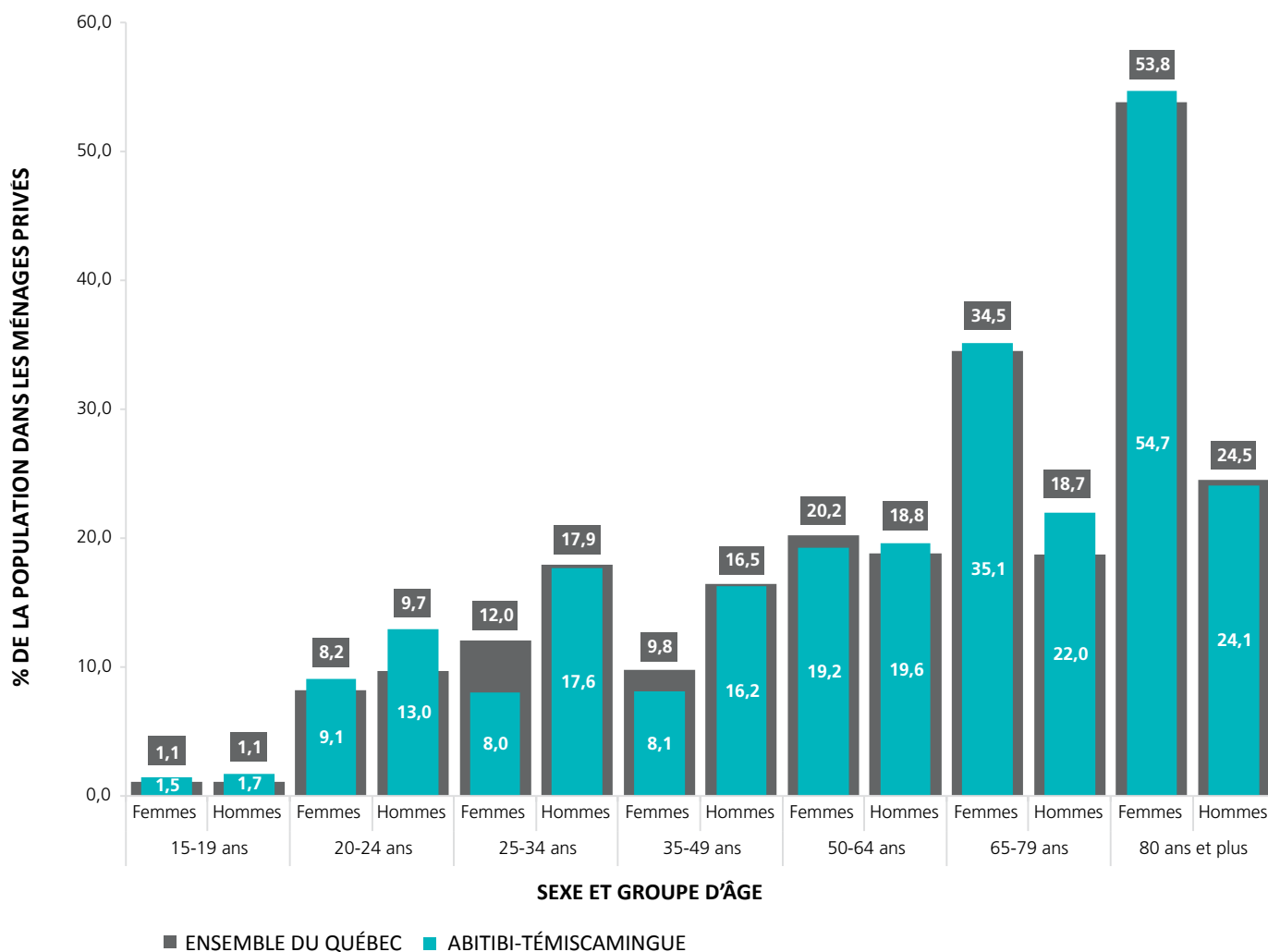
Les jeunes de moins de 15 ans (17,0 %) et ceux qui sont âgés de 15 à 34 ans (24,4 %) constituent 41,4 % de la population totale de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Ce résultat est presque identique à celui de l'ensemble du Québec (41,3 %).

Les jeunes de 15 à 19 ans vivent en grande majorité avec leurs parents dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Cette tendance est plus marquée chez les garçons que chez les filles.

Ainsi, 87,4 % des filles de 15 à 19 ans et 92,5 % des garçons de ce groupe d'âge demeurent avec leurs parents. La différence selon le sexe augmente beaucoup chez les 20 à 24 ans. Dans ce groupe d'âge, 39,4 % des femmes et 52,3 % des hommes demeurent chez leurs parents. La proportion est nettement plus faible qu'au Québec, surtout chez les femmes. En effet, 51,1 % des Québécoises de 20 à 24 ans demeurent avec leur famille, alors que c'est le cas de 62,2 % des Québécois du même groupe d'âge.

GRAPHIQUE 1.1

PERSONNES SEULES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2011



Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (2013).



TABLEAU 1.7

**POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LA SITUATION
DANS LA FAMILLE, LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2011**

SEXE	GROUPE D'ÂGE	TOTAL DES PERSONNES		PERSONNES VIVANT EN COUPLES MARIÉS		PERSONNES VIVANT EN COUPLES NON MARIÉS		PARENTS SEULS (MONOPARENTAUX)		ENFANTS DANS LES FAMILLES		PERSONNES VIVANT SEULES		PERSONNES HORS FAMILLE NE VIVANT PAS SEULES	
		NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC															
FEMMES	15-19 ans	241 230	100,0	425	0,2	6 415	2,7	1 220	0,5	221 855	92,0	2 665	1,1	8 650	3,6
	20-24 ans	241 570		8 740	3,6	53 965	22,3	6 805	2,8	123 430	51,1	19 795	8,2	28 835	11,9
	25-34 ans	509 990		114 385	22,4	212 955	41,8	40 540	7,9	46 370	9,1	61 430	12,0	34 310	6,7
	35-49 ans	817 295		323 615	39,6	245 330	30,0	122 965	15,0	18 650	2,3	79 910	9,8	26 825	3,3
	50-64 ans	876 690		434 975	49,6	146 905	16,8	65 330	7,5	12 175	1,4	177 010	20,2	40 295	4,6
	65-79 ans	471 325		227 950	48,4	25 460	5,4	23 425	5,0	1 105	0,2	162 580	34,5	30 805	6,5
	80 ans et plus	147 450		32 710	22,2	1 880	1,3	17 650	12,0	5	0,0	79 385	53,8	15 820	10,7
	15 ans et plus	3 305 550		1 142 810	34,6	692 905	21,0	277 935	8,4	423 585	12,8	582 770	17,6	185 545	5,6
HOMMES	15-19 ans	248 820	100,0	130	0,1	2 095	0,8	375	0,2	235 150	94,5	2 690	1,1	8 380	3,4
	20-24 ans	245 070		3 350	1,4	30 865	12,6	835	0,3	152 440	62,2	23 680	9,7	33 900	13,8
	25-34 ans	506 325		77 395	15,3	191 875	37,9	6 640	1,3	84 405	16,7	90 770	17,9	55 240	10,9
	35-49 ans	814 170		301 160	37,0	258 500	31,8	39 180	4,8	40 430	5,0	134 245	16,5	40 655	5,0
	50-64 ans	845 960		433 125	51,2	168 015	19,9	29 920	3,5	16 070	1,9	159 445	18,8	39 385	4,7
	65-79 ans	417 290		271 660	65,1	41 255	9,9	7 015	1,7	775	0,2	78 105	18,7	18 480	4,4
	80 ans et plus	92 755		57 095	61,6	3 990	4,3	3 610	3,9	5	0,0	22 710	24,5	5 345	5,8
	15 ans et plus	3 170 390		1 143 925	36,1	696 590	22,0	87 580	2,8	529 275	16,7	511 640	16,1	201 380	6,4
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE															
FEMMES	15-19 ans	4 765	100,0	15	0,3	290	6,1	50	1,0	4 165	87,4	70	1,5	175	3,7
	20-24 ans	4 135		95	2,3	1 595	38,6	130	3,1	1 630	39,4	375	9,1	310	7,5
	25-34 ans	8 455		1 370	16,2	4 850	57,4	870	10,3	430	5,1	680	8,0	255	3,0
	35-49 ans	14 345		4 695	32,7	5 960	41,5	1 945	13,6	200	1,4	1 165	8,1	380	2,6
	50-64 ans	16 735		8 480	50,7	3 585	21,4	680	4,1	165	1,0	3 220	19,2	605	3,6
	65-79 ans	7 945		3 985	50,2	445	5,6	300	3,8	10	0,1	2 790	35,1	415	5,2
	80 ans et plus	2 165		495	22,9	25	1,2	305	14,1	---	---	1 185	54,7	155	7,2
	15 ans et plus	58 540		19 100	32,6	16 740	28,6	4 285	7,3	6 625	11,3	9 465	16,2	2 325	4,0
HOMMES	15-19 ans	4 980	100,0	0	0,0	105	2,1	5	0,1	4 605	92,5	85	1,7	180	3,6
	20-24 ans	4 510		50	1,1	970	21,5	35	0,8	2 360	52,3	585	13,0	510	11,3
	25-34 ans	8 585		945	11,0	4 365	50,8	175	2,0	1 010	11,8	1 515	17,6	575	6,7
	35-49 ans	14 600		4 045	27,7	6 225	42,6	860	5,9	605	4,1	2 370	16,2	495	3,4
	50-64 ans	17 395		8 335	47,9	4 205	24,2	490	2,8	285	1,6	3 405	19,6	675	3,9
	65-79 ans	7 680		4 765	62,0	790	10,3	115	1,5	20	0,3	1 690	22,0	300	3,9
	80 ans et plus	1 515		940	62,0	60	4,0	55	3,6	5	0,3	365	24,1	90	5,9
	15 ans et plus	59 270		19 085	32,2	16 705	28,2	1 730	2,9	8 870	15,0	10 010	16,9	2 870	4,8

Source: Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011031); Statistique Canada (2013).



Nombre de jeunes de 20 à 24 ans vivent hors famille. Cela inclut les personnes seules ainsi que celles qui vivent avec d'autres personnes qu'un conjoint ou une conjointe, leurs parents ou leurs enfants. Les colocataires, notamment, appartiennent à cette dernière catégorie. Ce phénomène s'avère nettement plus marqué chez les hommes que chez les femmes. Dans la région, 24,3 % des hommes et 11,1 % des femmes de 25 à 34 ans vivent hors famille, tandis qu'au Québec 28,8 % des hommes et 18,8 % des femmes du même groupe d'âge sont dans cette situation.

Les femmes prennent la charge d'une famille plus tôt que les hommes dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue : de 20 à 24 ans, 40,9 % des femmes contre seulement 22,6 % des hommes vivent en couple. Dans l'ensemble du Québec, nettement moins de jeunes de 20 à 24 ans vivent en couple, soit 26,0 % des femmes et 14,0 % des hommes. En outre, la monoparentalité se décline essentiellement au féminin chez les jeunes. En effet, 3,1 % des femmes de 20 à 24 ans et 10,3 % de celles qui sont âgées de 25 à 34 ans sont à la tête d'une famille monoparentale, alors que seulement 0,8 % des hommes de 20 à 24 ans et 2,0 % de ceux qui sont âgés de 25 à 34 ans vivent cette situation dans la région.

LA POPULATION DE 65 ANS ET PLUS

La proportion de personnes âgées de 65 ans et plus de la région de l'Abitibi-Témiscamingue est moindre que dans l'ensemble du Québec, soit respectivement 15,0 % et 15,9 %. Les Témiscabitiennes forment 54,3 % de ce groupe d'âge, taux de féminité inférieur à celui du Québec (56,5 %).

De 65 à 79 ans, 55,8 % des femmes vivent en couple dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, mais elles ne sont plus que 24,0 % chez les 80 ans et plus. Par contre, la grande majorité des hommes de 65 ans et plus sont en couple, qu'ils appartiennent au groupe d'âge allant de 65 à 79 ans (72,3 %) ou à celui de 80 ans et plus (65,9 %).

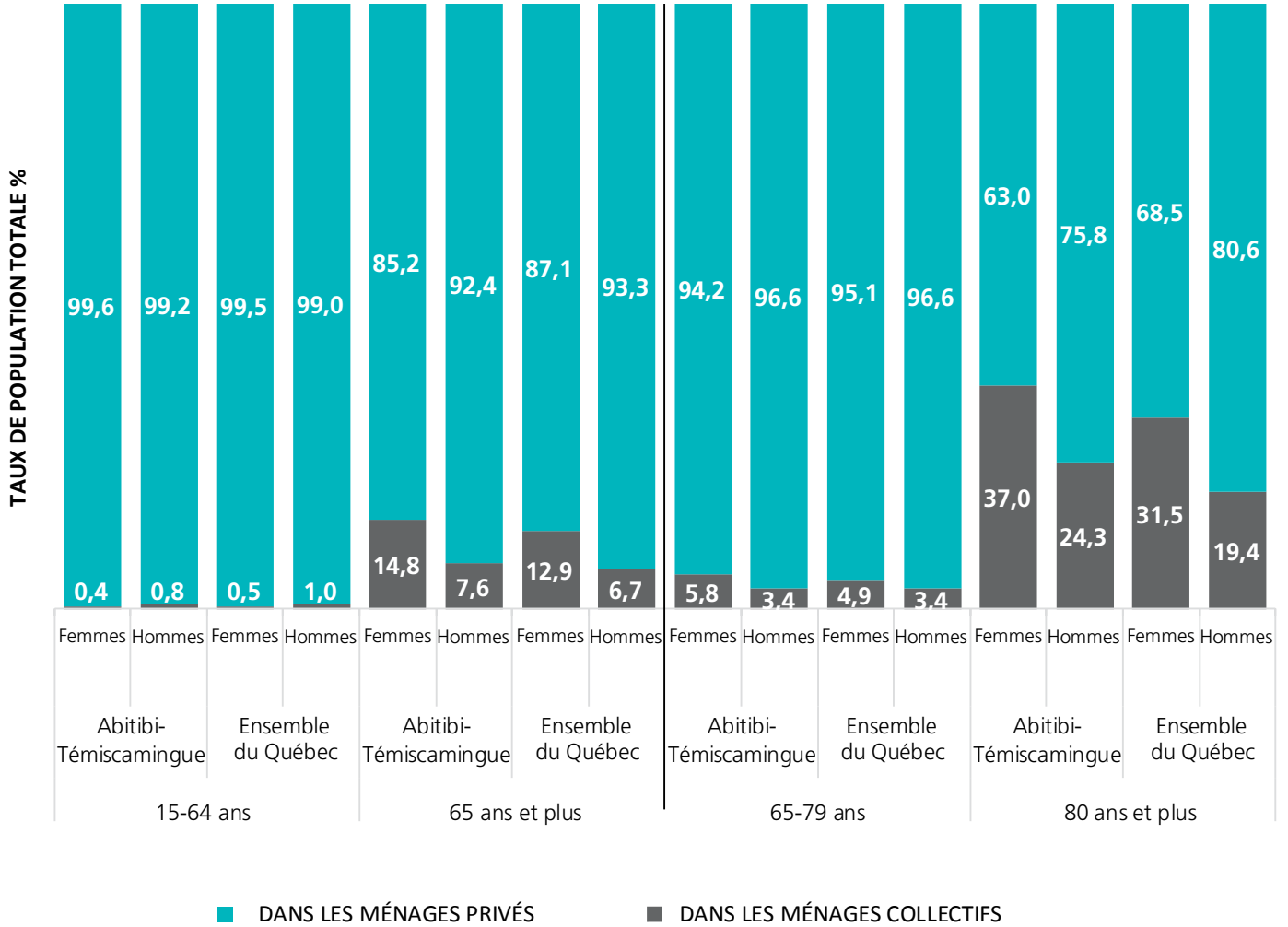
Les femmes de 80 ans et plus vivent le plus souvent seules. Dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, 54,7 % des femmes vivent ainsi; au Québec, ce taux est de 53,8 %. Les hommes dans cette situation sont minoritaires : ils représentent 24,1 % de leur groupe d'âge dans la région (24,5 % au Québec).

Statistique Canada classe les ménages en deux catégories, soit les ménages privés et les ménages collectifs. Les ménages privés incluent toute personne dans qui vit dans une habitation privée, qu'elle vive dans une famille, avec d'autres personnes ou seule. Les autres vivent dans des ménages collectifs. La grande majorité de la population de 15 à 64 ans vit dans les ménages privés. À partir de 65 ans, cependant, nombre de gens se trouvent dans des résidences collectives, ce phénomène étant plus marqué chez les femmes et encore plus chez les personnes de 80 ans et plus. La région de l'Abitibi-Témiscamingue se classe au troisième rang au Québec quant à la proportion de femmes de 65 à 79 ans qui vivent dans les ménages collectifs. Il y a aussi nettement plus de femmes de 80 ans et plus dans ces foyers dans la région que dans l'ensemble du Québec. Il en va ainsi pour les hommes de 80 ans et plus, mais pas pour ceux qui sont âgés de 65 à 79 ans, dont la proportion dans les ménages privés est analogue à celle de l'ensemble du Québec.



GRAPHIQUE 1.2

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET LES MÉNAGES COLLECTIFS SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2011



Source : Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011027); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023); Statistique Canada (2013).

LA SCOLARITÉ

Bien qu'elles soient plus scolarisées que les hommes, les Témiscabitiennes le sont moins que leurs homologues de l'ensemble du Québec. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) obtient la faveur populaire dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue : il est plus fréquent que la moyenne chez les femmes et encore plus chez les hommes, au détriment du diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'un diplôme universitaire. La scolarité a favorisé le cheminement des femmes vers l'égalité. Toutefois, il semble que les jeunes s'écartent de cette piste. En effet, le taux de décrochage des jeunes Témiscabitiennes se classe au 3^e rang parmi les taux les plus élevés au Québec.





LA SCOLARISATION DES FEMMES

Les femmes sont plus scolarisées que les hommes, et ce, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue comme dans l'ensemble du Québec. Elles y sont cependant moins souvent diplômées que dans l'ensemble du Québec, mais l'écart à cet égard se révèle moins important pour elles que pour les hommes.

Le profil de scolarisation n'est toutefois pas homogène selon le groupe d'âge dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Les femmes de 25 à 34 ans y sont les plus diplômées. C'est le groupe d'âge dont le taux de « sans diplôme » se rapproche le plus de l'ensemble du Québec chez les femmes. C'est aussi le groupe d'âge dont l'écart du taux de diplomation par rapport aux hommes, tous niveaux de scolarité confondus, est le plus élevé. Chez les hommes, la faible scolarisation laisse voir un profil semblable à celui des femmes à partir de 35 ans. Tous niveaux de scolarité confondus, le taux de diplomation des hommes de 35 à 44 ans est celui qui se rapproche le plus de l'ensemble du Québec.

Chez les jeunes femmes, par contre, l'écart du taux de non-diplômées de la région de l'Abitibi-Témiscamingue par rapport à l'ensemble du Québec est plus important pour les 15 à 19 ans (7,8 points de pourcentage) que pour les 25 à 34 ans (3,4 points de pourcentage), ce qui fait craindre un retour du décrochage scolaire chez les femmes. Contrairement à la situation de ces dernières, c'est le taux de non-diplômés des hommes les plus jeunes qui se rapproche le plus de celui du Québec.

Les femmes ne sont pas seulement plus diplômées que les hommes, mais elles atteignent aussi un niveau de scolarité plus élevé, tant dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue que dans l'ensemble du Québec. Dans la région, six personnes sur dix ayant obtenu un DEC ou un diplôme universitaire sont des femmes. Toutefois, le niveau de scolarisation de la région est plus faible que celui de l'ensemble du Québec, celle-ci comptant des proportions moindres de personnes diplômées de l'université ou du collégial. Par contre, la proportion d'hommes ayant un DEP est beaucoup plus élevée que celle des femmes. Dans la région, une plus grande proportion de femmes et surtout d'hommes que dans l'ensemble du Québec sont titulaires d'un DEP : c'est le cas de 15,1 % des Témiscabitiennes comparativement à 12,5 % de l'ensemble des Québécoises et de 26,8 % des Témiscabitiens comparativement à 20,0 % de l'ensemble des Québécois.

LA FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Selon le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS), « le taux de décrochage est la proportion de la population d'un âge ou d'un groupe d'âge donné qui ne fréquente pas l'école et qui n'a pas obtenu de diplôme du secondaire » (2000, p. 1). En 2010-2011, 9,7 % des jeunes Témiscabitiennes de 15 à 24 ans ont quitté leurs études sans diplôme : la région de l'Abitibi-Témiscamingue se classe ainsi au 3^e rang au Québec de ce point de vue. De leur côté, 14,4 % des hommes de ce groupe d'âge se trouvaient dans une situation identique : dans leur cas, la région se classe au 5^e rang parmi les taux les plus élevés au Québec. L'importance du décrochage dans la région et un écart marqué de scolarisation en défaveur des jeunes femmes par rapport au Québec pourraient entraîner une dégradation de la scolarité de la population à l'échelle régionale.

LA SCOLARITÉ ET LA SITUATION D'EMPLOI

Lorsqu'on examine les indicateurs du marché de l'emploi, on constate le lien direct entre l'éducation et l'emploi pour les femmes et, par conséquent, leur accès à une plus grande autonomie économique. De manière générale, les jeunes qui ne fréquentent pas l'école et qui n'ont pas de diplôme se placent dans une situation vulnérable, les femmes encore plus que les hommes. Bien que le taux d'emploi des hommes reste plus élevé que celui des femmes, tous groupes d'âge confondus, l'écart entre le taux d'emploi des hommes et celui des femmes s'atténue avec la hausse du niveau de scolarité féminin, les femmes sans diplôme ou ayant une faible scolarité étant les plus pénalisées.

Ainsi, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, considérant les titulaires d'un DEP, la différence de taux d'emploi selon le sexe diminue plus que dans l'ensemble du Québec. En effet, le taux d'emploi des personnes sans diplôme est de 41,0 % chez les femmes et de 56,2 % chez les hommes. Dans la région, la différence du taux d'emploi des femmes par rapport à celui des hommes s'estompe largement dès l'obtention d'un DEP, plus fortement que dans l'ensemble du Québec. Le taux d'emploi des femmes titulaires d'un diplôme universitaire (86,1 %) rejoint celui des hommes. Au Québec, dans ce cas précis, moins de femmes (81,0 %) que d'hommes (83,4 %) occupent un emploi.



TABLEAU 2.1

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE PLUS HAUT DIPLOME OBTENU, LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2011

	TOTAL	AUCUN DIPLOME	DES*	DEP**	DEC***	CERTIFICAT	DIPLOME UNIVERSITAIRE		TOTAL	AUCUN DIPLOME	DES	DEP	DEC	CERTIFICAT	DIPLOME UNIVERSITAIRE
	NOMBRE								TAUX DE NIVEAU D'ÉTUDES %						
ENSEMBLE DU QUÉBEC															
FEMMES															
15-19 ANS	236 875	115 590	92 520	6 520	20 940	1 035	270	100,0	48,8	39,1	2,8	8,8	0,4	0,1	
20-24 ANS	239 100	26 400	58 345	27 705	79 995	10 205	36 450		11,0	24,4	11,6	33,5	4,3	15,2	
25-34 ANS	512 130	41 325	68 510	77 970	116 785	26 735	180 800		8,1	13,4	15,2	22,8	5,2	35,3	
35-44 ANS	508 740	49 715	72 470	82 915	113 720	30 985	158 930		9,8	14,2	16,3	22,4	6,1	31,2	
45-54 ANS	637 690	96 460	151 420	105 340	126 660	37 470	120 345		15,1	23,7	16,5	19,9	5,9	18,9	
55-64 ANS	551 545	114 280	159 310	70 170	87 970	34 935	84 890		20,7	28,9	12,7	15,9	6,3	15,4	
65 ANS ET PLUS	617 880	278 170	151 530	43 415	57 425	37 405	49 940		45,0	24,5	7,0	9,3	6,1	8,1	
15 ANS ET PLUS	3 303 950	721 930	754 100	414 040	603 495	178 765	631 625		21,9	22,8	12,5	18,3	5,4	19,1	
HOMMES															
15-19 ANS	252 090	141 350	85 225	10 325	14 365	585	245	100,0	56,1	33,8	4,1	5,7	0,2	0,1	
20-24 ANS	247 040	44 140	65 810	47 700	60 845	7 535	21 005		17,9	26,6	19,3	24,6	3,1	8,5	
25-34 ANS	505 740	64 490	83 975	120 685	95 070	17 755	123 760		12,8	16,6	23,9	18,8	3,5	24,5	
35-44 ANS	502 935	65 490	79 825	111 660	91 945	23 085	130 925		13,0	15,9	22,2	18,3	4,6	26,0	
45-54 ANS	624 510	109 475	118 140	148 440	100 755	27 090	120 615		17,5	18,9	23,8	16,1	4,3	19,3	
55-64 ANS	526 840	104 480	119 535	108 475	69 000	26 910	98 440		19,8	22,7	20,6	13,1	5,1	18,7	
65 ANS ET PLUS	511 480	184 670	98 155	88 145	40 375	23 605	76 535		36,1	19,2	17,2	7,9	4,6	15,0	
15 ANS ET PLUS	3 170 635	714 090	650 660	635 430	472 360	126 565	571 525		22,5	20,5	20,0	14,9	4,0	18,0	
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE															
FEMMES															
15-19 ANS	4 335	2 455	1 485	110	260	25	0	100,0	56,6	34,3	2,5	6,0	0,6	0,0	
20-24 ANS	3 925	655	920	545	1 185	155	470		16,7	23,4	13,9	30,2	3,9	12,0	
25-34 ANS	8 770	1 005	1 230	1 700	2 140	285	2 405		11,5	14,0	19,4	24,4	3,2	27,4	
35-44 ANS	8 850	1 255	1 385	1 885	1 770	525	2 030		14,2	15,6	21,3	20,0	5,9	22,9	
45-54 ANS	12 340	2 935	2 700	2 505	2 110	660	1 425		23,8	21,9	20,3	17,1	5,3	11,5	
55-64 ANS	10 500	3 235	2 735	1 285	1 530	710	1 000		30,8	26,0	12,2	14,6	6,8	9,5	
65 ANS ET PLUS	9 805	5 160	2 085	780	830	480	470		52,6	21,3	8,0	8,5	4,9	4,8	
15 ANS ET PLUS	58 530	16 700	12 535	8 810	9 830	2 850	7 800		28,5	21,4	15,1	16,8	4,9	13,3	
HOMMES															
15-19 ANS	5 290	3 245	1 390	425	215	0	0	100,0	61,3	26,3	8,0	4,1	0,0	0,0	
20-24 ANS	4 615	1 115	1 125	1 180	935	70	190		24,2	24,4	25,6	20,3	1,5	4,1	
25-34 ANS	8 500	1 880	1 020	2 860	1 465	190	1 090		22,1	12,0	33,6	17,2	2,2	12,8	
35-44 ANS	8 200	1 435	1 150	2 870	1 450	175	1 125		17,5	14,0	35,0	17,7	2,1	13,7	
45-54 ANS	12 700	3 135	2 065	4 375	1 670	330	1 120		24,7	16,3	34,4	13,1	2,6	8,8	
55-64 ANS	10 530	3 395	2 020	2 645	1 160	445	870		32,2	19,2	25,1	11,0	4,2	8,3	
65 ANS ET PLUS	9 460	5 075	1 535	1 530	525	290	505		53,6	16,2	16,2	5,5	3,1	5,3	
15 ANS ET PLUS	59 295	19 265	10 315	15 885	7 425	1 505	4 905		32,5	17,4	26,8	12,5	2,5	8,3	

*DES : Diplôme d'études secondaires.
 **DEP : Diplôme d'études professionnelles.
 ***DEC : Diplôme d'études collégiales.

Source : Statistique Canada (2013).



Pour la population ayant fréquenté l'université, le marché du travail régional se montre donc plus accueillant que la moyenne québécoise, et ce, chez les femmes et chez les hommes.

Lorsqu'elles ont un diplôme, les jeunes femmes de 15 à 19 ans affichent un taux d'emploi supérieur à celui des hommes de leur âge, tant dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue que dans l'ensemble du Québec. L'écart peut sembler très prononcé en faveur des femmes dans la région : toutefois, comme ces données reposent sur un petit nombre de personnes, il faut les interpréter avec prudence. Chez les 20 à 24 ans, la différence persiste dans l'ensemble du Québec, mais elle ne subsiste de façon tangible que pour les femmes qui ont obtenu un diplôme d'études secondaires (DES).

Le marché du travail de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, quoiqu'il soit difficile, paraît plus favorable à la population faiblement scolarisée que dans l'ensemble du Québec. Chez les jeunes de 15 à 19 ans, notamment, le taux d'emploi des Témiscabitiennes sans diplôme atteint 36,3 %, ce qui dépasse de loin celui de l'ensemble des Québécoises (22,5 %). La marge s'avère tout aussi élevée pour les hommes de la région qui ont un taux d'emploi de 39,2 % comparativement à 24,4 % dans l'ensemble du Québec. Les hommes titulaires d'un DES montrent aussi un taux d'emploi (50,7 %) légèrement supérieur à celui de leurs homologues de l'ensemble du Québec (48,6 %).

TABLEAU 2.2

POPULATION ÂGÉE DE 15 À 24 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, SANS DIPLÔME EN N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE EN 2010-2011 SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2011

	FEMMES			HOMMES		
	TOTAL DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	SANS DIPLÔME ET N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE		TOTAL DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	SANS DIPLÔME ET N'AYANT PAS FRÉQUENTÉ L'ÉCOLE	
	NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
15-24 ANS	475 970	31 865	6,7	499 130	56 740	11,4
15-19 ANS	236 875	12 935	5,5	252 090	22 205	8,8
20-24 ANS	239 100	18 930	7,9	247 040	34 535	14,0
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE						
15-24 ANS	8 265	800	9,7	9 905	1 430	14,4
15-19 ANS	4 335	345	8,0	5 290	565	10,7
20-24 ANS	3 925	450	11,5	4 615	860	18,6

Source : Statistique Canada (2013).



TABLEAU 2.3

POPULATION ÂGÉE DE 15 À 64 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET TAUX D'EMPLOI SELON LE PLUS HAUT DIPLÔME OBTENU, LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2011

	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE				ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	FEMMES		HOMMES		FEMMES		HOMMES	
	POPULATION	TAUX D'EMPLOI	POPULATION	TAUX D'EMPLOI	POPULATION	TAUX D'EMPLOI	POPULATION	TAUX D'EMPLOI
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
	TOTAL							
15 - 19 ANS	4 335	46,1	5 290	43,6	236 875	39,0	252 090	35,9
20 - 24 ANS	3 925	72,0	4 615	72,9	239 100	70,2	247 040	67,8
25 - 34 ANS	8 770	78,0	8 500	82,9	512 130	78,1	505 740	83,1
35 - 44 ANS	8 850	82,6	8 200	87,5	508 740	80,0	502 935	85,6
45 - 54 ANS	12 340	74,4	12 700	79,6	637 690	78,4	624 510	83,7
55 - 64 ANS	10 500	39,0	10 530	54,9	551 545	47,1	526 840	59,5
15-64 ANS	48 725	66,2	49 835	71,8	2 686 070	68,0	2 659 155	73,1
	AUCUN DIPLÔME							
15 - 19 ANS	2 455	36,3	3 245	39,2	115 590	22,5	141 350	24,4
20 - 24 ANS	655	52,7	1 115	65,8	26 400	46,6	44 140	58,9
25 - 34 ANS	1 005	42,8	1 880	66,9	41 325	43,2	64 490	65,5
35 - 44 ANS	1 255	58,4	1 435	69,3	49 715	51,4	65 490	68,8
45 - 54 ANS	2 935	49,2	3 135	65,6	96 460	53,6	109 475	68,8
55 - 64 ANS	3 235	27,5	3 395	49,6	114 280	32,0	104 480	51,5
15-64 ANS	11 540	41,0	14 190	56,2	443 760	38,3	529 420	52,3
	DES*							
15 - 19 ANS	1 485	57,2	1 390	50,7	92 520	52,3	85 225	48,6
20 - 24 ANS	920	75,4	1 125	72,6	58 345	67,1	65 810	66,5
25 - 34 ANS	1 230	63,0	1 020	80,9	68 510	67,7	83 975	79,6
35 - 44 ANS	1 385	75,5	1 150	87,4	72 470	73,3	79 825	83,0
45 - 54 ANS	2 700	73,0	2 065	78,9	151 420	76,6	118 140	83,4
55 - 64 ANS	2 735	38,8	2 020	63,4	159 310	45,8	119 535	58,4
15-64 ANS	10 450	61,2	8 780	71,4	602 570	62,4	552 505	70,0
	DEP**							
15 - 19 ANS	260	63,5	215	38,6	6 520	67,3	10 325	63,6
20 - 24 ANS	1 185	73,0	935	72,2	27 705	82,4	47 700	81,0
25 - 34 ANS	2 140	86,4	1 465	89,1	77 970	80,5	120 685	87,1
35 - 44 ANS	1 770	87,0	1 450	93,8	82 915	80,7	111 660	87,2
45 - 54 ANS	2 110	87,9	1 670	90,7	105 340	79,2	148 440	83,9
55 - 64 ANS	1 530	50,3	1 160	53,0	70 170	52,6	108 475	60,0
15-64 ANS	9 000	78,2	6 900	80,4	370 625	74,8	547 285	79,9
	DEC***							
15 - 19 ANS	110	81,8	425	56,5	20 940	62,3	14 365	52,4
20 - 24 ANS	545	80,7	1 180	80,0	79 995	74,6	60 845	68,4
25 - 34 ANS	1 700	74,4	2 860	86,2	116 785	86,1	95 070	89,4
35 - 44 ANS	1 885	84,8	2 870	88,5	113 720	86,6	91 945	91,2
45 - 54 ANS	2 505	81,6	4 375	81,5	126 660	86,3	100 755	89,4
55 - 64 ANS	1 285	44,4	2 645	57,4	87 970	53,0	69 000	60,9
15-64 ANS	8 030	74,8	14 355	78,4	546 070	78,3	431 985	81,0
	CERTIFICAT							
15 - 19 ANS		---			1 035	43,8	585	40,5
20 - 24 ANS		---			10 205	72,6	7 535	62,4
25 - 34 ANS	285	91,2	190	89,5	26 735	79,1	17 755	83,9
35 - 44 ANS	525	90,4	175	97,1	30 985	83,0	23 085	87,7
45 - 54 ANS	660	91,7	330	92,4	37 470	86,6	27 090	88,2
55 - 64 ANS	710	42,7	445	55,1	34 935	49,9	26 910	61,5
15-64 ANS	2 370	75,1	1 215	78,2	141 360	74,0	102 960	78,2
	DIPLÔME UNIVERSITAIRE							
15 - 19 ANS		---			270	29,6	245	35,4
20 - 24 ANS	470	75,3	190	76,9	36 450	72,5	21 005	60,7
25 - 34 ANS	2 405	94,2	1 090	94,5	180 800	83,6	123 760	85,8
35 - 44 ANS	2 030	94,8	1 125	98,2	158 930	86,5	130 925	89,9
45 - 54 ANS	1 425	88,4	1 120	93,3	120 345	88,8	120 615	91,5
55 - 64 ANS	1 000	50,5	870	51,7	84 890	58,1	98 440	67,0
15-64 ANS	7 330	86,1	4 400	86,1	581 685	81,0	494 990	83,4

*DES : Diplôme d'études secondaires.

**DEP : Diplôme d'études professionnelles.

***DEC : Diplôme d'études collégiales.

Source : Statistique Canada (2013).

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

Les Témiscabitiennes occupent le 2^e rang pour ce qui est du meilleur taux d'emploi des régions périphériques, mais ce taux reste inférieur à celui de l'ensemble des Québécoises. Comme dans l'ensemble du Québec, le taux d'emploi des femmes de la région de l'Abitibi-Témiscamingue se trouve systématiquement inférieur à celui des hommes. À noter que l'exploitation et la transformation des ressources naturelles, secteurs à faible présence féminine, constituent des pôles majeurs de développement de la région. Les femmes, pour leur part, travaillent en grande majorité dans l'industrie des services. De manière générale, les professions des femmes sont moins diversifiées que celles des hommes, et cette ségrégation professionnelle se révèle plus accentuée dans la région que dans l'ensemble du Québec. Lorsqu'elles sont actives sur le marché du travail, les femmes n'occupent pas non plus un emploi de qualité équivalente à celle des hommes. Ainsi, le salaire moyen des femmes n'atteint que 64,7 % de celui des hommes comparativement à 73,5 % dans l'ensemble du Québec. De même, on dénombre davantage de femmes qui travaillent à temps partiel.





LA SITUATION DE L'EMPLOI

Au moment de la tenue de l'ENM, le taux d'emploi des femmes atteignait 55,9%³, tandis que celui des hommes s'élevait à 61,8%. À noter que le taux d'emploi des femmes est inférieur à celui des hommes dans toutes les régions du Québec, sauf dans celle de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine. Avec un taux d'emploi inférieur à celui de l'ensemble du Québec, la région de l'Abitibi-Témiscamingue se classe au 9^e rang quant au taux d'emploi, à la fois pour les femmes et pour les hommes. En 2011, le taux de chômage s'élève à 9,6 % chez les Témiscabitiens comparativement à 5,9 % chez les Témiscabitiennes. Le taux d'activité féminin plus faible masque les

difficultés d'accès aux emplois vécues par les femmes. Si, pour corriger ce biais, on ramenait le taux d'activité des femmes de la région à celui des hommes, leur taux de chômage atteindrait 18,3%⁴. Outre les personnes qui cessent de chercher du travail parce qu'elles ne s'attendent pas à en trouver, ce que l'on appelle le « découragement sur le marché du travail », le taux de chômage ne tient pas compte d'autres formes de sous-emploi, notamment le travail à temps partiel non désiré, la précarité du travail ou la surqualification de la main-d'œuvre. La comparaison par rapport aux autres régions laisse en effet croire que la participation des femmes au marché du travail dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue augmente lorsque les perspectives d'emploi sont meilleures. Le taux d'activité des

TABLEAU 3.1

PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2011

		FEMMES				HOMMES			
		POPULATION	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE	POPULATION	TAUX D'ACTIVITÉ	TAUX D'EMPLOI	TAUX DE CHÔMAGE
		NOMBRE	%			NOMBRE	%		
ENSEMBLE DU QUÉBEC	15-19 ANS	236 875	45,5	39,0	14,3	252 090	43,4	35,9	17,4
	20-24 ANS	239 100	77,3	70,2	9,3	247 040	77,7	67,8	12,8
	25-34 ANS	512 130	82,9	78,1	5,8	505 740	89,8	83,1	7,4
	35-44 ANS	508 740	84,7	80,0	5,5	502 935	91,4	85,6	6,4
	45-54 ANS	637 690	82,4	78,4	4,8	624 510	89,2	83,7	6,1
	55-64 ANS	551 545	50,3	47,1	6,3	526 840	64,5	59,5	7,8
	65 ANS ET PLUS	617 880	7,2	6,3	12,6	511 480	14,9	13,7	8,5
	15 ANS ET PLUS	3 303 950	60,4	56,5	6,5	3 170 635	69,0	63,5	7,9
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	15-19 ANS	4 335	51,3	46,1	10,1	5 290	50,9	43,6	14,5
	20-24 ANS	3 925	77,1	72,0	6,6	4 615	83,0	72,9	12,3
	25-34 ANS	8 770	81,5	78,0	4,3	8 500	89,9	82,9	7,8
	35-44 ANS	8 850	86,0	82,6	4,0	8 200	92,4	87,5	5,3
	45-54 ANS	12 340	78,1	74,4	4,7	12 700	87,7	79,6	9,2
	55-64 ANS	10 500	43,1	39,0	9,6	10 530	63,0	54,9	12,8
	65 ANS ET PLUS	9 805	6,3	4,7	25,2	9 460	11,0	9,1	16,8
	15 ANS ET PLUS	58 530	59,4	55,9	5,9	59 295	68,4	61,8	9,6

Source : Statistique Canada (2013).

3 Le TGN pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue atteint 32,8 %, il convient de faire preuve de prudence dans l'interprétation des données de l'ENM.

4 Le taux de chômage est égal à $100 \times \left[1 - \frac{\text{taux d'emploi}}{\text{taux d'activité}} \right]$. On substitue pour ce calcul le taux d'activité des Témiscabitiens.



femmes de la région (59,4 %) n'est que légèrement inférieur à celui de la moyenne du Québec (60,4 %). Parmi les régions périphériques, les Témiscabitiennes sont au 2^e rang du point de vue du meilleur taux d'activité, après la région du Nord-du-Québec. Les femmes de cette dernière région sont aussi les seules des régions périphériques dont le taux d'emploi surpasse celui des Témiscabitiennes.

Dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, les femmes ont un taux d'emploi inférieur à celui des hommes dans tous les groupes d'âge, sauf chez les 15 à 19 ans. La différence la plus marquée selon le sexe se trouve chez les 55 à 64 ans (39,0 % pour les femmes contre 54,9 % pour les hommes). Au Québec, les taux d'emploi des femmes de 15 à 19 ans et de 20 à 24 ans sont supérieurs à ceux des hommes, contrairement aux taux des autres groupes d'âge. Enfin, il semble que les jeunes femmes et les jeunes hommes de 15 à 24 ans, ainsi que ceux qui sont âgés de 35 à 44 ans, ont un meilleur taux d'emploi que celui

de leurs homologues de l'ensemble du Québec. Cette différence atteint son maximum chez les 15 à 19 ans, dont le taux d'emploi se situe, chez les femmes, à 46,1 % dans la région et à 39,0 % dans l'ensemble du Québec; chez les hommes, il se chiffre à 43,6 % dans la région et à 35,9 % dans l'ensemble du Québec. À l'inverse, le taux d'emploi des hommes et des femmes de 45 ans et plus, qui constituent la plus grande partie de la population de la région, est inférieur à celui de l'ensemble du Québec. Chez les femmes, cette différence est nettement plus forte dans le cas de celles qui sont âgées de 55 à 64 ans, dont le taux d'emploi atteint 39,0 % dans la région et 47,1 % dans l'ensemble du Québec. Chez les hommes, la différence se révèle plus homogène, le taux d'emploi régional demeurant à environ 4 points de pourcentage de moins que dans l'ensemble du Québec dans tous les groupes d'âge à partir de 45 ans.



LA QUALITÉ DU TRAVAIL

Les emplois ne sont pas homogènes. Leur qualité dépend notamment de l'adéquation entre le poste et la formation, des conditions de travail, de la précarité, du statut de travail et du revenu. Pour sa part, l'ENM a permis de recueillir des renseignements sur la précarité, le statut de travail et le revenu.

Plus d'hommes que de femmes ont un emploi stable. Dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, la proportion d'hommes qui ont travaillé au cours de l'année 2010 atteint 71,1 %, alors que cette proportion s'élève à 62,5 % chez les femmes.

De même, une proportion plus faible de femmes, soit 53,8 %, ont travaillé au cours de l'année 2010 et travaillaient toujours lorsqu'elles ont répondu au questionnaire, alors que c'était le cas de 59,9 % des hommes. Environ une personne sur deux occupant un emploi travaillait à temps plein toute l'année, bénéficiant ainsi du statut d'emploi le moins précaire. Toutes professions confondues, 48,8 % des femmes et 56,3 % des hommes sont dans de telles conditions de travail dans la région. Dans l'ensemble du Québec, un peu plus de femmes (49,7 %) et une proportion semblable d'hommes (56,4 %) font partie de cette catégorie.

TABLEAU 3.2

STATUT DE TRAVAIL DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2010 ET 2011

		FEMMES					HOMMES				
		POPULATION AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION EN EMPLOI EN MAI 2011 ET AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AYANT TRAVAILLÉ À TEMPS PARTIEL EN 2010	POPULATION SANS EMPLOI EN MAI 2011, MAIS AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION INACTIVE N'AYANT PAS TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION EN EMPLOI EN MAI 2011 ET AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION AYANT TRAVAILLÉ À TEMPS PARTIEL EN 2010	POPULATION SANS EMPLOI EN MAI 2011, MAIS AYANT TRAVAILLÉ EN 2010	POPULATION INACTIVE N'AYANT PAS TRAVAILLÉ EN 2010
		%									
ENSEMBLE DU QUÉBEC	15-24 ANS	67,7	51,4	42,9	16,3	26,4	66,5	48,2	32,6	18,3	27,0
	25-54 ANS	82,9	76,7	14,0	6,2	13,3	89,2	82,4	6,0	6,8	7,3
	25-34 ANS	83,1	75,1	15,0	8,0	12,1	89,5	81,0	8,5	8,5	6,6
	35-44 ANS	83,6	78,0	14,1	5,7	12,3	90,1	84,0	4,9	6,2	6,2
	45-54 ANS	82,0	76,9	13,1	5,1	15,0	88,2	82,3	4,7	5,9	8,7
	55-64 ANS	54,1	46,0	15,5	8,1	43,6	68,1	58,3	8,5	9,8	29,4
	65 ANS ET PLUS	8,5	5,9	4,8	2,6	90,5	18,2	13,1	7,1	5,1	80,6
	15 ANS ET PLUS	62,0	54,7	16,7	7,3	34,7	70,7	61,8	10,8	8,8	25,9
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	15-24 ANS	72,5	53,2	43,6	19,4	20,7	73,2	52,5	30,6	20,7	19,5
	25-54 ANS	82,7	75,9	14,4	6,8	14,4	89,5	81,2	3,4	8,3	7,7
	25-34 ANS	84,0	75,2	16,9	8,8	12,3	91,4	81,2	5,5	10,1	6,3
	35-44 ANS	86,3	80,9	13,8	5,4	10,8	91,6	85,8	2,6	2,6	5,4
	45-54 ANS	79,3	72,8	12,9	6,5	18,6	86,9	78,2	2,5	8,7	10,0
	55-64 ANS	49,0	37,5	16,9	11,5	48,6	67,5	53,3	7,5	14,2	30,4
	65 ANS ET PLUS	6,7	4,4	4,1	2,3	92,2	15,4	8,7	4,6	6,6	83,6
	15 ANS ET PLUS	62,5	53,8	17,2	8,7	34,5	71,1	59,9	8,9	11,2	25,8

Source : Statistique Canada (2013).



En outre, les femmes occupent plus souvent un poste à temps partiel. Dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, 17,2 % des femmes de 15 ans et plus travaillaient à temps partiel, alors que c'était le cas de 8,9 % des hommes. Ce statut de travail est le plus courant chez les plus jeunes : du côté des 15 à 24 ans, le taux demeure plus élevé chez les femmes de la région (43,6 %) que chez les hommes (30,6 %). Par la suite, la part de travail à temps partiel diminue. Elle reste plutôt homogène selon le groupe d'âge chez les femmes de 25 à 64 ans, où elle s'établit à un minimum de 12,9 % pour celles qui sont âgées de 45 à 54 ans. La diminution se révèle plus substantielle chez les hommes de 25 à 64 ans. En effet, le taux de travail à temps partiel baisse jusqu'à 2,5 % pour les Témiscabitiens de 45 à 54 ans.

Parallèlement, une partie de la population de la région de l'Abitibi-Témiscamingue est totalement absente du marché du travail. La très grande majorité des femmes de 65 ans et plus (92,2 % dans la région et 90,5 % au Québec) n'avaient pas travaillé et ne cherchaient pas d'emploi au moment de l'ENM. Cette situation est aussi vraie pour les hommes de ce groupe d'âge, mais dans une moindre mesure (83,6 % dans la région et 80,6 % au Québec). Une proportion élevée de jeunes est aussi absente du marché du travail dans la région : 20,7 % des femmes et 19,5 % des hommes de 15 à 24 ans. Les jeunes sont donc plus présents sur le marché du travail dans la région que dans l'ensemble du Québec, où 26,4 % des femmes et 27,0 % des hommes de cet âge sont hors du marché. Chez les 25 à 54 ans, 14,4 % des Témiscabitiennes se trouvent dans la même situation, soit près du double du taux des Témiscabitiens (7,7 %). Puisque le travail constitue la base de l'autonomie économique des femmes, la précarité et l'absence de travail les rendent dépendantes de leur conjoint, de sorte qu'une séparation peut avoir des conséquences importantes sur leur situation financière.

LES PROFESSIONS EXERCÉES PAR LES FEMMES ET PAR LES HOMMES

De nos jours, les femmes continuent de s'orienter vers les filières traditionnelles de formation, de sorte que l'on observe toujours une ségrégation professionnelle des femmes et des hommes, du reste plus prononcée dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue que dans l'ensemble du Québec.

Comme dans l'ensemble du Québec, on constate, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, une concentration des travailleuses dans un nombre plus restreint de professions que ce n'est le cas pour les hommes. Ainsi, 15 865 femmes exercent l'une des 15 professions les plus fréquentes chez les femmes, soit 46,2 % de la population active expérimentée féminine. Parmi ces 15 professions, 7 ont un taux de féminité supérieur à 90 %. Au Québec, les 15 principales professions exercées par les femmes regroupent 41,4 % de la population active expérimentée féminine. En outre, le taux de féminité des principales professions exercées par les femmes est généralement plus élevé dans la région que dans l'ensemble du Québec. Dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, la profession exercée par le plus grand nombre de femmes est celle d'adjointe administrative, suivie de caissière, d'éducatrice et aide-éducatrice, de vendeuse dans le commerce de détail, d'enseignante au primaire et à l'éducation préscolaire et d'infirmière. Au Québec, les adjointes administratives sont au 1^{er} rang, suivies des vendeuses et des caissières. Les éducatrices et aides-éducatrices occupent le 4^e rang, les infirmières, le 5^e rang et les enseignantes, le 6^e rang.

Pour l'ensemble des professions, le salaire moyen des femmes équivaut à 64,7 % de celui des hommes dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue comparativement à 73,5 % dans l'ensemble du Québec. Cependant, les femmes du groupe des 15 principales professions occupées par les femmes de la région gagnent un salaire moyen analogue à celui des hommes. Sur ce point, la région se distingue de l'ensemble du Québec, où les femmes du groupe des 15 principales professions occupées par les femmes obtiennent 83,1 % du salaire des hommes. Cette moyenne cache cependant une situation fort différente d'une profession à l'autre. Ainsi, parmi les principales professions exercées par les femmes et par les hommes, les caissières et les serveuses au comptoir sont les seules à gagner plus que les hommes de leur profession (respectivement 128,1 % et 116,3 %). Les revenus modestes de ces professions, inférieurs à la moyenne, ne font cependant pas grimper le salaire de l'ensemble des femmes. Selon l'ENM, dans la région, les vendeuses, les agentes d'administration, les cuisinières et les directrices de commerce gagnent moins de 70 % du salaire des hommes de leur profession.



TABLEAU 3.3

**PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
ET AYANT TRAVAILLÉ DURANT L'ANNÉE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE 2011**

	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE						ENSEMBLE DU QUÉBEC				
	FEMMES			HOMMES			FEMMES		HOMMES		
	IMPORTANCE RELATIVE DU GROUPE PROFESSIONNEL	TAUX DE FÉMINITÉ	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE*	REVENU MOYEN**	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	
NOMBRE	%		\$	%	\$	%	\$	%	\$		
PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES											
ADJOINTES ADMINISTRATIVES	1 820	5,3	98,4	56,0	27 882	---	---	57,4	31 573	54,7	38 936
CAISSIÈRES	1 715	5,0	92,2	19,0	11 235	20,7	8 771	21,2	11 722	17,6	11 867
ÉDUCATRICES ET AIDES-ÉDUCATRICES DE LA PETITE ENFANCE	1 495	4,4	100,0	57,9	22 800	---	---	48,3	24 104	46,2	27 381
VENDEUSES – COMMERCE DE DÉTAIL	1 435	4,2	49,9	29,6	15 990	39,2	24 481	30,4	16 193	43,9	26 890
ENSEIGNANTES AUX NIVEAUX PRIMAIRE ET PRÉSCOLAIRE	1 270	3,7	91,7	57,1	43 569	56,5	45 585	60,2	44 121	68,2	49 824
INFIRMIÈRES AUTORISÉES ET INFIR- MIÈRES PSYCHIATRIQUES AUTORISÉES	1 205	3,5	91,3	42,7	52 851	82,6	62 905	48,2	50 147	58,0	58 444
PRÉPOSÉES À L'ENTRETIEN MÉNAGER ET AU NETTOYAGE – TRAVAUX LÉGERS	940	2,7	69,6	36,7	15 548	34,1	18 459	34,5	17 036	46,7	23 725
SERVEUSES D'ALIMENTS ET DE BOISSONS	885	2,6	88,5	22,6	14 973	0,0	18 974	28,8	15 841	32,2	20 070
AIDES-INFIRMIÈRES, AIDES-SOIGNANTES ET PRÉPOSÉES AUX BÉNÉFICIAIRES	875	2,5	88,8	45,7	29 217	59,1	34 596	44,7	24 647	51,1	30 965
AGENTES D'ADMINISTRATION	820	2,4	78,8	61,0	37 139	72,7	55 120	63,4	41 149	67,8	58 723
CUISINIÈRES	785	2,3	66,8	43,3	18 674	59,0	28 419	40,1	17 672	39,9	18 394
SERVEUSES AU COMPTOIR, AIDES DE CUISINE ET PERSONNEL DE SOUTIEN ASSIMILÉ	690	2,0	55,4	33,3	13 728	18,9	11 808	26,1	13 326	20,7	12 475
RÉCEPTIONNISTES	660	1,9	97,1	56,8	23 767	---	---	41,3	21 159	36,1	22 510
TRAVAILLEUSES DES SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES	660	1,9	83,0	57,6	29 745	51,9	31 096	49,5	30 955	53,6	34 027
COMMIS À LA COMPTABILITÉ ET PERSONNEL ASSIMILÉ	610	1,8	91,7	65,6	29 665	45,5	---	61,3	31 998	60,5	40 968
TOTAL DES PRINCIPALES PROFES- SIONS OCCUPÉES PAR LES FEMMES	15 865	46,2	80,5	44,4	25 685	46,7	25 775	45,1	26 806	48,6	32 264
TAUX DE L'ENSEMBLE DES PROFESSIONS %				42,0		7,0		37,5		7,0	
RATIO FEMMES/HOMMES %				109,7		99,7		92,8		83,1	
ENSEMBLE DES PROFESSIONS	34 335	100,0	46,3	48,8	31 118	56,3	48 100	49,7	33 637	56,4	45 794

* «---» si le nombre d'hommes est inférieur à 50.

** «---» si le nombre d'hommes est inférieur à 100.



TABLEAU 3.3 (SUITE)

PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET AYANT TRAVAILLÉ DURANT L'ANNÉE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2011

	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE						ENSEMBLE DU QUÉBEC				
	HOMMES			FEMMES			HOMMES		FEMMES		
	IMPORTANCE RELATIVE DU GROUPE PROFESSIONNEL	TAUX DE MASCULINITÉ	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE*	REVENU MOYEN**	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	TAUX DE TRAVAIL À TEMPS PLEIN TOUTE L'ANNÉE	REVENU MOYEN	
NOMBRE	%		\$	%	\$	%	\$	%	\$		
PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES											
MINEURS D'EXTRACTION ET DE PRÉPARATION, MINES SOUTERRAINES	1 945	4,9	98,0	54,8	74 307	61,1	---	51,8	73 619	44,4	52 696
CONDUCTEURS DE CAMIONS DE TRANSPORT	1 825	4,6	97,9	54,5	38 024	---	---	58,8	36 935	42,0	29 689
VENDEURS – COMMERCE DE DÉTAIL	1 440	3,6	50,1	39,2	24 481	---	15 990	43,9	26 890	30,4	16 193
CONDUCTEURS D'ÉQUIPEMENT LOURD (SAUF LES GRUES)	1 005	2,5	97,6	40,8	46 328	45,2	18 788	41,9	44 424	54,6	35 880
SOUDEURS ET OPÉRATEURS DE MACHINES À SOUDER ET À BRASER	860	2,2	97,2	55,8	44 257	---	---	58,7	37 921	47,5	27 950
MÉCANICIENS DE CHANTIER ET MÉCANICIENS INDUSTRIELS	850	2,1	100,0	50,0	50 321	---	---	66,5	52 250	68,2	42 372
CONCIERGES ET SURINTENDANTS D'IMMEUBLES	820	2,1	73,2	50,0	27 504	---	19 130	52,4	27 860	41,5	21 805
CHARPENTIERS-MENUISIERS	790	2,0	98,1	31,6	41 015	---	---	31,2	36 335	38,0	31 434
DIRECTEURS – COMMERCE DE DÉTAIL ET DE GROS	705	1,8	54,4	80,1	49 874	---	32 237	75,2	51 794	69,9	33 178
MÉCANICIENS ET RÉPARATEURS DE VÉHICULES AUTOMOBILES, DE CAMIONS ET D'AUTOBUS	625	1,6	100,0	72,8	36 083	---	---	70,1	36 588	64,2	28 986
CHAUFFEURS-LIVREURS – SERVICES DE LIVRAISON ET DE MESSAGERIE	570	1,4	92,7	58,8	31 237	---	---	56,4	27 931	36,8	18 902
MÉCANICIENS D'ÉQUIPEMENT LOURD	560	1,4	100,0	59,8	57 524	---	---	64,9	50 122	88,0	44 161
SERVEURS AU COMPTOIR, AIDES DE CUISINE ET PERSONNEL DE SOUTIEN ASSIMILÉ	555	1,4	44,6	18,9	11 808	33,3	13 728	20,7	12 475	26,1	13 326
SURVEILLANTS DE L'EXPLOITATION DES MINES ET DES CARRIÈRES	555	1,4	100,0	73,0	103 983	---	---	65,1	102 328	0,0	0
MANŒUVRES DANS LE TRAITEMENT DES PÂTES ET PAPIERS ET LA TRANSFORMATION DU BOIS	535	1,3	93,0	47,7	40 670	---	---	49,5	33 061	39,0	24 859
TOTAL DES PRINCIPALES PROFESSIONS OCCUPÉES PAR LES HOMMES	13 640	29,9	80,8	53,6	45 841	38,8	19 785	49,7	31 696	39,4	28 500
TAUX DE L'ENSEMBLE DES PROFESSIONS %	34,2			31,4		7,5		23,0		11,2	
RATIO FEMMES/HOMMES %						75,1	43,2			79,3	89,9
ENSEMBLE DES PROFESSIONS	34 335	100,0	53,7	56,3	48 100	48,8	31 118	56,4	45 794	49,7	33 637

* «---» si le nombre de femmes est inférieur à 50.

** «---» si le nombre de femmes est inférieur à 100.

Note: Pour le Québec, le total des 15 principales professions se rapporte aux professions en tête du Québec, et non aux professions correspondantes des principales professions de la région.

Source: Statistique Canada (2013).



TABLEAU 3.4

POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE PAR CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉ, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2010 ET 2011

	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE						
	FEMMES	PART DE L'EMPLOI FÉMININ	HOMMES	PART DE L'EMPLOI MASCULIN	TOTAL	PART DE L'EMPLOI TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	
TOTAL – INDUSTRIE – SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN) 2007	34 340	100,0	39 870	100,0	74 215	100,0	46,3
INDUSTRIES PRIMAIRES	1 655	4,8	9 935	24,9	11 595	15,6	14,3
AGRICULTURE, FORESTERIE, PÊCHE ET CHASSE	630	1,8	2 255	5,7	2 885	3,9	21,8
EXTRACTION MINIÈRE, EXPLOITATION EN CARRIÈRE, ET EXTRACTION DE PÉTROLE ET DE GAZ	770	2,2	6 705	16,8	7 475	10,1	10,3
SERVICES PUBLICS	255	0,7	975	2,4	1 235	1,7	20,6
TRANSFORMATION	1 435	4,2	8 525	21,4	9 965	13,4	14,4
CONSTRUCTION	490	1,4	3 690	9,3	4 180	5,6	11,7
FABRICATION	945	2,8	4 835	12,1	5 785	7,8	16,3
FABRICATION D'ALIMENTS, DE BOISSONS ET DE PRODUITS DU TABAC	125	0,4	260	0,7	380	0,5	32,9
FABRICATION DE PRODUITS EN BOIS	220	0,6	1 830	4,6	2 045	2,8	10,8
FABRICATION DU PAPIER	175	0,5	650	1,6	825	1,1	21,2
PREMIÈRE TRANSFORMATION DES MÉTAUX	20	0,1	460	1,2	485	0,7	4,1
FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES	35	0,1	320	0,8	355	0,5	9,9
FABRICATION DE MACHINES	30	0,1	460	1,2	495	0,7	6,1
SERVICES	31 225	90,9	21 370	53,6	52 605	70,9	59,4
COMMERCE DE GROS	395	1,2	1 855	4,7	2 250	3,0	17,6
COMMERCE DE DÉTAIL	4 930	14,4	4 130	10,4	9 060	12,2	54,4
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	880	2,6	2 295	5,8	3 175	4,3	27,7
INDUSTRIE DE L'INFORMATION ET INDUSTRIE CULTURELLE	555	1,6	425	1,1	980	1,3	56,6
FINANCE ET ASSURANCES	1 380	4,0	400	1,0	1 775	2,4	77,7
SERVICES IMMOBILIERS ET SERVICES DE LOCATION ET DE LOCATION À BAIL	270	0,8	390	1,0	660	0,9	40,9
SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	1 530	4,5	1 570	3,9	3 095	4,2	49,4
SERVICES ADMINISTRATIFS, SERVICES DE SOUTIEN, SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS ET SERVICES D'ASSAINISSEMENT	1 055	3,1	1 395	3,5	2 455	3,3	43,0
SERVICES D'ENSEIGNEMENT	3 885	11,3	1 305	3,3	5 195	7,0	74,8
SOINS DE SANTÉ ET ASSISTANCE SOCIALE	8 245	24,0	1 605	4,0	9 855	13,3	83,7
ARTS, SPECTACLES ET LOISIRS	410	1,2	255	0,6	670	0,9	61,2
HÉBERGEMENT ET SERVICES DE RESTAURATION	2 975	8,7	1 420	3,6	4 395	5,9	67,7
AUTRES SERVICES (SAUF LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES)	1 820	5,3	1 980	5,0	3 795	5,1	48,0
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	2 895	8,4	2 345	5,9	5 245	7,1	55,2



TABLEAU 3.4 (SUITE)

POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE PAR CERTAINS SECTEURS D'ACTIVITÉ, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2010 ET 2011

	ENSEMBLE DU QUÉBEC						
	FEMMES	PART DE L'EMPLOI FÉMININ	HOMMES	PART DE L'EMPLOI MASCULIN	TOTAL	PART DE L'EMPLOI TOTAL	TAUX DE FÉMINITÉ
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	
TOTAL – INDUSTRIE – SYSTÈME DE CLASSIFICATION DES INDUSTRIES DE L'AMÉRIQUE DU NORD (SCIAN) 2007	1 947 635	100,0	2 137 485	100,0	4 085 125	100,0	47,7
INDUSTRIES PRIMAIRES	34 905	1,8	104 150	4,9	139 050	3,4	25,1
AGRICULTURE, FORESTERIE, PÊCHE ET CHASSE	22 920	1,2	61 545	2,9	84 465	2,1	27,1
EXTRACTION MINIÈRE, EXPLOITATION EN CARRIÈRE, ET EXTRACTION DE PÉTROLE ET DE GAZ	2 730	0,1	18 040	0,8	20 770	0,5	13,1
SERVICES PUBLICS	9 255	0,5	24 565	1,1	33 815	0,8	27,4
TRANSFORMATION	161 220	8,3	556 955	26,1	718 175	17,6	22,4
CONSTRUCTION	28 170	1,4	213 610	10,0	241 780	5,9	11,7
FABRICATION	133 050	6,8	343 345	16,1	476 395	11,7	27,9
FABRICATION D'ALIMENTS, DE BOISSONS ET DE PRODUITS DU TABAC	27 040	1,4	46 165	2,2	73 205	1,8	36,9
FABRICATION DE PRODUITS EN BOIS	5 345	0,3	28 440	1,3	33 780	0,8	15,8
FABRICATION DU PAPIER	4 190	0,2	19 770	0,9	23 965	0,6	17,5
PREMIÈRE TRANSFORMATION DES MÉTAUX	2 610	0,1	21 745	1,0	24 355	0,6	10,7
FABRICATION DE PRODUITS MÉTALLIQUES	6 745	0,3	33 525	1,6	40 270	1,0	16,7
FABRICATION DE MACHINES	5 480	0,3	25 275	1,2	30 755	0,8	17,8
SERVICES	1 751 505	89,9	1 476 400	69,1	3 227 910	79,0	54,3
COMMERCE DE GROS	56 280	2,9	113 545	5,3	169 825	4,2	33,1
COMMERCE DE DÉTAIL	266 655	13,7	234 725	11,0	501 380	12,3	53,2
TRANSPORT ET ENTREPOSAGE	43 545	2,2	137 745	6,4	181 290	4,4	24,0
INDUSTRIE DE L'INFORMATION ET INDUSTRIE CULTURELLE	41 885	2,2	56 455	2,6	98 340	2,4	42,6
FINANCE ET ASSURANCES	102 295	5,3	56 935	2,7	159 230	3,9	64,2
SERVICES IMMOBILIERS ET SERVICES DE LOCATION ET DE LOCATION À BAIL	25 425	1,3	35 940	1,7	61 365	1,5	41,4
SERVICES PROFESSIONNELS, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	123 200	6,3	158 915	7,4	282 120	6,9	43,7
SERVICES ADMINISTRATIFS, SERVICES DE SOUTIEN, SERVICES DE GESTION DES DÉCHETS ET SERVICES D'ASSAINISSEMENT	63 600	3,3	92 535	4,3	156 135	3,8	40,7
SERVICES D'ENSEIGNEMENT	201 860	10,4	99 565	4,7	301 425	7,4	67,0
SOINS DE SANTÉ ET ASSISTANCE SOCIALE	398 870	20,5	97 255	4,5	496 125	12,1	80,4
ARTS, SPECTACLES ET LOISIRS	37 265	1,9	41 535	1,9	78 800	1,9	47,3
HÉBERGEMENT ET SERVICES DE RESTAURATION	140 490	7,2	112 650	5,3	253 140	6,2	55,5
AUTRES SERVICES (SAUF LES ADMINISTRATIONS PUBLIQUES)	100 585	5,2	88 705	4,1	189 290	4,6	53,1
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES	147 835	7,6	147 645	6,9	295 480	7,2	50,0

Source : Statistique Canada (2013).



Les femmes de la région de l'Abitibi-Témiscamingue s'intègrent encore laborieusement aux professions à prédominance masculine. Le revenu moyen des femmes qui exercent l'une des 15 principales professions occupées par les hommes (19 785 \$) ne correspond qu'à 43,2 % de celui des hommes (45 841 \$), disparité plus importante que dans l'ensemble du Québec (64,0%). Les femmes de ce groupe gagnent aussi un salaire moyen nettement inférieur à celles du groupe des 15 principales professions occupées par des femmes (25 685 \$). De même, les femmes qui exercent l'une des 15 principales professions occupées par les hommes travaillent moins à temps plein que leurs homologues des 15 principales professions occupées par les femmes. Si l'accès à ces professions diversifie l'emploi des femmes, force est de constater qu'il ne résout pas les inégalités du marché du travail selon le sexe.

LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES DIFFÉRENTES INDUSTRIES

L'industrie des services emploie 70,9 % de la main-d'œuvre expérimentée de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, dont une majorité de femmes (59,4 %). Ce secteur est de loin le principal employeur des femmes, puisque 90,9 % de la main-d'œuvre féminine y travaille. De même, dans l'ensemble du Québec, la grande majorité, soit 89,9 % des femmes actives sur le marché du travail, se trouve dans cette industrie.

L'industrie primaire génère 15,6 % des emplois de la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Elle constitue ainsi un pôle de développement majeur de la région, avec une concentration d'emplois nettement plus grande que dans l'ensemble du Québec, où cette industrie regroupe 3,4 % des emplois totaux. Cependant, seulement 4,8 % des femmes travaillent dans cette industrie dans la région, alors que c'est le cas de 24,9 % des hommes.

TABLEAU 3.5

TRAVAIL AUTONOME DE LA POPULATION ACTIVE ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, LE STATUT DE L'ENTREPRISE, LA PRÉSENCE DE PERSONNEL ET L'ORIGINE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2011

	FEMMES			HOMMES		
	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES	POPULATION	PART DE LA POPULATION ACTIVE	PART DES ENTREPRISES
	NOMBRE	%		NOMBRE	%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
POPULATION ACTIVE	1 994 885	100,0	---	2 188 560	100,0	---
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	149 725	7,5	100,0	265 380	12,1	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	42 715	2,1	28,5	115 675	5,3	43,6
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	38 070	1,9	25,4	109 085	5,0	41,1
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	111 660	5,6	74,6	156 300	7,1	58,9
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE						
POPULATION ACTIVE	34 795	100,0	---	40 560	100,0	---
PROPRIÉTAIRE D'ENTREPRISE	2 140	6,2	100,0	2 905	7,2	100,0
ENTREPRISE CONSTITUÉE EN SOCIÉTÉ	615	1,8	28,7	1 425	3,5	49,1
ENTREPRISE AVEC PERSONNEL	650	1,9	30,4	1 645	4,1	56,6
ENTREPRISE SANS PERSONNEL	1 495	4,3	69,9	1 260	3,1	43,4

Source : Statistique Canada (2013).



Le taux de féminité y est beaucoup plus faible que dans l'ensemble du Québec, soit respectivement 14,3 % et 25,1 %. La part importante du secteur minier, employant peu de femmes, explique seulement en partie cet écart. En effet, dans les différentes entreprises qui composent l'industrie primaire, la proportion des femmes est systématiquement plus faible que dans l'ensemble du Québec. Ainsi, un développement axé sur ces secteurs apporte peu aux femmes de la région, dans l'état actuel des choses.

Dans les industries de transformation et de construction de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, seule une mince part des emplois va aux femmes. Ainsi, l'industrie de la transformation n'embauche que 4,2 % de la population active féminine comparativement à 21,4 % de la population active masculine. Le taux de féminité y est aussi nettement plus faible dans la région que dans l'ensemble du Québec, soit respectivement 14,4 % et 22,4 %.

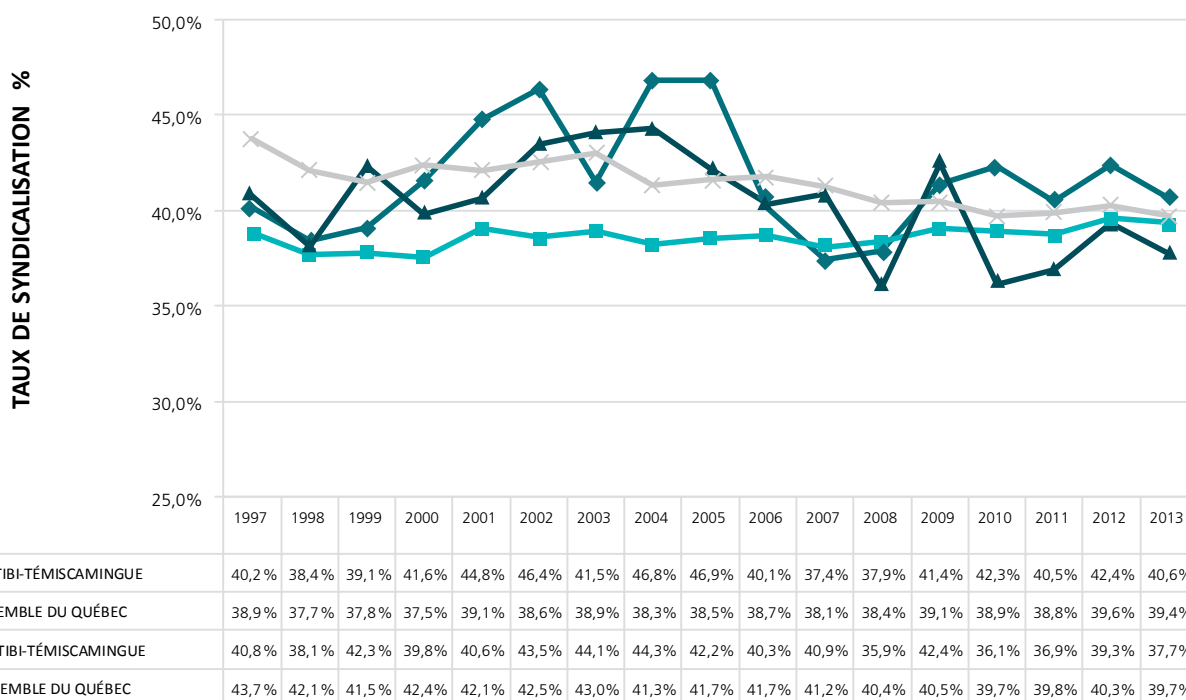
L'ENTREPRENEURIAT

Les propriétaires d'entreprises, toutes catégories confondues, comptent pour 6,2 % de la population active féminine et pour 7,2 % de la population active masculine. La proportion d'entrepreneures de la région de l'Abitibi-Témiscamingue est légèrement inférieure à celle de l'ensemble du Québec, où les propriétaires d'entreprises correspondent à 7,5 % de la population active féminine. De même, moins d'hommes de la région optent pour la propriété d'entreprises qu'au Québec, où les entrepreneurs constituent 12,1 % de la population active masculine.

Les entreprises n'ont pas toutes la même envergure, la création d'emploi étant étroitement liée au développement entrepreneurial. Dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, une part plus grande de propriétaires d'entreprises emploie du personnel que dans l'ensemble du Québec. Dans cette catégorie,

GRAPHIQUE 3.1

PERSONNES ÂGÉES DE 15 ANS ET PLUS EMPLOYÉES ET SYNDICALISÉES SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 1997 À 2013



Source : Statistique Canada (2014).



la région affiche des taux semblables à ceux de l'ensemble du Québec, les femmes propriétaires d'entreprises avec personnel y représentant 1,9% de la population active à l'échelle régionale. Les hommes de cette catégorie forment 4,1% de la population active comparativement à 5,0% dans l'ensemble du Québec. La proportion d'entreprises sans personnel, qui correspond plutôt à du travail autonome, est nettement plus faible dans la région que dans l'ensemble du Québec, et ce, de façon plus marquée chez les hommes. Dans la région, ces entreprises représentent 69,9% des entreprises appartenant à une femme et 43,4%, à un homme comparativement à 74,6% des entreprises appartenant à une femme et 58,9%, à un homme pour l'ensemble du Québec.

LA SYNDICALISATION

En 2013, 40,6% des femmes occupant un emploi sont syndiquées dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, alors que ce taux se situe à 37,7% chez les hommes. L'évolution du taux de syndicalisation est très volatile dans la région, probablement en partie à cause de l'échantillonnage. Au Québec, le taux de syndicalisation des femmes a légèrement augmenté : il est passé de 38,9% en 1997 à 39,4% en 2013. Chez les hommes, ce taux a baissé sensiblement de 1997 (43,7%) à 2013 (39,7%). Pour cette période, l'évolution des taux de la région correspond aussi à celle de l'ensemble du Québec. Depuis 1997, le taux de syndicalisation des Témiscabitiennes est supérieur à l'ensemble des Québécoises, tandis que c'est plutôt le contraire chez les hommes. Ainsi, en 2013, le taux de syndicalisation dans la région atteint 40,6% chez les femmes et 37,7% chez les hommes.

LA CONCILIATION DES OBLIGATIONS PROFESSIONNELLES ET PERSONNELLES

D'une façon générale, le marché du travail n'est pas encore parfaitement adapté à l'arrivée massive des femmes, du moins c'est ce que traduit leur taux d'emploi, lequel continue de subir l'influence de la difficile conciliation des obligations professionnelles et personnelles. En effet, plus de femmes délaissent le marché du travail lorsqu'elles ont des enfants, surtout en bas âge. Les indicateurs du marché du travail s'affaiblissent considérablement en situation monoparentale, avec des enfants d'âge préscolaire. Le nombre de places en garderies a augmenté au cours des dernières années, mais la région de l'Abitibi-Témiscamingue n'a pas maintenu le ratio obtenu dans l'ensemble du Québec sur ce chapitre. Toutefois, la création de services de garde à contribution réduite et l'offre de congés rémunérés à l'usage exclusif des pères s'avèrent un pas dans la bonne direction pour harmoniser la conciliation entre le travail et la famille et tendre ainsi vers l'équilibre du partage des responsabilités entre les sexes.





LA FAMILLE⁵ ET L'EMPLOI

Le TGN à l'ENM est élevé dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Cependant, la répartition de la population selon le genre de ménage correspond de près à celle qui a été obtenue dans le Recensement de 2011, lequel fournit aussi des données sur la situation familiale. La comparaison de l'ENM avec cette source montre qu'il y a une plus faible représentation des hommes en situation monoparentale dans l'ENM que dans le Recensement, le nombre estimé par l'ENM pour la région correspondant à 91,8 % de celui du Recensement.

La présence d'enfants à la maison influe moins sur le taux d'emploi masculin que sur le taux d'emploi féminin, en particulier lorsque les enfants sont en bas âge. Les femmes à la tête d'une famille monoparentale s'en tirent moins bien que les hommes sur le plan de l'emploi. Dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, seulement 52,3 % des mères d'enfants d'âge préscolaire en situation monoparentale occupent un emploi comparativement à 69,2 % des pères d'enfants de cet âge dans la même situation. C'est ce groupe de parents qui présentent la plus grande différence par rapport à l'ensemble du Québec, où 61,9 % des femmes et 80,8 % des hommes dans cette situation ont un emploi. Le taux d'emploi de l'ensemble des mères témiscabitiennes d'enfants d'âge préscolaire augmente à 77,9 % si elles vivent en couple comparativement à 75,1 % de leurs homologues de l'ensemble du Québec.

TABLEAU 4.1

TAUX D'EMPLOI DES PERSONNES ÂGÉES DE 25 À 54 ANS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE, LA SITUATION DE COUPLE OU MONOPARENTALE ET LA PRÉSENCE D'ENFANTS ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2011

		TOTAL	PERSONNES AVEC ENFANTS		TOTAL	PERSONNES SANS ENFANTS
			ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS	ENFANTS DE MOINS DE 15 ANS		
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
FEMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	78,8	73,6	77,1	78,4	79,3
	SITUATION DE COUPLE	80,2	75,1	78,2	79,3	82,2
	SITUATION MONOPARENTALE	74,8	61,9	71,7	74,8	---
HOMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	84,1	88,6	89,3	89,5	78,8
	SITUATION DE COUPLE	89,3	88,8	89,7	90,0	87,7
	SITUATION MONOPARENTALE	83,2	80,8	82,5	83,2	---
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE						
FEMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	77,9	74,7	79,6	79,8	74,9
	SITUATION DE COUPLE	79,5	77,9	81,7	81,3	75,6
	SITUATION MONOPARENTALE	73,4	52,3	69,4	73,2	---
HOMMES	TOTAL DANS LES MÉNAGES	82,8	89,8	90,5	90,3	74,2
	SITUATION DE COUPLE	89,4	90,1	90,9	90,9	85,9
	SITUATION MONOPARENTALE	83,3	69,2	80,0	83,3	---

Source : Statistique Canada (2013); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011031).

5 D'entrée de jeu, il faut souligner que la question portant sur le temps consacré gratuitement à la famille et aux travaux ménagers a été retirée du questionnaire de l'ENM. Cette information n'est donc plus accessible pour les régions du Québec. Il n'existe des données équivalentes que pour le Canada. Les données diffusées sur la famille montrent de grandes différences entre le Québec et le Canada, de sorte que ces données ont été jugées non pertinentes pour le présent portrait.



TABEAU 4.2

**RÉPARTITION DES PLACES SOUS PERMIS DANS LES SERVICES DE GARDE,
ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2006 ET 2011**

	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE			ENSEMBLE DU QUÉBEC		
	2006	2011	VARIATION ENTRE 2006 ET 2011	2006	2011	VARIATION ENTRE 2006 ET 2011
TYPES DE SERVICES DE GARDE						
SERVICES DE GARDE OFFRANT DES PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	NOMBRE		%	NOMBRE		%
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	17	6	-64,7	890	165	-81,5
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	26	30	15,4	1 305	1 411	8,1
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	1	1	0,0	534	646	21,0
TOTAL	44	37	-15,9	2 729	2 222	-18,6
GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	0	1	---	78	346	343,6
TOTAL	44	38	-13,6	2 807	2 568	-8,5
PLACES DANS LES SERVICES DE GARDE						
PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	NOMBRE		%	NOMBRE		%
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	2 421	2 330	-3,8	89 011	91 607	2,9
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	1 516	1 711	12,9	74 573	82 671	10,9
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	80	80	0,0	33 034	40 526	22,7
TOTAL	4 017	4 121	2,6	196 618	214 804	9,2
PLACES DANS LES GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	0	75	---	3 487	17 824	411,2
TOTAL	4 017	4 196	4,5	200 105	232 628	16,3
ENFANTS DE 0 À 4 ANS DANS L'ENSEMBLE DE LA POPULATION	7 450	8 565	15,0	375 270	440 840	17,5
RATIO DE PLACES PAR ENFANT DE 0 À 4 ANS						
SERVICES DE GARDE OFFRANT DES PLACES À CONTRIBUTION RÉDUITE	%					
BUREAUX COORDONNATEURS – GARDERIE EN MILIEU FAMILIAL	32,5	27,2	---	23,7	20,8	---
CENTRES DE LA PETITE ENFANCE (CPE)	20,3	20,0	---	19,9	18,8	---
GARDERIES SUBVENTIONNÉES	1,1	0,9	---	8,8	9,2	---
TOTAL	53,9	48,1	---	52,4	48,7	---
GARDERIES NON SUBVENTIONNÉES	0,0	0,9	---	0,9	4,0	---
TOTAL	53,9	49,0	---	53,3	52,8	---

Source : Ministère de la Famille (2011); Ministère de la Famille (2013); Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine (2006); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011024).



LES SERVICES DE GARDE

Dans le contexte où de plus en plus de femmes concilient les soins à donner aux enfants et le travail rémunéré, la disponibilité et le coût des services de garde constituent des facteurs importants dans la décision des parents de jeunes enfants de retourner ou non sur le marché du travail après l'arrivée de leur enfant.

À ce sujet, au Québec, le nombre de places offertes en services de garde a presque triplé de 1998 à 2011. Il y avait en effet 82 032 places offertes en 1998 et 232 628 places en 2011. On est ainsi passé d'un ratio de places par enfants de moins de 4 ans de 19,2 % en 1998 à 53,3 places en 2006. Le nombre de places à contribution réduite⁶ a augmenté de 9,2 % de 2006 à 2011, pour s'établir à 214 804 places. Cependant, cette augmentation n'a pas suffi à répondre à la hausse de natalité, de sorte que le ratio a diminué à 52,8 % en 2011.

Dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, le nombre de places a presque quadruplé pendant la période 1998-2006. On dénombrait 1 101 places en 1998 et 4 196 en 2011. Seulement 75 de ces places sont disponibles dans les garderies non subventionnées⁷. Toutefois, le ratio de places par enfants de moins de 4 ans a diminué de 53,9 % en 2006 à 49,0 % en 2011 et n'a pas suivi l'augmentation québécoise. Il manque ainsi 324 places dans la région pour atteindre le taux du Québec en 2011.

LE CONGÉ SUIVANT L'ARRIVÉE D'UN ENFANT

La décision gouvernementale concernant l'octroi de périodes de congé assorties d'une protection de l'emploi et d'une garantie de revenu suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant repose notamment sur la prise en considération des problèmes liés à la dénatalité et a pour objet l'amélioration du développement de l'enfant et le maintien du lien de la mère avec le marché du travail. Cette décision concerne également la promotion de l'équité entre les sexes. En ce sens, l'introduction d'un congé rémunéré à l'usage exclusif du père et non

transférable à la mère encourage les pères à prendre part aux activités de soin et d'éducation des enfants et favorise ainsi un meilleur partage des responsabilités en matière de soins des enfants et d'emploi entre les deux parents. En outre, le partage des congés parentaux entre le père et la mère réduit le risque de discrimination à l'embauche des femmes, puisque les hommes assument aussi la présence parentale à l'arrivée des enfants.

À cet effet, depuis le 1^{er} janvier 2006, le Régime québécois d'assurance parental (RQAP) prévoit le versement de prestations à toutes les travailleuses et à tous les travailleurs admissibles qui prennent un congé de maternité, exclusif à la mère, un congé de paternité, exclusif au père, un congé parental, pouvant être pris par l'un ou l'autre des parents ou partagé entre eux ou encore un congé d'adoption. Bien que le RQAP favorise la prise d'un congé de paternité et qu'un certain nombre de pères choisissent par la suite de partager le congé parental avec la mère, le congé suivant la naissance ou l'adoption d'un enfant repose toujours principalement sur les épaules des femmes.

Ainsi, il y a eu 1 497 naissances et 11 adoptions en 2011 dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue pour lesquelles une prestation a été demandée. Pour ces événements, 1 388 mères⁸ et 1 247 pères ont touché des prestations du RQAP. De ce nombre, 339 mères se sont prévaluées du régime particulier⁹. Cela représente une plus grande proportion de Témiscabitiennes que de Québécoises, soit 24,4 % comparativement à 21,3 %. Cependant, le choix du régime particulier a perdu du terrain dans la région, alors que les Québécoises ont augmenté légèrement leur participation à ce régime. Par ailleurs, les pères prennent davantage part au RQAP qu'ils ne le faisaient en 2008, le nombre d'hommes prestataires ayant augmenté de 13,5 % dans la région et de 10,6 % au Québec, hausse significative si l'on considère que le nombre de naissances et d'adoptions s'est accru de 6,8 % dans la région et de 3,8 % au Québec. Dans la région, l'augmentation chez les hommes s'est faite exclusivement dans le régime de base (hausse de 20,6 %), alors que, dans l'ensemble du Québec, l'accroissement des prestations du régime particulier (14,3 %) était plus élevé que celui des prestations du régime de base (9,4 %).

6 Les places à contributions réduites sont fixées à un tarif de 7 \$ par jour pour les parents d'enfants de moins de 5 ans. Ce tarif sera assujéti à une augmentation progressive des frais de garde et devrait s'établir à 9 \$ par jour par enfant en septembre 2015; il sera indexé par la suite en fonction de la variation annuelle du revenu disponible par personne. Ce montant représente une fraction du coût réel des frais de garde, la différence étant payée par l'État.

7 Pour les frais de garde non subventionnée (à tarif courant), les parents bénéficient d'un crédit d'impôt remboursable.

8 Le RQAP étant un régime de remplacement du revenu, il faut avoir touché un revenu d'emploi pour y avoir droit: il y a donc plus de naissances que de mères qui ont reçu des prestations.

9 Le régime particulier est le régime le plus court avec des prestations plus élevées. S'il est intéressant de noter la différence selon le sexe du choix de ce régime, il n'est maintenant plus possible d'avoir les données du congé de paternité séparées par région ni le nombre d'hommes qui prennent le maximum du congé de paternité.



TABEAU 4.3

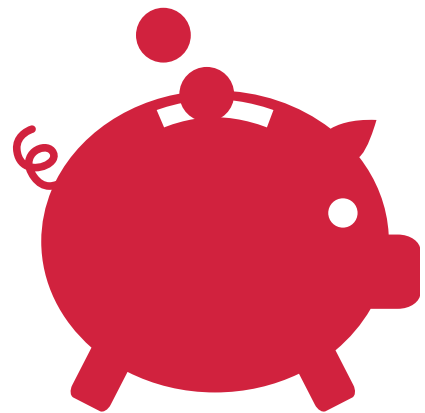
**PRESTATAIRES DU RÉGIME QUÉBÉCOIS DE L'ASSURANCE PARENTALE
SELON LE SEXE ET LE RÉGIME, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2008 ET 2012**

	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE			ENSEMBLE DU QUÉBEC		
	2008	2012	VARIATION ENTRE 2008 ET 2012	2008	2012	VARIATION ENTRE 2008 ET 2012
	NOMBRE		%	NOMBRE		%
ÉVÉNEMENTS						
NAISSANCES	1 403	1 497	6,7	73 808	76 775	4,0
ADOPTIONS	9	11	22,2	611	479	-21,6
TOTAL	1 412	1 508	6,8	74 419	77 254	3,8
FEMMES – RÉGIME DE BASE						
NAISSANCES	899	1 044	16,1	53 321	55 123	3,4
ADOPTIONS	7	5	-28,6	370	266	-28,1
TOTAL	906	1 049	15,8	53 691	55 389	3,2
FEMMES – RÉGIME PARTICULIER						
NAISSANCES	335	335	0,0	13 586	14 890	9,6
ADOPTIONS	1	4	300,0	149	101	-32,2
TOTAL	336	339	0,9	13 735	14 991	9,1
HOMMES – RÉGIME DE BASE						
NAISSANCES	727	881	21,2	40 401	44 175	9,3
ADOPTIONS	5	2	-60,0	137	168	22,6
TOTAL	732	883	20,6	40 538	44 343	9,4
HOMMES – RÉGIME PARTICULIER						
NAISSANCES	366	362	-1,1	13 512	15 462	14,4
ADOPTIONS	1	2	100,0	104	101	-2,9
TOTAL	367	364	-0,8	13 616	15 563	14,3

Sources : Conseil de gestion de l'assurance parentale (2008); Conseil de gestion de l'assurance parentale (2012).

LE REVENU

En dépit du niveau de scolarité plus élevé des jeunes, le revenu des Témiscabitiennes reste inférieur à celui des Témiscabitibiens. Le revenu médian des femmes équivaut à seulement 60,9 % du revenu des hommes dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue comparativement à 71,2 % au Québec. En outre, le revenu d'emploi des femmes demeure inférieur à celui des hommes, peu importe le groupe d'âge. Cet écart se répercute sur l'ensemble des sources de revenu et touche les femmes tout au long de leur vie. Près de la moitié des femmes de la région (45,4 %) ont gagné moins de 20 000 \$ en 2010. La proportion est beaucoup plus faible chez les hommes (28,2 %). Contrairement aux Témiscabitiennes, les Témiscabitibiens gagnent des revenus d'emploi supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec, ce qui contribue à rehausser le revenu du ménage. Ainsi, moins de femmes (7,0 %) et d'hommes (6,3 %) de la région vivent dans des ménages à faible revenu que dans l'ensemble du Québec (12,8 % et 11,5 %).





LES SOURCES DE REVENU

Outre le revenu tiré de l'emploi ou d'un travail autonome, le revenu total des personnes provient de placements, des pensions de retraite, des rentes et de transferts gouvernementaux. Selon l'ENM¹⁰, le revenu médian, qui mesure celui de la classe moyenne, s'élevait à 22 075 \$ en 2010 pour les Témiscabitiennes, soit 60,9 % de celui des hommes (36 275 \$). La disparité de revenu selon le sexe est nettement plus importante dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue que dans l'ensemble du Québec, où les femmes gagnent 71,2 % du revenu des hommes. Le ratio du revenu total médian des femmes par rapport à celui des hommes y occupe le 3^e rang parmi les ratios les plus faibles au Québec, après ceux des régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean (56,2 %) et de la Côte-Nord (56,9 %).

Le travail, qui représente la principale source de revenu des femmes et des hommes, rapporte toujours plus aux seconds qu'aux premières. Les salaires et les traitements constituent la majeure partie du revenu d'emploi. Selon l'ENM, dans l'ensemble du Québec, 63,6 % du revenu total des femmes et 69,2 % de celui des hommes provient de salaires et de traitements. Ces proportions sont semblables dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, les salaires et les traitements produisant 60 % du revenu des femmes et dépassant 70 % de celui des hommes. Le revenu d'emploi, provenant des salaires, des traitements et du travail autonome, correspond à 67,7 % du revenu total des Québécoises et à 74,7 % de celui des Québécois, alors qu'il représente 67,4 % de celui des Témiscabitiennes et 77,3 % de celui des Témiscabitiens.

Plus de femmes que d'hommes reçoivent des transferts gouvernementaux. Ce type de revenu est plus fréquent que le revenu d'emploi chez les femmes, tant dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue que dans l'ensemble du Québec. Cependant, les montants des paiements de transferts sont plus petits que les revenus d'emploi dans la région, de sorte que seulement 22,6 % des revenus des Témiscabitiennes proviennent des paiements de transferts en comparaison de 20,3 % dans l'ensemble du Québec. Une proportion beaucoup plus faible des revenus masculins que des revenus féminins provient des paiements de transferts, soit 12,9 % dans la région et 11,1 % dans l'ensemble du Québec. Comme on peut s'y attendre, les prestations pour enfants constituent une source de transferts gouvernementaux pour un grand nombre de femmes, alors que c'est anecdotique pour les hommes. Dans la région, on compte une plus grande proportion des prestataires d'assurance-emploi que dans l'ensemble du Québec, et ce, tant chez les femmes que chez les hommes. En outre, les prestations médianes des femmes y sont inférieures à celles des hommes, ce qui est conforme à l'écart de salaires entre les deux sexes. Curieusement, dans l'ensemble du Québec,

la prestation médiane des femmes s'avère supérieure à celle des hommes, ce qui laisse croire qu'elle exclut davantage les femmes à faible revenu.

Les Témiscabitiennes ont un revenu médian de pensions de retraite de 11 435 \$, soit un montant plus élevé que l'ensemble des Québécoises (10 484 \$), qui correspond ainsi à 89,3 % du revenu des hommes. Toutefois, les données de l'ENM sont partielles pour la population de 65 ans et plus. En effet, l'ENM exclut d'office la population vivant dans les ménages collectifs, notamment les résidences pour personnes âgées, soit 14,8 % des femmes et 7,6 % des hommes de 65 ans et plus de la région. Chez les 80 ans et plus, 37,0 % des femmes et 24,3 % des hommes de la région vivent dans les ménages collectifs, et cette population est la plus sujette à percevoir de faibles revenus. Ces proportions figurent parmi les plus élevées de toutes les régions. Dans l'ensemble du Québec, l'ENM écarte 12,9 % des femmes et 6,7 % des hommes de 65 ans et plus, proportion qui grimpe à 31,5 % des femmes et à 19,4 % des hommes pour la population de 80 ans et plus.

LE REVENU D'EMPLOI

Quel que soit leur âge, les Témiscabitiennes gagnent un revenu médian inférieur à celui des hommes. Au Québec, les femmes gagnent 74,9 % du revenu médian d'emploi des hommes, alors que cette proportion est estimée à 61,5 % dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, soit le 2^e rang parmi les ratios les plus faibles au Québec après celui de la région de la Côte-Nord (59,0 %).

Dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, les femmes de 15 à 19 ans obtiennent le meilleur ratio de revenu médian par rapport à celui des hommes (93,3 %), ratio s'approchant le plus de l'ensemble du Québec (95,8 %) pour le même groupe d'âge. Chez les femmes, c'est le seul groupe d'âge dont le revenu d'emploi est supérieur à celui du Québec. Chez les hommes, le revenu d'emploi dépasse celui de l'ensemble du Québec, quel que soit le groupe d'âge, la différence la plus marquée se trouvant chez les 25 à 29 ans. C'est en effet dans ce groupe d'âge que l'écart de revenu selon le sexe est le plus élevé de la région, les femmes ne gagnant que 55,9 % du revenu masculin. Le revenu atteint son sommet chez les 35 à 44 ans : il s'établit à 32 523 \$ chez les Témiscabitiennes, ce qui correspond à 62,5 % de celui des hommes (52 066 \$). Dans la région, l'écart de revenu selon le sexe ne suit pas une progression régulière en fonction du groupe d'âge, contrairement à ce qui se produit dans l'ensemble du Québec. D'importantes inégalités de revenu selon le sexe persistent donc passé l'âge où les familles ont des enfants à la maison. Ainsi, au Québec, l'écart de revenu par rapport aux hommes s'accroît selon le groupe d'âge pour atteindre 73,2 % chez les 55 à 64 ans. Cet écart de revenu est encore plus important dans la région (62,4 %).

10 L'indicateur combiné de TGN, qui combine les non-réponses à l'ensemble du questionnaire et les non-réponses partielles pour la région de l'Abitibi-Témiscamingue (32,8 %) est le plus élevé des régions du Québec. Il convient donc d'être prudent dans l'interprétation de ces données.



TABLEAU 5.1

REVENU MOYEN ET REVENU MÉDIAN EN 2010 DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LA SOURCE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2011

	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE				ENSEMBLE DU QUÉBEC			
	EFFECTIF	REVENU MOYEN	REVENU MÉDIAN	RATIO FEMMES/HOMMES	EFFECTIF	REVENU MOYEN	REVENU MÉDIAN	RATIO FEMMES/HOMMES
	NOMBRE	\$		%	NOMBRE	\$		%
FEMMES								
POPULATION TOTALE	58 530		---		3 303 950		---	
SANS REVENU	3 120		---		169 870		---	
AVEC REVENU	55 410	28 574	22 075	60,9	3 134 085	30 523	23 598	71,2
REVENU D'EMPLOI	36 830	28 977	23 274	61,5	2 076 385	31 174	25 066	74,9
TRAITEMENTS ET SALAIRES	34 820	28 671	24 182	63,3	1 946 970	31 246	26 079	75,6
REVENU D'UN TRAVAIL AUTONOME	3 620	19 010	7 475	221,6	231 060	16 856	6 137	85,2
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	42 750	8 366	7 408	100,8	2 426 390	8 016	7 038	130,5
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	8 355	6 757	5 076	90,4	382 470	6 972	4 818	109,5
PRESTATIONS POUR ENFANTS	16 680	5 327	4 363	116,1	867 835	5 378	4 528	113,2
PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA OU DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC	13 780	5 177	5 380	75,0	795 960	5 328	5 495	77,7
REVENU DE PENSION DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE ET SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI	10 170	8 613	8 245	130,2	620 535	8 130	6 479	103,9
AUTRES REVENUS DU GOUVERNEMENT	22 230	2 405	682	79,7	1 342 855	2 107	681	90,4
REVENU DE PLACEMENTS	13 040	2 769	413	74,3	874 545	3 758	552	83,0
PENSIONS DE RETRAITE	6 445	15 437	11 435	89,3	429 295	15 434	10 484	56,4
AUTRE REVENU EN ESPÈCES	7 055	3 246	1 000	105,6	441 080	3 563	790	98,5
HOMMES								
POPULATION TOTALE	59 295		---		3 170 635		---	
SANS REVENU	2 000		---		121 325		---	
AVEC REVENU	57 300	44 027	36 275		3 049 315	42 343	33 148	
REVENU D'EMPLOI	43 010	45 366	37 834		2 281 440	42 282	33 448	
TRAITEMENTS ET SALAIRES	41 545	44 262	38 232		2 123 195	42 092	34 508	
REVENU D'UN TRAVAIL AUTONOME	3 730	30 057	3 373		295 705	23 995	7 203	
TRANSFERTS GOUVERNEMENTAUX	37 100	8 805	7 349		2 005 465	7 160	5 394	
PRESTATIONS D'ASSURANCE-EMPLOI	11 475	6 378	5 614		476 000	5 749	4 401	
PRESTATIONS POUR ENFANTS	1 160	4 607	3 758		55 955	4 823	4 000	
PRESTATIONS DU RÉGIME DE PENSIONS DU CANADA OU DU RÉGIME DE RENTES DU QUÉBEC	13 015	6 803	7 171		678 765	6 680	7 071	
REVENU DE PENSION DE LA SÉCURITÉ DE LA VIEILLESSE ET SUPPLÉMENT DE REVENU GARANTI	9 070	7 783	6 332		478 925	7 468	6 235	
AUTRES REVENUS DU GOUVERNEMENT	25 285	3 518	856		1 422 840	2 278	753	
REVENU DE PLACEMENTS	15 560	4 981	556		849 710	6 908	665	
PENSIONS DE RETRAITE	7 815	17 420	12 801		465 235	22 386	18 573	
AUTRE REVENU EN ESPÈCES	8 200	3 835	947		430 835	4 663	802	

Source : Statistique Canada (2013).



LA DISTRIBUTION DU REVENU ET LA PAUVRETÉ

LA DISTRIBUTION DU REVENU

Près de la moitié des femmes de la région de l'Abitibi-Témiscamingue (45,4 %) ont gagné moins de 20 000 \$ en 2010, proportion plus élevée que celle de l'ensemble du Québec (43,2 %). Chez les hommes, les proportions sont beaucoup plus faibles, soit 28,2 % dans la région et 31,2 % dans l'ensemble du Québec. À l'inverse, 23,5 % des Témiscabitiennes gagnent 40 000 \$ et plus (26,4 % des Québécoises), alors que

44,5 % des Témiscabitiens se trouvent dans cette tranche de revenu (40,4 % des Québécois).

Les quartiles découpent les ménages en quatre groupes égaux, selon l'importance du revenu gagné. Ainsi, le premier quart regroupe 25 % des ménages ayant le plus faible revenu et le quatrième, 25 % des ménages ayant le revenu le plus élevé. La comparaison des revenus dans les couples hétérosexuels permet d'établir le nombre de femmes gagnant plus que leur conjoint et leur distribution dans les classes de revenu.

Au sein d'un couple hétérosexuel, 23,3 % des Témiscabitiennes gagnent plus que la moitié du revenu du ménage. La proportion est un peu plus élevée dans l'ensemble du Québec,

TABLEAU 5.2

REVENU D'EMPLOI MOYEN ET REVENU D'EMPLOI MÉDIAN DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE GROUPE D'ÂGE ET LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2011

	FEMMES			HOMMES			RATIO FEMMES/HOMMES	
	POPULATION	REVENU D'EMPLOI MOYEN	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN	POPULATION	REVENU D'EMPLOI MOYEN	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN	REVENU D'EMPLOI MOYEN	REVENU D'EMPLOI MÉDIAN
	NOMBRE	\$		NOMBRE	\$		%	
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
15-19 ANS	127 980	6 092	5 206	132 615	7 056	5 432	86,3	95,8
20-24 ANS	199 830	14 849	12 358	206 680	18 026	14 721	82,4	83,9
25-29 ANS	204 270	26 946	24 468	211 830	32 872	30 552	82,0	80,1
30-34 ANS	220 155	32 121	29 264	232 375	42 617	39 240	75,4	74,6
35-44 ANS	420 780	38 755	33 913	442 025	52 181	44 638	74,3	76,0
45-54 ANS	516 265	40 616	34 767	537 330	57 085	46 531	71,2	74,7
55-64 ANS	313 565	31 906	25 816	378 170	47 103	35 286	67,7	73,2
65 ANS ET PLUS	73 530	15 310	6 641	140 410	24 111	5 472	63,5	121,4
15 ANS ET PLUS	2 076 385	31 174	25 066	2 281 440	42 282	33 448	73,7	74,9
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE								
15-19 ANS	2 765	6 399	5 532	3 350	7 881	5 932	81,2	93,3
20-24 ANS	3 310	14 885	11 941	4 145	23 293	17 526	63,9	68,1
25-29 ANS	3 570	25 051	21 284	3 750	42 715	38 103	58,6	55,9
30-34 ANS	3 825	31 163	28 101	3 890	48 315	44 864	64,5	62,6
35-44 ANS	7 500	37 034	32 523	7 380	60 625	52 066	61,1	62,5
45-54 ANS	9 690	36 734	30 934	10 870	59 475	51 923	61,8	59,6
55-64 ANS	5 305	27 681	22 297	7 650	45 676	35 721	60,6	62,4
65 ANS ET PLUS	860	12 699	6 375	1 970	18 393	8 026	69,0	79,4
15 ANS ET PLUS	36 830	28 977	23 274	43 010	45 366	37 834	63,9	61,5

Source : Statistique Canada (2013).



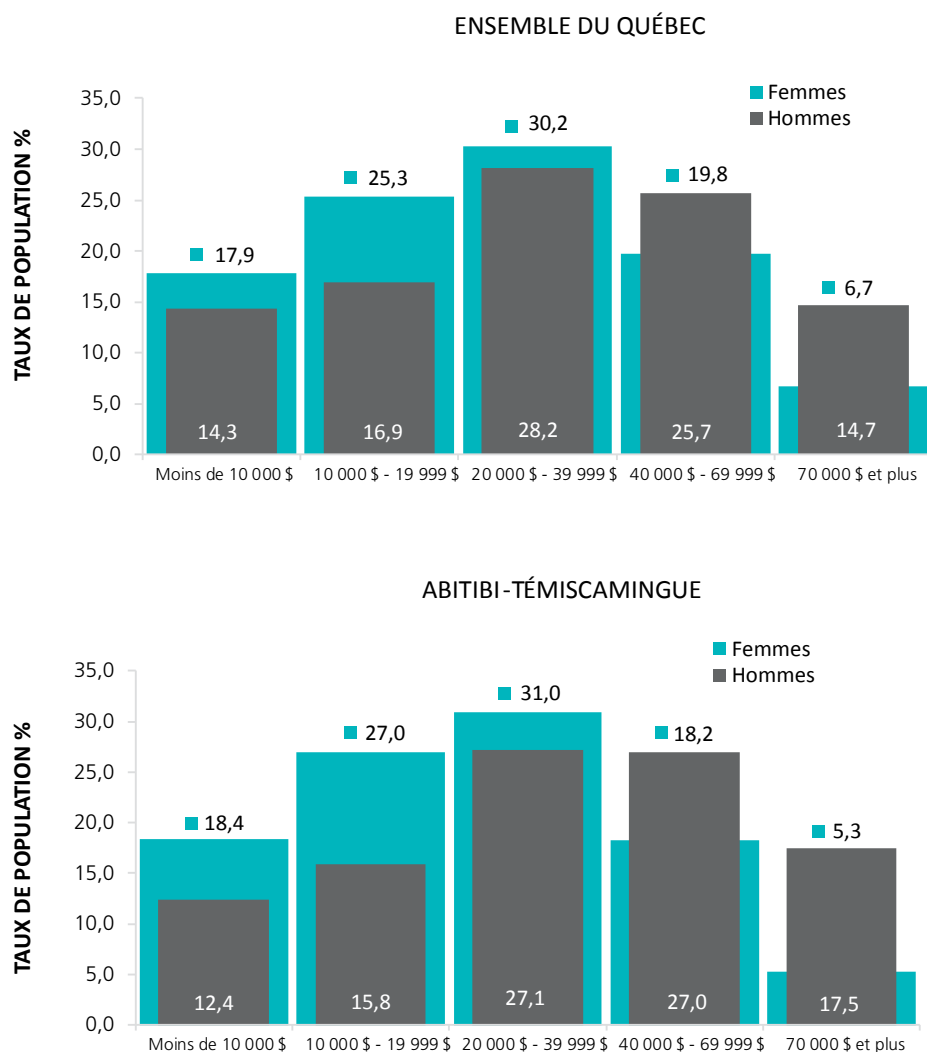
où 26,9% des femmes contribuent à plus de la moitié du revenu du ménage. La proportion de femmes gagnant plus que leur conjoint s'avère plus élevée dans les quartiles de revenus plus faibles. Dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, cette proportion passe de 26,8% des femmes pour les ménages dans le quartile de revenu le plus bas à 20,1% dans le quartile de revenu le plus élevé. Dans l'ensemble du Québec, 30,1% des femmes du quartile de revenu le plus faible gagnent plus de la moitié du revenu du ménage, proportion qui diminue à 23,1% des femmes dans celui qui est le plus élevé.

LES PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU

Les seuils de faible revenu après impôt sont fixés en ajoutant 20 points de pourcentage au revenu après impôt consacré par la famille moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement, en tenant compte de la taille de la famille et de la taille du secteur de résidence. Sans tenir lieu de définition exacte de la pauvreté, cette mesure, que Statistique Canada utilise depuis de nombreuses années, en donne une bonne indication. Il est important de noter que cet indicateur se fonde sur le revenu

GRAPHIQUE 5.1

REVENU TOTAL MOYEN DURANT L'ANNÉE DE LA POPULATION VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE ET LA TRANCHE DE REVENU, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2011



Source: Statistique Canada (2013).

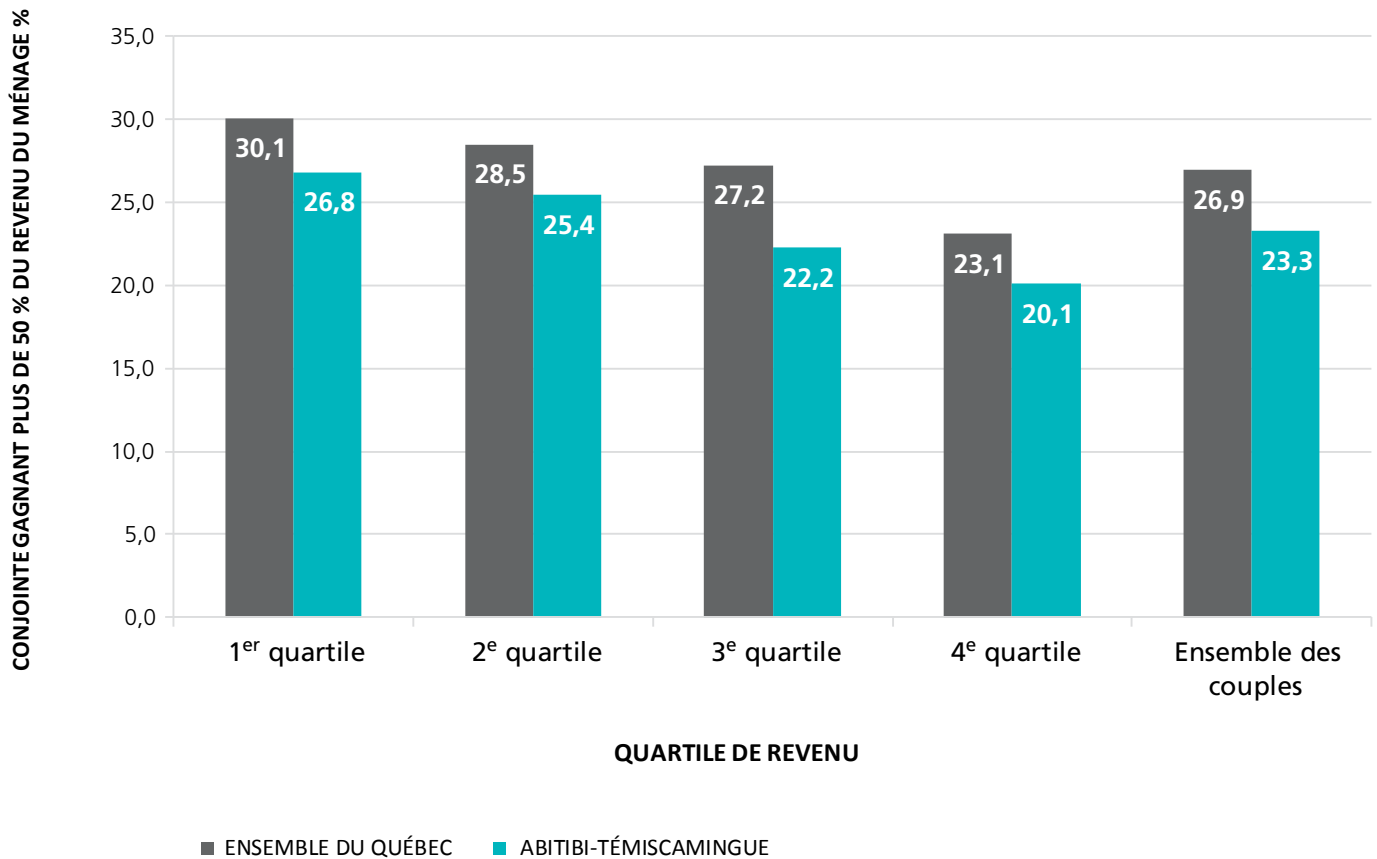


du ménage, qui combine le revenu des femmes et celui des hommes. Ainsi, les femmes vivant dans les ménages au-dessus du seuil de faible revenu qui ne gagnent pas de revenu ou qui ont un revenu plus faible risquent de passer au groupe de ménages sous le seuil de faible revenu en cas de séparation; en l'absence de mariage, le risque se révèle encore plus important. La proportion de la population témiscabitiennne qui vit dans des ménages sous le seuil de faible revenu est inférieure à celle de l'ensemble du Québec. Ce groupe comprend 7,0 % des femmes et 6,3 % des hommes de 15 ans et plus. Comme c'est

le cas dans l'ensemble du Québec, les femmes de la région de l'Abitibi-Témiscamingue sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à vivre sous le seuil de faible revenu. Cette proportion est plus élevée dans le groupe des 55 à 64 ans. Chez les Témiscabitiens, le taux de faible revenu selon le groupe d'âge est, au contraire, plutôt homogène parmi les 15 à 64 ans. Enfin, il se peut que l'exclusion des personnes vivant dans les ménages collectifs expliquée précédemment entraîne une sous-estimation de la population de 65 ans et plus vivant sous le seuil de faible revenu.

GRAPHIQUE 5.2

DISTRIBUTION DU REVENU SELON LE SEXE ET LE QUARTILE DE REVENU DE LA POPULATION EN SITUATION DE COUPLE HÉTÉROSEXUEL VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2011



Source : Statistique Canada (2013).



LA PROPORTION DU REVENU DU MÉNAGE CONSACRÉE AU COÛT DU LOGEMENT

Le coût du logement¹¹ représente la charge la plus importante des ménages à faible revenu. En outre, comme c'est une dépense incompressible, une hausse plus rapide du coût de l'électricité, du chauffage et du loyer ou de l'hypothèque que du revenu entraîne une réduction de la marge de manœuvre pour les autres besoins essentiels. Par ailleurs, le mode de logement locatif ne permet pas de tirer profit de ces dépenses. Ce mode de logement est plus fréquent chez les Témiscabitiennes (41,3 %) que chez les Témiscabitiens (25,4 %).

Ces proportions sont par contre inférieures à celles de l'ensemble du Québec où 47,3 % des femmes et 32,5 % des hommes vivent dans leur logement.

Environ une femme locataire sur deux consacre au moins le quart de son revenu au logement (48,4 % dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue et 52,7 % dans l'ensemble du Québec). La population réservant au moins 50 % de son revenu au loyer se trouve en situation de grande vulnérabilité, réalité que subissent 12,5 % des femmes locataires de la région et 18,2 % de celles de l'ensemble du Québec.

TABLEAU 5.3

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU* SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2011

	FEMMES			HOMMES		
	PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU		POPULATION VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS	PERSONNES VIVANT SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU		POPULATION DANS LES MÉNAGES PRIVÉS
	NOMBRE	%	NOMBRE	NOMBRE	%	NOMBRE
ENSEMBLE DU QUÉBEC						
15-24 ANS	77 995	16,4	475 970	75 025	15,0	499 130
25-34 ANS	71 400	13,9	512 125	69 435	13,7	505 735
35-54 ANS	129 060	11,3	1 146 430	130 220	11,6	1 127 445
55-64 ANS	74 485	13,5	551 540	64 000	12,1	526 840
65 ANS ET PLUS	71 225	11,5	617 880	27 525	5,4	511 480
15 ANS ET PLUS	424 160	12,8	3 303 955	366 195	11,5	3 170 635
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE						
15-24 ANS	685	8,3	8 270	750	7,6	9 905
25-34 ANS	495	5,6	8 770	590	6,9	8 500
35-54 ANS	1 515	7,2	21 185	1 560	7,5	20 900
55-64 ANS	1 230	11,7	10 500	790	7,5	10 530
65 ANS ET PLUS	175	1,8	9 805	65	0,7	9 455
15 ANS ET PLUS	4 100	7,0	58 535	3 750	6,3	59 295

* N'inclut pas la population sur réserves. Dans la région, cela exclut 1 145 personnes.

Source : Statistique Canada (2013).

11 Sous la définition du rapport des frais du logement au revenu, on précise que le coût du logement comprend le prix du loyer (pour les locataires) ou le paiement de l'hypothèque (pour les propriétaires) et les frais d'électricité, de chauffage, de services municipaux, etc. La proportion du revenu mensuel total moyen d'un ménage consacré aux dépenses liées au logement est obtenue en divisant le montant total des dépenses liées au logement par le revenu mensuel total du ménage et en multipliant ce résultat par 100 (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).



TABLEAU 5.4

POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS ET SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU SELON LE SEXE ET LA SITUATION FAMILIALE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2011

	PERSONNES VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS		PERSONNES EN SITUATION DE COUPLE OU MONOPARENTALE		PERSONNES VIVANT SEULES		PERSONNES VIVANT AVEC DES PERSONNES NON APPARENTÉES	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
FEMMES								
FEMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	424 160	12,8	163 070	7,7	165 535	28,4	50 665	40,0
TOTAL DES FEMMES	3 303 955	100,0	2 116 210	100,0	583 570	100,0	126 805	100,0
HOMMES								
HOMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	366 195	11,5	118 905	6,2	134 835	26,5	58 980	38,5
TOTAL DES HOMMES	3 170 635	100,0	1 929 840	100,0	507 865	100,0	153 125	100,0
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE								
FEMMES								
FEMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	4 100	7,0	1 600	4,0	1 860	19,1	275	18,4
TOTAL DES FEMMES	58 535	100,0	40 255	100,0	9 750	100,0	1 495	100,0
HOMMES								
HOMMES SOUS LE SEUIL DE FAIBLE REVENU	3 750	6,3	1 270	3,4	1 495	15,4	455	22,4
TOTAL DES HOMMES	59 295	100,0	37 340	100,0	9 730	100,0	2 030	100,0

Source : Statistique Canada (2013).



TABLEAU 5.5

PORTION DU REVENU CONSACRÉE AU LOGEMENT DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS VIVANT DANS LES MÉNAGES PRIVÉS SELON LE SEXE DU PRINCIPAL SOUTIEN DU MÉNAGE ET LA SITUATION FAMILIALE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2011

	POPULATION DE 15 ANS ET PLUS		PERSONNES DANS LES MÉNAGES CONSACRANT 25 % ET PLUS DE LEUR REVENU AU LOGEMENT		PERSONNES DANS LES MÉNAGES CONSACRANT 50 % ET PLUS DE LEUR REVENU AU LOGEMENT		SANS OBJET*	
	NOMBRE	TAUX DU MODE D'OCCUPATION %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %	NOMBRE	TAUX DE LA POPULATION ÂGÉE DE 15 ANS ET PLUS %
ENSEMBLE DU QUÉBEC								
FEMMES								
PROPRIÉTAIRE	735 005	52,5	186 600	25,4	53 945	7,3	5 850	0,8
LOCATAIRE	662 695	47,3	349 465	52,7	120 815	18,2	2 640	0,4
LOGEMENT DE BANDE	3 555	0,3	---	---	---	---	---	---
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	1 401 255	---	536 075	38,3	174 765	12,5	12 045	0,9
HOMMES								
PROPRIÉTAIRE	1 342 635	67,3	246 550	18,4	70 820	5,3	16 640	1,2
LOCATAIRE	648 505	32,5	275 115	42,4	107 055	16,5	4 465	0,7
LOGEMENT DE BANDE	2 825	0,1	---	---	---	---	---	---
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	1 993 965	---	521 670	26,2	177 880	8,9	23 930	1,2
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE								
FEMMES								
PROPRIÉTAIRE	14 145	57,3	2 525	17,9	780	5,5	245	1,7
LOCATAIRE	10 200	41,3	4 940	48,4	1 280	12,5	55	0,5
LOGEMENT DE BANDE	340	1,4	---	---	---	---	---	---
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	24 685	---	7 460	30,2	2 060	8,3	645	2,6
HOMMES								
PROPRIÉTAIRE	28 030	74,0	3 180	11,3	980	3,5	440	1,6
LOCATAIRE	9 645	25,4	2 955	30,6	855	8,9	45	0,5
LOGEMENT DE BANDE	220	0,6	---	---	---	---	---	---
TOTAL – MODE D'OCCUPATION	37 900	---	6 140	16,2	1 835	4,8	705	1,9

* Sont ici inclus les ménages agricoles, les ménages vivant dans une réserve et les ménages dont le revenu est égal ou inférieur à zéro.

Source : Statistique Canada (2013).

LA SANTÉ

Comme cela se produit dans l'ensemble du Québec, l'espérance de vie est plus longue chez les femmes que chez les hommes dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Toutefois, elle est plus courte dans la région que dans l'ensemble du Québec, chez les femmes et chez les hommes. Les femmes semblent avoir de meilleures habitudes quant à leur alimentation, à leur consommation d'alcool et au contrôle de leur poids. Cependant, il est inquiétant de constater un taux de tabagisme élevé chez les Témiscabitiennes. Par ailleurs, le taux de fécondité des femmes de la région a augmenté au cours des dernières années. Il demeure plus élevé que dans l'ensemble du Québec.





L'ÉTAT GÉNÉRAL

En 2008, selon les statistiques concernant la région, une Témiscabitiennne devrait vivre jusqu'à 82,1 ans et un Témiscabitienn, jusqu'à 77 ans. Les femmes vivent donc en moyenne 5,1 ans de plus que les hommes. L'espérance de vie est plus courte que la moyenne québécoise tant chez les Témiscabitiennes (-0,8 an) que chez les Témiscabitiens (-1,3 an). La région se classe au 6^e rang quant à l'espérance de vie la plus basse des 18 régions sociosanitaires du Québec chez les femmes et au 4^e rang chez les hommes.

Selon le ministère de la Santé et des Services sociaux, « [l]a perception que les personnes ont de leur santé est reconnue comme une mesure fiable et valide de l'état de santé d'une population » (2011, p. 33). Cette mesure de l'état de santé général de la population indique aussi une situation significativement plus difficile dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue que dans l'ensemble du Québec chez les femmes, dont 15,0 % se considèrent comme étant en mauvaise santé dans la région en 2010 comparativement à 9,3 % dans l'ensemble du Québec. À noter que 16,0 % des hommes portent le même jugement dans la région comparativement à 10,4 % dans l'ensemble du Québec.

L'espérance de vie en bonne santé des femmes se rapproche davantage de celle des hommes. Cet indicateur soustrait les années de vie où il y a des incapacités de la durée de vie totale. À la naissance, l'espérance de vie en bonne santé atteignait 66,8 ans chez les femmes et 64 ans chez les hommes en 2006. Ainsi, l'espérance de vie en bonne santé des femmes dépasse de 2,8 ans celle des hommes. Au Québec, l'espérance de vie en bonne santé des femmes se situe à 68,3 ans et celle des hommes, à 66,5 ans, soit une différence de 1,8 an en faveur de ces dernières. À 65 ans, l'espérance de vie en bonne santé des femmes (10,4 ans) se rapproche encore plus de celle des hommes (9,4 ans) dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Cet indicateur ne diffère pas significativement de l'ensemble du Québec, où il atteint 11 ans chez les femmes et 10,7 ans chez les hommes.

LA MORTALITÉ

Le taux de mortalité des femmes atteint 641,4 pour 100 000 en 2008 dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, ce qui la classe au 7^e rang des 18 régions sociosanitaires du Québec. Chez les hommes, le taux de mortalité s'élève à 927,8 pour 100 000 dans la région, ce qui la place au 4^e rang des régions sociosanitaires affichant le taux le plus élevé. De 1988 à 2008, le taux de mortalité a baissé de 171,6 points pour 100 000 chez les Témiscabitiennes. Chez les hommes, le taux de mortalité a diminué de 476,5 points pour 100 000 pendant cette période.

Les tumeurs malignes sont devenues la cause la plus importante de mortalité au Québec et ont surpassé la mortalité attribuable à l'appareil circulatoire qui était la principale cause au cours des 20 dernières années. Le taux de mortalité occasionnée par les tumeurs malignes s'établit à 197,2 pour 100 000 chez les femmes et à 300,8 chez les hommes de la région. Dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, comme dans toutes les régions du Québec, le taux de mortalité attribuable à l'appareil circulatoire a fortement diminué : il a perdu 206,8 points pour 100 000 de 1988 à 2008 chez les femmes et 345,8 points chez les hommes. Ces diminutions sont semblables à celles de l'ensemble du Québec, dont le taux a chuté de 183 points pour 100 000 chez les femmes et de 332,9 points chez les hommes pendant la même période. Le taux de mortalité attribuable à l'appareil circulatoire dans la région ne présente pas de différence significative par rapport à l'ensemble du Québec chez les femmes (177,8 pour 100 000 en comparaison de 166,5 pour 100 000) ainsi que chez les hommes (248,5 pour 100 000 en regard de 232,5 pour 100 000).

Quant au taux de mortalité par suicide dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, il atteignait, en 2008, 7,2 pour 100 000 chez les femmes¹² et se trouvait ainsi identique à celui du Québec. Chez les hommes, le taux de mortalité par suicide (35,1 pour 100 000) est aujourd'hui le deuxième en importance parmi les 17 régions pour lesquelles cet indicateur est diffusé. Dans l'ensemble du Québec, le taux masculin de mortalité par suicide atteint 24,0 pour 100 000. Dans la région, le taux de suicide a diminué chez les hommes, mais il reste plus constant chez les femmes¹³. Au Québec, ces taux sont en légère diminution, et ce, de façon moins marquée chez les femmes que chez les hommes.

12 L'écart-type du taux de 1988 étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.

13 L'écart-type du taux de 1988 étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.



TABLEAU 6.1

INDICATEURS DE SANTÉ SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 1988, 2006, 2008 ET 2010

		ABITIBI-TÉMISCAMINGUE		ENSEMBLE DU QUÉBEC	
		FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
ÉTAT GÉNÉRAL					
		ANNÉES			
ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE (MOYENNE SUR 5 ANS)	2008	82,1 t	77,0 t	82,9	78,3
	1988	78,7 t	71,0 t	79,7	72,2
ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À LA NAISSANCE	2006	66,8	64,0	68,3	66,5
ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À 65 ANS	2006	10,4	9,4	11,0	10,7
		TAUX %			
PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ	2010	15,0 r	16,0 r	9,3	10,4
MORTALITÉ					
		TAUX ANNUEL AJUSTÉ SUR 5 ANS POUR 100 000			
ENSEMBLE DES CAUSES	2008	641,4	927,8 r	629,5	862,5
	1988	813,0	1 404,3	772,0	1 339,8
MORTALITÉ DE L'APPAREIL CIRCULATOIRE	2008	177,8	248,5	166,5	232,5
	1988	384,6	594,3	349,5	565,4
TUMEURS MALIGNES	2008	197,2	300,8	206,6	296,2
	1988	183,7	363,0	207,3	372,0
SUICIDES	2008	7,2 w	35,1 r	7,2	24,0
	1988	8,3 w	47,2 r	7,7	27,4
MALADIES					
		TAUX %			
PROBLÈME D'HYPERTENSION	2008	20,2	18,2	19,1	17,0
		TAUX ANNUEL AJUSTÉ SUR 5 ANS POUR 100 000			
INCIDENCE DU CANCER – ENSEMBLE DES TUMEURS MALIGNES	2006	435,1	561,3	459,2	590,5
INCIDENCE DU CANCER DU SEIN CHEZ LA FEMME OU DE LA PROSTATE CHEZ L'HOMME	2006	121,4	111,0	133,2	123,5
INCIDENCE DU CANCER DU POUMON	2006	74,6	131,3	68,2	121,2
INCIDENCE DU CANCER DU CÔLON OU DU RECTUM	2006	44,6	85,0	56,9	85,1
SANTÉ MENTALE					
		TAUX %			
PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ MENTALE	2010	5,4 w	4,7 w	4,0	4,0
STRESS QUOTIDIEN ÉLEVÉ	2008	29,9	26,2	27,0	26,4
DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE	2008	25,0	20,0	23,2	16,6
INSATISFACTION DE LA VIE EN GÉNÉRAL	2008	--- x	5,1 s	2,4	2,6
IDÉES SUICIDAIRES	2008	3,1 w	3,7 w	2,8	2,7
FAIBLE SOUTIEN	2010	14,0	--- x	10,0	14,0
HABITUDES DE VIE ET ENVIRONNEMENT					
		TAUX %			
CONSOMMATION MOINS DE 5 FOIS PAR JOUR DE FRUITS ET DE LÉGUMES	2010	42,9	65,4 r	39,7	56,7
12 ÉPISODES DE CONSOMMATION ÉLEVÉE D'ALCOOL PAR ANNÉE	2010	12,8	29,2	10,8	25,7
FUMEURS	2010	27,7 r	26,6	20,6	25,3
SURPLUS DE POIDS	2010	44,7	64,7	42,4	58,5
PRISE DE TENSION	2008	87,7	89,0 r	85,2	82,6
FAIBLE APPARTENANCE À LA COMMUNAUTÉ	2010	5,9 v	--- x	10,3	11,4
INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE	2008	6,4 w	4,6 w	6,4	5,6
		NOMBRE			
RETRAIT PRÉVENTIF DU TRAVAIL POUR GROSSESSE OU ALLAITEMENT	2010	937	---	38 110	---
		TAUX POUR 1 000 (%)			
RETRAIT PRÉVENTIF DU TRAVAIL POUR GROSSESSE OU ALLAITEMENT SUR LA POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE	2010	27,3	---	19,6	---

t: Statistiquement plus faible que le Québec.

r: Statistiquement plus élevée que le Québec.

w: Coefficient de variation plus grand que 16,6 et plus petit ou égal à 33,3 (prudence).

x: Coefficient de variation plus grand que 33,3 (à titre indicatif).

s: Statistiquement plus élevée que le Québec avec coefficient de variation plus grand que 16,6 et plus petit ou égal à 33,3 (prudence).

v: Statistiquement plus faible que le Québec avec coefficient de variation plus grand que 16,6 et plus petit ou égal à 33,3 (prudence).

Source: Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



LES MALADIES, L'ENVIRONNEMENT ET LES HABITUDES DE VIE

L'environnement physique et psychologique ainsi que les habitudes de vie influent sur l'état de santé de la population. Le tabagisme, par exemple, expose la population à des risques accrus de cancer et d'autres maladies graves, qui peuvent avoir des conséquences importantes à long terme sur la santé de la population. Dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, le tabagisme chez les femmes (27,7 %) dépasse significativement celui de l'ensemble des Québécoises (20,6 %), ce taux étant supérieur dans la région à celui des hommes (26,6 %), contrairement au taux de l'ensemble du Québec. Le cancer du poumon, qui figure parmi les problèmes de santé liés à cette habitude, était plus élevé chez les Témiscabitiennes et les Témiscabitiens qu'au Québec. De même, les maladies de l'appareil circulatoire causaient plus de décès de Témiscabitiennes et de Témiscabitiens que dans l'ensemble du Québec. L'habitude de fumer qui persiste n'aidera pas à corriger ces problèmes de santé.

Par contre, moins de femmes que d'hommes ne consomment pas assez de fruits et de légumes, ont une consommation élevée d'alcool et un surplus de poids. Cependant, ces habitudes sont plus fréquentes dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue que dans l'ensemble du Québec, à la fois chez les femmes et chez les hommes. Pour sa part, la question de l'insécurité alimentaire liée au revenu¹⁴ joue un rôle certain : le manque d'argent conduit davantage de femmes que d'hommes à la faim dans l'ensemble du Québec. Cette donnée indique une situation semblable à celle de l'ensemble du Québec dans la région.

Par ailleurs, la vérification périodique de la pression artérielle à l'occasion d'une visite médicale permet la détection précoce des problèmes d'hypertension et peut en réduire les conséquences. Cette vérification se fait plus souvent dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue que dans l'ensemble du Québec. Curieusement, on le fait plus souvent pour les hommes que pour les femmes dans la région. Pourtant, l'hypertension est plus fréquente chez les femmes que chez les hommes, dans la région tout comme dans l'ensemble du Québec.

LA SANTÉ MENTALE

Divers indicateurs donnent un aperçu de la santé mentale de la population. Ces problèmes peuvent se répercuter sur la vie personnelle et au travail. L'incidence de ces problèmes est élevée, puisque 29,9 % des femmes et 26,2 % des hommes de 18 ans et plus éprouvaient un stress quotidien élevé en 2008. De même, la détresse psychologique atteignait davantage de femmes (25,0 %) que d'hommes (20,0 %). Les réponses concernant les idées suicidaires sont soumises à un important risque d'erreur statistique dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Elles sont semblables à celles de l'ensemble du Québec, où à peu près autant des femmes (2,8 %) que d'hommes (2,7 %) songeaient au suicide en 2008.

LES SOINS MÉDICAUX

En 2010, la région de l'Abitibi-Témiscamingue compte 185 omnipraticiens et omnipraticiennes. Le taux régional (127,5 pour 100 000 personnes) y est supérieur à celui de l'ensemble du Québec (102,3 pour 100 000). Cinq groupes de médecine familiale (GMF) sont implantés dans la région. Leur population cible atteignait 57 445 personnes en 2010, soit 15 fois plus qu'en 2004, progression plus importante que dans l'ensemble du Québec (11,6 fois). La proportion de population cible considérée comme vulnérable atteignait 34,9 % dans la région, proportion aussi plus élevée que dans l'ensemble du Québec (33,6 %). Cependant, l'accès aux services de santé ne permet pas de joindre l'ensemble de la population dans la région. En effet, 22,3 % de femmes et 42,8 % d'hommes n'ont pas de médecin de famille, taux un peu plus élevé chez les femmes que dans l'ensemble du Québec (19,6 %) et nettement plus chez les hommes (34,3 % dans l'ensemble du Québec).

Plus de Témiscabitiennes de 20 à 69 ans ont passé un test PAP¹⁵ dans la période de 3 ans se terminant en 2008 que dans l'ensemble du Québec. Dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, 67,4 % des femmes ont subi une mammographie en 2008, ce qui est très semblable à l'ensemble du Québec. Cependant, les mammographies de dépistage sont plus fréquentes dans la région (60,0 %) que dans l'ensemble du Québec (55,6 %). Les femmes de la région ont donc un accès aux tests de dépistage de cancer du col utérin et de cancer du sein au moins analogue à celui de l'ensemble du Québec. La proportion de mammographies de diagnostic est plus faible dans la région que dans l'ensemble du Québec. C'est le cas également des autres régions du Québec, à l'exception de celles de Montréal, de l'Outaouais, de Laval, des Laurentides et de la Montérégie.

14 L'insécurité alimentaire liée au revenu est estimée au moyen d'un instrument adapté du modèle élaboré par Santé Canada à partir d'une échelle utilisée aux États-Unis (Santé Canada, 2007; Bickel et autres, 2000). L'échelle aborde 18 problèmes d'accès à la nourriture liés au revenu pendant l'année au moyen de deux séries de questions auxquelles doit répondre une personne pour l'ensemble du ménage : 10 questions s'appliquent à tous les membres du ménage ou aux adultes (série 1) et 8, aux enfants seulement (série 2). L'éventail des situations va de la peur de manquer de nourriture à la privation pendant une journée entière en passant par la réduction des portions ou le fait de sauter des repas. Les réponses affirmatives sont compilées pour chacun des deux groupes de questions pris séparément (Statistique Canada, 2009) (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

15 Test de Papanicolaou.



TABLEAU 6.2

**CERTAINS SERVICES DE SANTÉ SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC
ET RÉGION SOCIOSANITAIRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 1998, 2003, 2004, 2006, 2008 ET 2010**

SERVICES DE SANTÉ	INDICATEUR	ANNÉE	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE			ENSEMBLE DU QUÉBEC			TAUX DE POPULATION VULNÉRABLE DES GMF		
			FEMMES	HOMMES	TOTAL	FEMMES	HOMMES	TOTAL	ABITIBI-TÉMISCA-MINGUE	ENSEMBLE DU QUÉBEC	
			%		NOMBRE	%		NOMBRE	%		
ABSENCE DE MÉDECIN DE FAMILLE	TAUX	2008	22,3	42,8 r		19,6	34,3				
GMF	NOMBRE	2010			5			209			
		2008			5			163			
		2006			3			108			
		2004			2			76			
GMF – BÉNÉFICIAIRES INSCRITS	POPULATION TOTALE	2010			57 445			2 263 240			
		2008			41 744			1 381 230			
		2006			8 433			800 719			
		2004			3 825			194 591			
	POPULATION VULNÉRABLE	2010				20 020			759 691	34,9	33,6
		2008				13 422			385 477	32,2	27,9
		2006				1 901			183 416	22,5	22,9
		2004				1 196			55 902	31,3	28,7
MAMMOGRAPHIE DE 50 À 69 ANS	TAUX	2008	67,4			67,3					
		2006	68,5 r			65,8					
		2004	68,5 r			63,6					
	TEST DE DÉPISTAGE	2008	60,0 r			55,6					
	TEST DE DIAGNOSTIC	2008	7,3 t			11,7					
TEST PAP DEPUIS 3 ANS, DE 20 À 69 ANS	TAUX	2008	73,3			69,6					
POPULATION DE 65 ANS ET PLUS EN INSTITUTION DE SANTÉ	TAUX	2006	12,0	6,7		10,7	5,6				
CONSULTATION D'UN MÉDECIN DE FAMILLE	TAUX	2010	73,1	--- x		77,5	65,1				
		2008	77,1	58,8		77,4	62,9				
OMNIPRATICIENNES ET OMNIPRATICIENS	NOMBRE	2010			185			8 063			
		2006			171			7 565			
	TAUX POUR 100 000 PERSONNES	2010				127,5			102,3		
		2006				118			99,1		

r: Statistiquement plus élevée que le Québec.

t: Statistiquement plus faible que le Québec.

x: Coefficient de variation plus grand que 33,3 (à titre indicatif).

Source: Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



La proportion de femmes et d'hommes ayant obtenu des soins médicaux en 2010 est un peu plus faible dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue que dans l'ensemble du Québec. Tous groupes d'âge confondus, la proportion de femmes recevant des soins médicaux est plus élevée que celle des hommes dans la région. Les coûts unitaires des services reçus sont supérieurs à ceux de l'ensemble du Québec, chez les femmes et chez les hommes. Les coûts des services médicaux à l'acte augmentent selon le groupe d'âge, tant pour les femmes que pour les hommes. Chez les femmes, les coûts sont plus importants que pour les hommes dans les groupes des 15 à 45 ans, groupe d'âge où se trouvent les femmes qui deviennent mères. Le coût unitaire des services médicaux reçus par les femmes de 15 à 34 ans est nettement supérieur à celui de leurs homologues de l'ensemble du Québec. Contrairement à ce qui se produit pour les autres groupes d'âge, le coût unitaire des services médicaux reçus par les hommes de 14 ans et moins ainsi que par ceux qui sont âgés de 60 ans et plus excède celui des femmes, tant dans la région que dans l'ensemble du Québec.

LA REPRODUCTION ET LA SANTÉ MATERNELLE

LA FÉCONDITÉ

L'indice synthétique de fécondité moyen chez les femmes de 15 à 49 ans dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue atteignait, en 2008, 1,80‰ des femmes, soit un des plus élevés au Québec; il a peu augmenté depuis 1998, alors qu'il se situait à 1,78‰. Il demeure plus élevé que celui des femmes de l'ensemble du Québec, lequel est passé de 1,58‰ en 1998 à 1,63‰ en 2008. Par contre, le taux de grossesse de la région est plus faible que celui de l'ensemble du Québec. Ainsi, les Témiscabitiennes rendent une plus grande proportion de leurs grossesses à terme que dans l'ensemble du Québec.

Le taux d'interruptions volontaires de grossesse (IVG) est en effet beaucoup plus faible dans la région que dans l'ensemble du Québec (17,5 grossesses interrompues pour 100 naissances vivantes dans la région en regard de 33,6 au Québec). Le taux d'IVG a par ailleurs diminué depuis 2002, alors qu'il atteignait 22,9 pour 100 naissances vivantes dans la région et 42,2, dans l'ensemble du Québec. Cependant, les IVG nécessitant des soins spécialisés doivent être obtenues à l'extérieur de la région et ne figurent alors pas dans les statistiques régionales.

LA MATERNITÉ

Les Témiscabitiennes ont leurs enfants plus jeunes que la moyenne québécoise. L'âge moyen des femmes à la maternité atteint 27,2 ans comparativement à 29,1 ans au Québec. En comparaison de la situation dans l'ensemble du Québec, les grossesses sont plus fréquentes chez les Témiscabitiennes de 20 à 29 ans, mais plus rares à partir de 30 ans. Depuis 2002, l'âge des femmes à la naissance de leurs enfants a augmenté. Dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, on observe la plus forte augmentation du taux de grossesse chez les 25 à 29 ans, alors que dans l'ensemble du Québec la hausse la plus importante a lieu chez les 30 à 34 ans.

À l'instar du Québec, la région de l'Abitibi-Témiscamingue a vu le taux de grossesse diminuer chez les adolescentes. Leur taux est plus faible que celui de l'ensemble du Québec, mais elles la mènent plus souvent à terme. Ainsi, les adolescentes sont significativement plus nombreuses à avoir des enfants, les naissances chez les 14 à 17 ans s'établissant à 4,3‰ femmes (3,0‰ au Québec) et celles qui ont lieu chez les 18 et 19 ans, à 31,3‰ femmes (19,9‰ au Québec).

Les études de santé publique relient généralement la faible scolarité des mères à davantage de risques accrus concernant la santé. En 2007, les mères faiblement scolarisées avaient donné naissance à 16,0 % des enfants dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, soit nettement plus que dans



TABLEAU 6.3

SERVICES MÉDICAUX REÇUS PAR PERSONNE PARTICIPANTE SELON LE SEXE ET LE GROUPE D'ÂGE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2010

	PERSONNES PARTICIPANTES		POPULATION 2011		PERSONNES PARTICIPANTES/POPULATION 2011		SERVICES/PERSONNE PARTICIPANTE		COÛT/PERSONNE PARTICIPANTE	
	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES
	NOMBRE				%				\$	
ENSEMBLE DU QUÉBEC										
14 ANS ET MOINS	411 007	439 189	572 820	597 600	71,8	73,5	4,5	4,9	204	233
15-34 ANS	806 324	556 471	995 795	1 007 490	81,0	55,2	7,3	5,2	413	246
35-44 ANS	428 207	338 875	508 305	510 725	84,2	66,4	7,9	6,2	413	302
45-59 ANS	812 177	694 356	934 240	917 310	86,9	75,7	9,3	8,0	461	424
60-69 ANS	419 459	380 824	471 060	444 980	89,0	85,6	12,4	12,0	646	678
70 ANS ET PLUS	467 284	329 518	501 860	352 620	93,1	93,4	17,9	19,3	976	1 096
TOTAL	3 344 458	2 739 233	3 984 080	3 830 725	83,9	71,5	9,8	8,9	518	474
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE										
14 ANS ET MOINS	7 477	8 032	11 195	11 820	66,8	68,0	4,0	4,4	230	280
15-34 ANS	14 612	9 931	17 410	18 230	83,9	54,5	8,0	4,5	577	281
35-44 ANS	7 064	5 562	8 535	8 650	82,8	64,3	7,2	5,3	464	351
45-59 ANS	15 302	13 448	18 065	18 650	84,7	72,1	8,0	6,9	493	494
60-69 ANS	7 131	7 037	8 235	8 605	86,6	81,8	9,7	9,6	660	738
70 ANS ET PLUS	7 560	5 782	8 275	6 295	91,4	91,9	13,9	14,1	995	1 091
TOTAL	59 146	49 792	71 710	72 255	82,5	68,9	8,5	7,3	575	523

Source : Institut de la statistique du Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014); Statistique Canada (Page consultée le 19 juillet 2012, Produit n° 98-311-X2011023).



l'ensemble du Québec (9,7 %). Le programme SIPPE¹⁶ a permis de rejoindre la quasi-totalité des mères faiblement scolarisées de la région en 2011, alors que cette proportion s'établissait à 64,3 % en 2009.

On considère que les naissances de faible poids et la mortalité infantile constituent de bons indicateurs de la santé des femmes. Ainsi, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, le taux de naissances de faible poids était identique (6,4 %) en 2009 et en 2002. Il était alors un peu plus élevé que dans l'ensemble du Québec (5,7 %). De son côté, la mortalité infantile (3,5‰ naissances vivantes¹⁷) semble un peu inférieure à celle de l'ensemble du Québec (4,6‰ naissances vivantes).

LA SANTÉ AU TRAVAIL

Au total, 541 femmes et 1 489 hommes ont souffert de lésions professionnelles dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue en 2011. Relativement à la population ayant travaillé en 2010-2011, cela représente 15,8 ‰ des femmes par rapport à 37,3 ‰ des hommes. Par ailleurs, on a procédé, en 2010, au retrait préventif de 937 femmes enceintes ou allaitant, soit un taux de 27,3 ‰ des travailleuses, soit le taux le plus élevé des régions du Québec. Dans l'ensemble du Québec, le retrait de femmes enceintes ou allaitant correspond à 19,6 ‰ des travailleuses.

Selon l'Enquête québécoise sur la santé de la population, les facteurs de risques associés aux contraintes physiques sont plus élevés chez les hommes que chez les femmes. Par contre, les risques associés aux tensions et les troubles musculosquelettiques s'appliquent davantage aux femmes dans l'ensemble du Québec. Les marges d'erreur de ces résultats sont élevées dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, mais la situation s'apparente à celle de l'ensemble du Québec sur ce point.

16 Définition du pourcentage de femmes ayant accouché durant l'année de référence et suivies dans les SIPPE : « Nombre de femmes en situation d'extrême pauvreté ayant accouché durant l'année de référence et suivies dans les services intégrés en périnatalité et petite enfance (SIPPE) parmi l'ensemble des femmes ayant accouché au cours de la même période et ayant moins de 11 ans de scolarité. Cet indicateur permet de mesurer l'atteinte des cibles à rejoindre pour l'année de référence. L'inscription aux SIPPE peut dater de l'année antérieure à l'année de référence. Elle peut se faire en périodes prénatale ou postnatale. Le nombre de femmes ayant moins de 11 ans de scolarité au moment de l'accouchement est utilisé pour identifier au dénominateur la population à rejoindre, soit les femmes en situation d'extrême pauvreté » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

17 L'écart-type du taux de 1988 étant compris entre 16,6 et 33,3 %, cette valeur doit être interprétée avec prudence.



TABLEAU 6.4

INDICATEURS DE SANTÉ REPRODUCTIVE DES FEMMES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 1998, 2002, 2007-2009 ET 2011

		ABITIBI- TÉMISCAMINGUE		ENSEMBLE DU QUÉBEC	
		FEMMES	TOTAL	FEMMES	TOTAL
GROSSESSES					
GROSSESSES DE 14 À 49 ANS	INDICE SYNTHÉTIQUE DE GROSSESSE (NOMBRE MOYEN SUR 5 ANS)	2007	2,16		2,29
		2002	2,08		2,22
		2008	1,80		1,63
FÉCONDITÉ DE 15 À 49 ANS	INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ (NOMBRE MOYEN SUR 5 ANS)	2007	1,74		1,58
		2002	1,63		1,48
		1998	1,78		1,58
		2009	17,5		33,6
IVG DE 14 À 49 ANS	IVG POUR 100 NAISSANCES VIVANTES (MOYENNE SUR 5 ANS) (%)	2007	20,3		37,8
		2002	22,9		42,2
		1998	19,8		36,1
TAUX GROSSESSE SELON L'ÂGE					
FÉCONDITÉ DE 15 À 49 ANS	ÂGE MOYEN À LA NAISSANCE (MOYENNE SUR 5 ANS)	2008	27,2		29,1
		2007	27,1		29,0
		2002	26,6		28,4
		1998	26,6		28,3
GROSSESSES DE 14 À 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (%)	2007	25,6 t		28,3
		2002	34,1		35,6
GROSSESSES DE 20 À 24 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (%)	2007	118,6 r		92,1
		2002	127,9 r		102,5
GROSSESSES DE 25 À 29 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (%)	2007	164,9 r		143,3
		2002	145,8		143,3
GROSSESSES DE 30 À 34 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (%)	2007	91,2 t		124,7
		2002	74,9 t		105,8
GROSSESSES DE 35 À 49 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (%)	2007	8,8 t		19,3
		2002	8,8 t		17,2
GROSSESSES À L'ADOLESCENCE					
GROSSESSES DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (%)	2007	12,3		14,2
		2002	16,1 t		18,9
IVG DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (%)	2007	7,1 t		11,0
NAISSANCES DE 14 À 17 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (%)	2007	4,3 r		3,0
GROSSESSES 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (%)	2007	54,4		57,5
		2002	70,6		66,5
		1998	81,0 r		68,6
IVG 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (%)	2007	20,0 t		35,7
NAISSANCES 18 ET 19 ANS	MOYENNE SUR 5 ANS (%)	2007	31,3 r		19,9
MATERNITÉ					
NAISSANCES CHEZ LES MÈRES DE MOINS DE 11 ANS DE SCOLARITÉ	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (%)	2007	16,0 r		9,7
		2002	19,6 r		13,5
		1998	19,3 r		14,7
FEMMES SUIVIES DANS LES SIPPE	TAUX (%)	2011	99,5		82,2
		2009	64,3		69,0
LITS DE SOINS DE NOUVEAU-NÉS	NOMBRE DE LITS / 100 000 PERSONNES	2009		41	20
		2008		39	21
		2007		39	21
		2002		48	22
		1998		45	23
NAISSANCES FAIBLE POIDS	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (%)	2009	6,4		5,7
		2008	6,4		5,7
		2007	6,5		5,7
		2002	6,4		5,7
		1998	5,9		6,0
MORTALITÉ INFANTILE TOTALE	TAUX MOYEN SUR 5 ANS (‰)	2008		3,5 w	4,6
		2007		3,4 w	4,7
		2002		4,3 w	5,0
		1998		5,4	5,3

t: Statistiquement plus faible que le Québec.

r: Statistiquement plus élevée que le Québec.

w: Statistiquement plus faible avec coefficient de variation plus grand que 16,6 et plus petit ou égal à 33,3 (prudence).

Source: Éco-Santé Québec (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).



TABLEAU 6.5

LÉSIONS PROFESSIONNELLES ET RISQUES ASSOCIÉS AU TRAVAIL ET PROPORTION DE PERSONNES AU TRAVAIL AYANT EU DES TROUBLES MUSCULOQUELETTIQUES (TMS) LIÉS À L'EMPLOI PRINCIPAL ACTUEL SELON LE SEXE, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION SOCIO-SANITAIRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2008 ET 2011

	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	ENSEMBLE DU QUÉBEC	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	ENSEMBLE DU QUÉBEC
	FEMMES		HOMMES	
LÉSIONS 2011 (NOMBRE)	541	29 369	1 489	61 661
PERSONNES AYANT TRAVAILLÉ EN 2010-2011	34 340	1 947 635	39 870	2 137 485
TAUX PAR PERSONNE ACTIVE EXPÉRIMENTÉE (‰)	15,8	15,1	37,3	28,8
FACTEURS DE RISQUES 2008 (‰)				
CONTRAINTES PHYSIQUES*	17,3	14,0	35,8	30,5
TENSIONS**	13,7	16,3	9,7	12,4
TMS**	22,9	23,7	18,6	16,2

* La valeur est significativement plus élevée chez les hommes que chez les femmes dans la région comme au Québec, au seuil de 5%. Cependant, les valeurs régionales ne sont pas significativement différentes de celles de l'ensemble du Québec.

** La valeur est significativement plus élevée chez les femmes que chez les hommes dans la région comme au Québec, au seuil de 5%. Chez les hommes, les valeurs régionales ne sont pas significativement différentes de celles de l'ensemble du Québec. Chez les femmes, le test d'association est égal à 5%, limite à partir de laquelle le croisement n'est pas significatif.

Source : Institut de la statistique du Québec (2012).

LA VIOLENCE ENVERS LES FEMMES

Le taux de victimes d'infractions contre la personne dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue est supérieur au taux dans l'ensemble du Québec. De plus, les femmes sont plus souvent victimes de ces actes criminels que les hommes, qu'elles soient mineures ou adultes. Le taux de jeunes femmes victimes d'agressions sexuelles dépasse de beaucoup celui de l'ensemble du Québec (353,7 pour 100 000 dans la région contre 215,5 au Québec). Par ailleurs, l'abus ou le risque d'abus sexuel constitue la principale raison des signalements retenus, si l'on exclut la catégorie regroupant les autres raisons, dans les centres jeunesse concernant les Témiscabitiennes de 13 à 17 ans. Sur le chapitre de la violence conjugale, l'Abitibi-Témiscamingue présente aussi un sombre tableau en 2011. Elle touche 701,5 Témiscabitiennes sur 100 000 comparativement à 444,0 Québécoises sur 100 000. Cette forte incidence de la violence conjugale dans la région concerne tout autant les jeunes de 12 à 17 ans que les femmes majeures.





LES VICTIMES D'INFRACTIONS CONTRE LA PERSONNE

La région de l'Abitibi-Témiscamingue fait triste figure sur le chapitre des crimes contre la personne en 2011. En effet, selon les données diffusées par le ministère de la Sécurité publique (MSP), le taux de victimes adultes de crimes contre la personne pour 100 000 atteint 1 397,2 chez les Témiscabitiennes et 1 329,3 chez les Témiscabitiens comparativement à 958,0 chez les femmes et à 931,0 chez les hommes dans l'ensemble du Québec. La région se classe au 2^e rang parmi les taux les plus élevés au Québec, et ce, tant chez les femmes que chez les hommes. Les jeunes et les adultes, femmes et hommes, subissent un taux de victimisation supérieur à celui de l'ensemble du Québec, la plus forte différence allant aux jeunes femmes. Ce sont elles qui affichent le taux le plus élevé de la région, suivies des femmes adultes. Dans l'ensemble du Québec, les femmes adultes sont le plus souvent victimes des actes criminels contre la personne, alors que les jeunes femmes occupent le 2^e rang de ce triste classement.

Le taux de victimes de voies de fait, infractions qui figurent au 1^{er} rang en matière d'infractions contre la personne, est particulièrement élevé dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue. Chez les femmes adultes, les menaces, le harcèlement et les agressions sexuelles suivent par ordre d'importance. Chez les mineures, les agressions sexuelles arrivent au 2^e rang des infractions dont elles sont victimes. Par ailleurs, le harcèlement criminel envers les Témiscabitiennes (129,2 pour 100 000 adolescentes et 165,9 pour 100 000 adultes) est excessivement plus élevé qu'au Québec (44,1 pour 100 000 adolescentes et 90,3 pour 100 000 adultes).

Tant dans la région que dans l'ensemble du Québec, les hommes sont plus souvent victimes de voies de fait que les jeunes femmes. Les menaces constituent la 2^e catégorie d'infractions dont sont victimes les Québécois et les Témiscabitiens, jeunes comme adultes, bien en avant des autres catégories d'infractions contre la personne.

LES VICTIMES D'INFRACTIONS SEXUELLES

On constate que les filles (448,9 victimes pour 100 000) sont beaucoup plus touchées que les garçons (121,8 victimes pour 100 000) par les infractions à caractère sexuel. Une grande partie des crimes de la catégorie « Autres infractions d'ordre sexuel » ne touchent pas les femmes adultes¹⁸.

Chez les jeunes femmes, le taux d'agressions sexuelles est alarmant : il atteint 353,7 pour 100 000 dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, soit le plus élevé au Québec (215,5 pour 100 000). Le taux de victimisation d'agressions sexuelles des jeunes Témiscabitiennes (353,7 pour 100 000) est presque cinq fois plus élevé que celui des jeunes Témiscabitiens (76,9 pour 100 000). Par contre, ce dernier taux est plus élevé que chez les femmes adultes de la région (43,7 pour 100 000) et chez leurs homologues de l'ensemble du Québec (54,3 pour 100 000). La région se classe au 5^e rang au Québec pour le taux d'agressions sexuelles envers les jeunes hommes.

Les autres infractions d'ordre sexuel font plus souvent des victimes parmi les filles, leur taux excédant, dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, le double de celui des garçons (95,2 pour 100 000 en regard de 44,9). Dans l'ensemble du Québec, ces infractions sont plus fréquentes envers les jeunes femmes (101,2 pour 100 000), mais le sont moins envers les jeunes hommes (30,5 pour 100 000) que dans la région.

Le taux de victimes d'agressions sexuelles diminue chez les femmes lorsqu'elles deviennent adultes, mais moins que chez les hommes. Au Québec, le taux de femmes victimes d'agressions sexuelles est plus de 12 fois supérieur à celui des hommes. Compte tenu de la petite taille de la population, les taux obtenus dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue pour les femmes et les hommes ne diffèrent pas significativement des taux à l'échelle nationale.

En contexte conjugal, les jeunes filles de 12 à 17 ans subissent plus souvent des agressions sexuelles que les femmes adultes. Dans l'ensemble du Québec, 120 jeunes filles de moins de 18 ans ont été victimes d'agressions sexuelles dans un contexte conjugal en 2011, réparties dans toutes les régions du Québec. Compte tenu du volume de la population de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, le taux de jeunes filles victimes de ce groupe d'âge correspond à celui de l'ensemble du Québec.

18 Les autres infractions d'ordre sexuel comprennent principalement des infractions relatives à des personnes mineures : contacts sexuels (moins de 16 ans), incitation à des contacts sexuels (moins de 16 ans); exploitation sexuelle (16 et 17 ans), corruption d'enfant (moins de 18 ans), leurre au moyen d'un ordinateur (moins de 18 ans) et relations sexuelles anales (moins de 18 ans). Les autres infractions concernent également les adultes, mais elles ne sont pas aussi fréquentes, outre les deux premières : inceste, voyeurisme, exploitation sexuelle (déficience), relations sexuelles anales non consentantes et bestialité.



TABLEAU 7.1

VICTIMES DE VIOLENCE CHEZ LES JEUNES ET LES ADULTES SELON LE SEXE ET LA CATÉGORIE D'INFRACTION, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2011

	FEMMES		HOMMES	
	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	ENSEMBLE DU QUÉBEC	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	ENSEMBLE DU QUÉBEC
JEUNES DE MOINS DE 18 ANS				
NOMBRE*	206	6 961	209	7 053
TAUX POUR 100 000**				
HOMICIDE, TENTATIVE DE MEURTRE OU AUTRE INFRACTION ENTRAÎNANT LA MORT	0,0	1,1	0,0	3,3
VOIES DE FAIT (SAUF AGRESSION SEXUELLE)	544,2	376,4	845,9	529,9
AGRESSION SEXUELLE	353,7	215,5	76,9	54,3
AUTRES INFRACTIONS D'ORDRE SEXUEL	95,2	101,2	44,9	30,5
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	47,6	23,1	25,6	14,1
MENACES	149,6	119,8	282,0	128,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	129,2	44,1	12,8	18,8
TOTAL	1 401,3	935,2	1 339,3	903,0
ADULTES DE 18 ANS ET PLUS				
NOMBRE*	800	31 376	772	29 580
TAUX POUR 100 000**				
HOMICIDE, TENTATIVE DE MEURTRE OU AUTRE INFRACTION ENTRAÎNANT LA MORT	3,5	2,2	3,4	5,5
VOIES DE FAIT (SAUF AGRESSION SEXUELLE)	796,4	505,0	840,3	540,6
AGRESSION SEXUELLE	43,7	46,6	5,2	3,7
AUTRES INFRACTIONS D'ORDRE SEXUEL	1,7	2,0	0,0	0,3
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	31,4	27,2	15,5	9,6
MENACES	295,2	175,5	361,6	212,3
HARCÈLEMENT CRIMINEL	165,9	90,3	49,9	30,9
TOTAL	1 397,2	958,0	1 329,3	931,0

* Ce résultat exclut les victimes dont les données sur le sexe ou l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité.

** Ce résultat correspond au nombre de victimes par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (Population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).



De telles agressions à l'encontre des jeunes garçons sont rares : on enregistre trois victimes parmi les jeunes garçons de l'ensemble du Québec en 2011, mais aucune dans la région. Pour leur part, les Témiscabitiennes adultes sont plus souvent victimes d'agressions sexuelles dans un contexte conjugal que l'ensemble des Québécoises (12,2 pour 100 000 comparativement à 9,3 pour 100 000). Ces agressions constituent plus du quart de l'ensemble des agressions sexuelles commises envers les femmes adultes de la région.

LES VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE

Sur le chapitre de la violence conjugale, la région de l'Abitibi-Témiscamingue présente un sombre tableau en 2011. En comparaison avec les données de 2006, le taux d'infractions commises en contexte conjugal y a fortement augmenté : il est passé de 300,7 à 419,8 victimes pour 100 000 personnes. En fait, il vient d'atteindre son plus haut niveau depuis 10 ans. La région se classe au 2^e rang en matière de victimisation féminine adulte et au 1^{er} rang en matière de victimes féminines âgées de 12 à 17 ans¹⁹.

En effet, 710,8 Témiscabitiennes adultes pour 100 000 ont été victimes d'actes criminels dans un contexte de violence conjugale en 2011, soit une proportion beaucoup plus importante que celle des Témiscabitiens adultes (155,0 pour 100 000). La moitié des Témiscabitiennes adultes victimes d'un acte criminel envers la personne (50,9 %) le sont dans un contexte conjugal, tandis que c'est le cas de 11,7 % des Témiscabitiens dans la même situation. Dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, il y a peu de différences entre le taux de jeunes femmes victimes d'actes criminels dans un contexte conjugal (644,2 pour 100 000) et celui des adultes, alors que ce taux est beaucoup plus bas chez les jeunes hommes (34,5 pour 100 000). En Abitibi-Témiscamingue, les auteurs présumés des infractions commises envers les femmes dans un contexte conjugal sont le plus souvent les ex-conjoints (54,2 %), suivis des conjoints (37,0 %), puis des amis intimes (8,8 %). Dans l'ensemble du Québec, les auteurs de ces infractions sont plutôt les conjoints (45,9 %), suivis des ex-conjoints (37,2 %) puis des amis intimes (16,9 %).

LES SIGNALEMENTS À LA DIRECTION DE LA PROTECTION DE LA JEUNESSE

Les données administratives des centres jeunesse du Québec permettent de fournir un autre éclairage sur la victimisation juvénile en matière de violence²⁰. Ce ne sont pas non plus toutes les catégories de signalements qui sont associées directement à la violence. En outre, les dossiers ne font pas nécessairement l'objet de poursuites criminelles; aussi n'y a-t-il pas d'adéquation directe entre les victimes d'actes criminels et les cas signalés aux centres jeunesse. Par ailleurs, le nombre de signalements traités ne permet pas de préciser pas le type de problème : ce dernier aspect est répertorié seulement dans le nombre de cas retenus. La proportion de signalements retenus est plus faible dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue que dans l'ensemble du Québec, cette différence étant beaucoup plus marquée pour les garçons de 13 à 17 ans.

Si l'on excepte les autres raisons, qui regroupent plusieurs éléments, l'abus ou les risques d'abus physiques est le motif de suivi le plus fréquent de signalements chez les plus jeunes. Plus de garçons que de filles de ce groupe subissent ce problème. Le nombre de signalements d'abus physiques diminue substantiellement chez les 13 à 17 ans. Les jeunes filles dans cette situation constituent 67,4 % des cas dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue et 60,7 % dans l'ensemble du Québec.

Chez les Témiscabitiennes de 13 à 17 ans, la proportion de signalements retenus la plus élevée, si l'on exclut les autres raisons, est celle d'abus ou de risques d'abus sexuels, alors que dans l'ensemble du Québec les cas d'abus physiques supplantent ceux d'abus sexuels tant chez les filles que chez les garçons. En outre, la proportion de cas retenus d'abus sexuels est beaucoup plus importante chez les filles que chez les garçons, même chez les 12 ans et moins. Dans ce groupe d'âge, les abus ou les risques d'abus sexuels arrivent au 2^e rang des motifs de signalements retenus chez les fillettes de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, alors que ce sont les mauvais traitements psychologiques qui occupent ce rang chez les garçons. Dans l'ensemble du Québec, les centres jeunesse traitent plus de dossiers de mauvais traitements psychologiques que d'abus ou de risques d'abus sexuels pour les jeunes filles, tout comme pour les jeunes garçons de 12 ans et moins.

19 En matière de violence conjugale, les données juvéniles concernent les 12 à 17 ans, et ne peuvent donc être comparées avec les données juvéniles pour l'ensemble des infractions contre la personne, puisque ces dernières concernent tous les moins de 18 ans.

20 Les données relatives à la violence physique, sexuelle et psychologique sont exposées ici. La catégorie « Autres raisons » du tableau 7.3 comprend, par ordre d'importance statistique, la négligence, les troubles du comportement et l'abandon. La prostitution juvénile est classée dans la catégorie des troubles du comportement, laquelle ne distingue pas précisément chaque problématique.



TABLEAU 7.2

VICTIMES DE VIOLENCE CONJUGALE CHEZ LES JEUNES DE 12 ANS ET PLUS ET LES ADULTES SELON LE SEXE ET LA CATÉGORIE D'INFRACTION, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2011

	FEMMES		HOMMES	
	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	ENSEMBLE DU QUÉBEC	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	ENSEMBLE DU QUÉBEC
JEUNES DE 12 À 17 ANS				
NOMBRE*	35	814	2	80
TAUX POUR 100 000**				
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	0,0	0,0	0,0	0,0
VOIES DE FAIT	349,7	154,3	17,2	18,0
AGRESSION SEXUELLE	36,8	46,2	0,0	1,1
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	36,8	12,7	0,0	0,0
MENACES	55,2	53,1	0,0	6,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	147,2	39,3	17,2	3,3
TOTAL	644,2	313,3	34,5	29,4
ADULTES DE 18 ANS ET PLUS				
NOMBRE*	407	14 889	90	3 564
TAUX POUR 100 000**				
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	1,7	0,9	0,0	0,2
VOIES DE FAIT	447,1	300,0	117,1	85,7
AGRESSION SEXUELLE	12,2	9,3	0,0	0,1
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	26,2	17,1	0,0	0,4
MENACES	99,5	62,0	18,9	14,2
HARCÈLEMENT CRIMINEL	111,8	56,2	13,8	9,0
TOTAL	710,8	454,6	155,0	112,2
POPULATION DE 12 ANS ET PLUS				
NOMBRE*	442	15 703	92	3 644
TAUX POUR 100 000**				
MEURTRE OU TENTATIVE DE MEURTRE	1,6	0,9	0,0	0,2
VOIES DE FAIT	436,5	289,2	107,5	80,3
AGRESSION SEXUELLE	14,3	12,0	0,0	0,2
ENLÈVEMENT OU SÉQUESTRATION	27,0	16,7	0,0	0,4
MENACES	95,2	61,3	17,1	13,5
HARCÈLEMENT CRIMINEL	114,3	55,0	14,0	8,5
TOTAL	701,5	444,0	143,3	105,6

* Ce résultat exclut les victimes dont les données sur le sexe ou l'âge sont inconnues ou non conformes à la réalité.

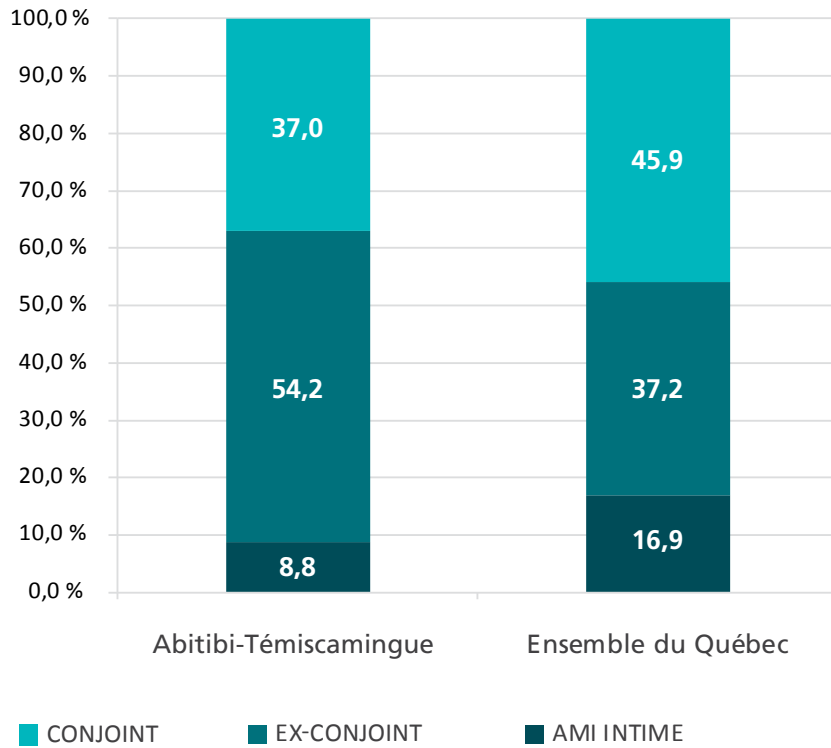
** Ce résultat correspond au nombre de victimes par 100 000 jeunes ou adultes, hommes ou femmes (population basée sur les estimations de Statistique Canada).

Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).



GRAPHIQUE 7.1

**AUTEURS PRÉSUMÉS D'INFRACTIONS COMMISES DANS UN CONTEXTE CONJUGAL SUR DES FEMMES
SELON LA RELATION, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2011**



Source : Ministère de la Sécurité publique (2013).



TABEAU 7.3

SIGNALEMENTS RETENUS D'ABUS OU DE RISQUES D'ABUS PHYSIQUES OU SEXUELS, AINSI QUE DE MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2011

	ABITIBI-TÉMISCAMINGUE*						ENSEMBLE DU QUÉBEC					
	FILLES		GARÇONS		ENSEMBLE**		FILLES		GARÇONS		ENSEMBLE**	
	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%	NOMBRE	%
JEUNES DE 12 ANS ET MOINS**												
SIGNALEMENTS REÇUS ET RETENUS												
SIGNALEMENTS TRAITÉS	1 169	---	1 241	---	2 413	---	24 717	---	27 700	---	52 513	---
SIGNALEMENTS RETENUS	488	41,7	524	42,2	1 012	41,9	11 133	45,0	12 739	46,0	23 881	45,5
TYPES DE PROBLÈMES SIGNALÉS DANS LES CAS RETENUS												
ABUS OU RISQUE D'ABUS PHYSIQUE	112	23,0	122	23,3	234	23,1	3 075	27,6	4 066	31,9	7 141	29,9
ABUS OU RISQUE D'ABUS SEXUEL	52	10,7	30	5,7	82	8,1	1 433	12,9	866	6,8	2 299	9,6
MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES	39	8,0	46	8,8	85	8,4	1 867	16,8	1 993	15,6	3 860	16,2
AUTRES RAISONS	285	58,4	326	62,2	611	60,4	4 758	42,7	5 814	45,6	10 581	44,3
JEUNES DE 13 À 17 ANS												
SIGNALEMENTS REÇUS ET RETENUS												
SIGNALEMENTS TRAITÉS	538	---	538	---	1 076	---	12 757	---	11 969	---	24 731	---
SIGNALEMENTS RETENUS	173	32,2	130	24,2	303	28,2	4 713	36,9	4 063	33,9	8 780	35,5
TYPES DE PROBLÈMES SIGNALÉS DANS LES CAS RETENUS												
ABUS OU RISQUE D'ABUS PHYSIQUE	31	17,9	15	11,5	46	15,2	1 124	23,8	729	17,9	1 853	21,1
ABUS OU RISQUE D'ABUS SEXUEL	42	24,3	3	2,3	45	14,9	745	15,8	163	4,0	908	10,3
MAUVAIS TRAITEMENTS PSYCHOLOGIQUES	10	5,8	12	9,2	22	7,3	546	11,6	340	8,4	886	10,1
AUTRES RAISONS	90	52,0	100	76,9	190	62,7	2 298	48,8	2 831	69,7	5 133	58,5

* Inclut cinq municipalités de la région 10, soit Matagami, Lebel-sur-Quévillon, Radisson, Villebois et Valcanton.

** Ce résultat inclut les signalements dont l'âge de l'enfant est inconnu.

Source : Association des centres jeunesse du Québec (2013).

L'ÉVOLUTION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AU POUVOIR

L'évolution de la présence des femmes dans les principaux lieux décisionnels et consultatifs québécois se fait lentement, mais il reste encore des efforts à fournir pour atteindre l'équité en matière de représentation. Si les conseillères municipales forment 36,4 % des conseils municipaux de la région de l'Abitibi-Témiscamingue en 2012, on ne compte cependant que 9 mairesses pour les 65 municipalités de la région. Cependant, il est encourageant de constater en 2012 que les jeunes femmes se sont investies dans les conseils municipaux en parts égales avec les jeunes hommes.





LA PRÉSENCE DES FEMMES À LA MAIRIE, DANS LES CONSEILS MUNICIPAUX ET LES MUNICIPALITÉS RÉGIONALES DE COMTÉ

Depuis 2005, toutes les municipalités du Québec doivent tenir simultanément des élections générales tous les quatre ans, le premier dimanche de novembre. De 2009 à 2012, il n'y a pas eu d'élection générale. Si les analystes ont pu dire au début des années 2000, à la lumière des statistiques tenues par le ministère des Affaires municipales, des Régions et l'Organisation du territoire (MAMROT) depuis 1980, que, au rythme où allaient les choses, la parité serait atteinte dans quelque 80 ans, les données actuelles pour le Québec tendent malheureusement à confirmer cette estimation. En effet, en 2012, seulement 15,9 % des municipalités du Québec avaient élu une femme à la mairie, les conseils municipaux ne comprenaient que 29,2 % de conseillères municipales et seules 12 femmes accédaient à la préfecture des 89 municipalités régionales de comté (MRC).

Dans les 65 municipalités de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, 5 femmes ont accédé à la mairie en 2007 et 9, en 2012. La région a alors rattrapé l'ensemble du Québec sur le plan de la représentation féminine à la mairie, tout en restant cependant très loin de la parité, dont le seuil est fixé à 40 %. La région s'approche davantage de ce seuil quant aux conseils municipaux, composés à 36,4 % de femmes en 2012. Cependant, cette présence n'est pas uniforme dans toutes les MRC de la région. Sur le chapitre des conseillères, la MRC d'Abitibi affichait le taux de féminité le plus bas, soit 32,4 %, et la MRC de Témiscamingue, le plus élevé, c'est-à-dire 45,3 %.

L'élection des jeunes femmes aux conseils municipaux a presque doublé de 2007 à 2012 : 17 jeunes femmes de plus qu'en 2007 étaient conseillères municipales, alors que, dans le même intervalle, seulement 10 femmes de plus de tout âge le devenaient. Dans l'ensemble du Québec, 9 des 10 jeunes nouvellement élus à la tête d'une municipalité depuis 2007 sont des femmes.

Les MRC ont été créées pour faciliter la mise en commun des services et la gestion des décisions qui touchent les villes les composant. La personne qui joue le rôle de préfète ou de préfet peut soit se faire désigner par le conseil de la MRC, soit se faire élire au suffrage universel. Dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, seule la MRC de Témiscamingue choisit son préfet ou sa préfète de la sorte. À noter que, depuis 1979, date à laquelle les MRC ont été instituées, aucune femme n'a siégé à titre de préfète dans la région.

LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES CONFÉRENCES RÉGIONALES DES ÉLUS

Les 21 conférences régionales des élus (CRÉ) du Québec ont pour mandat de favoriser la concertation des partenaires du milieu socioéconomique, de mettre en œuvre les priorités régionales par l'entremise d'ententes et de donner des avis au ou à la ministre en titre sur le développement de leur région. Elles ont également comme obligation de préparer, tous les cinq ans, un plan de développement qui tient compte de la participation des jeunes à la vie démocratique et de celles des femmes, selon les principes de l'égalité et de la parité. Sauf certaines exceptions et adaptations régionales, ce sont les mairesses et les maires des municipalités qui doivent siéger au conseil d'administration de la CRÉ. Ils ont le pouvoir de nommer des personnes représentant divers secteurs socioéconomiques et des communautés autochtones, dont le nombre ne doit pas dépasser le tiers du total des sièges. Le fait que peu de femmes sont à la mairie explique en partie leur faible présence aux conseils d'administration des CRÉ. Dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, leur présence est restée inchangée de 2007 à 2012, avec 5 femmes membres du conseil d'administration sur un total de 18, dont une au conseil exécutif. La représentation féminine au conseil d'administration de la CRÉ de l'Abitibi-Témiscamingue est semblable à celle de l'ensemble du Québec, alors qu'elle est plus faible au conseil exécutif.

LA PRÉSENCE DES FEMMES DANS LES COMMISSIONS SCOLAIRES

Les commissions scolaires du Québec ont comme mandat d'assurer l'éducation préscolaire de même que l'enseignement primaire et secondaire ainsi que la formation professionnelle pour les jeunes et les adultes. Elles ont également comme mission de participer au développement social, culturel et économique des communautés.

L'année 2007 a été la dernière année d'élections générales scolaires. Les élections prévues en 2011 ont été reportées au 2 novembre 2014, moment où le système en place aura été restructuré. Dorénavant, il est prévu que les conseils des commissaires seront plus petits, qu'ils comporteront plus de sièges pour les parents et que la présidence sera accessible par suffrage universel. Les instances du monde scolaire sont des organisations où les femmes se sont engagées traditionnellement. Cela pourrait expliquer que, dans les commissions scolaires, la parité est atteinte et se maintient au fil des ans.



TABEAU 8.1

PRÉSENCE DES FEMMES ET DES JEUNES DANS LES MUNICIPALITÉS, LES CRÉ ET LES COMMISSIONS SCOLAIRES, ENSEMBLE DU QUÉBEC ET RÉGION DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, 2007 ET 2012

	FEMMES		TOTAL		TAUX DE FEMMES		JEUNES FEMMES		TOTAL JEUNES		TAUX DE FEMMES CHEZ LES JEUNES		TAUX DE JEUNES	
	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012	2007	2012
	NOMBRE				%		NOMBRE				%			
ENSEMBLE DU QUÉBEC														
MUNICIPALITÉS														
MAIRIES	161	183	1 137	1 134	14,2	16,1	1	10	11	21	9,1	47,6	1,0	1,9
CONSEILS MUNICIPAUX	1 891	2 063	7 110	7 031	26,6	29,3	170	310	518	739	32,8	41,9	7,3	10,5
PRÉFETS OU PRÉFÈTES DE MRC	10	12	88	89	11,4	13,5	0	0	1	0	0,0	0,0	1,1	0,0
CRÉ OU ADMINISTRATION RÉGIONALE														
CONSEILS D'ADMINISTRATION	171	166	645	644	26,5	25,8	8	7	20	23	40,0	30,4	3,1	3,6
CONSEILS EXÉCUTIFS	39	38		148	28,7	25,7	1	0	3	2	33,3	0,0	2,2	1,4
COMMISSIONS SCOLAIRES														
PRÉSIDENTES	32	32	71	71	45,1	45,1	0	0	0	1	0,0	0,0	0,0	1,4
CONSEILS DES COMMISSAIRES	701	719	1 465	1 455	47,8	49,4	48	42	88	69	54,5	60,9	6,0	4,7
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE														
MUNICIPALITÉS														
MAIRIES	5	9	65	65	7,7	13,8	0	0	1	1	0,0	0,0	1,5	1,5
CONSEILS MUNICIPAUX	133	143	398	393	33,4	36,4	21	38	48	73	43,8	52,1	12,1	18,6
PRÉFETS OU PRÉFÈTES DE MRC	0	0	4	4	0,0	0,0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
CRÉ OU ADMINISTRATION RÉGIONALE														
CONSEIL D'ADMINISTRATION	5	5	18	18	27,8	27,8	1	0	1	0	100,0	0,0	5,6	0,0
CONSEIL EXÉCUTIF	1	1	6	7	16,7	14,3	1	0	1	0	100,0	0,0	16,7	0,0
COMMISSIONS SCOLAIRES														
PRÉSIDENTES	1	1	5	5	20,0	20,0	0	0	0	0	0,0	0,0	0,0	0,0
CONSEILS DES COMMISSAIRES	51	46	81	78	63,0	59,0	9	7	16	10	56,3	70,0	19,8	12,8

Source : Conseil du statut de la femme (2014).



Au Québec, il y a parité dans les commissions scolaires, et ce, tant à la présidence qu'aux conseils des commissaires. La présence des jeunes a diminué dans ces instances québécoises de 2007 à 2012, mais cette baisse s'est moins fait sentir du côté des jeunes femmes qui représentent plus de la moitié des jeunes dans les conseils des commissaires au Québec en 2012.

Dans les cinq commissions scolaires de la région de l'Abitibi-Témiscamingue, une seule présidente siège depuis 2007, alors qu'au Québec la proportion de femmes à la présidence

atteint 45,1% en 2012. Par contre, la proportion de femmes membres des conseils des commissaires est plus élevée dans la région (59,0%) que dans l'ensemble du Québec (49,4%). Ainsi, contrairement à l'ensemble du Québec, la représentation féminine dans les commissions scolaires de la région épouse plutôt le modèle des municipalités, les femmes étant rarement à la tête de l'organisation mais figurant en bon nombre parmi les commissaires.

CONCLUSION

L'EXAMEN DES HUIT THÈMES RETENUS PAR LE CONSEIL RELATIVEMENT À LA VIE DES FEMMES ET DES HOMMES DE CHACUNE DES RÉGIONS DU QUÉBEC ET DE L'ENSEMBLE DU QUÉBEC MONTRÉ QUE, À BIEN DES ÉGARDS, LE FAIT D'ÊTRE FEMME ENTRAÎNE DES CONSÉQUENCES DIFFÉRENTES. AINSI, LES CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES TOUCHENT DIRECTEMENT LES FEMMES.

Ces dernières forment, par exemple, la majorité de la population âgée. Plusieurs d'entre elles vivent seules et peuvent donc difficilement compter sur le soutien des autres. Or, leur espérance de vie en bonne santé se rapproche davantage de celle des hommes que l'espérance de vie à la naissance.

De même, les inégalités de revenu et de conditions de travail touchent les femmes dans la plupart des professions, que celles-ci soient à prédominance masculine ou féminine. En général, bien que les femmes soient plus scolarisées, leur taux d'emploi et leur revenu sont inférieurs à ceux des hommes. En outre, une baisse significative du taux d'emploi des femmes coïncide toujours avec l'arrivée des enfants, tandis que celui des hommes progresse. Dans un ménage, cette situation conduit à la dépendance financière de la femme par rapport au revenu du conjoint, alors que bon nombre de couples ne sont pas mariés. Lorsque ces femmes se trouvent à la tête d'une famille monoparentale ou seules, elles sont beaucoup plus exposées à la pauvreté.

La mise en place du RQAP depuis le premier janvier 2006 et l'investissement gouvernemental dans le soutien à la petite enfance incitent financièrement les couples à partager les responsabilités parentales et à harmoniser la conciliation entre le travail et la famille. D'une part, les données administratives démontrent une amélioration notable de la prise du congé parental par les hommes de 2008 à 2012. D'autre part, la création de services de garde à contribution réduite permet à nombre de femmes de conserver leur emploi. Cependant, les responsabilités

familiales ne se limitent pas aux soins des enfants d'âge préscolaire. Or, les questions concernant la contribution aux tâches domestiques, aux soins des enfants et des personnes âgées ont été retranchées du questionnaire utilisé pour l'ENM. Cette décision entraîne l'occultation des inégalités que vivent les femmes quant à leur contribution aux tâches familiales non rétribuées et nuit à la mise en place de solutions pour aider à les faire disparaître.

Sur le plan de la sécurité, les actes criminels contre la personne ne touchent pas les femmes de la même façon que les hommes. Le profil est aussi différent selon l'âge. Ainsi, selon le MSP (2012c), chez les jeunes, plus de 75 % des victimes d'infractions sexuelles sont des filles. Le MSP (2012b) signale également une progression marquée du taux de victimisation national lié à la violence conjugale, de 2006 à 2011, dans le groupe des 18 à 24 ans. Cette situation se révèle d'autant plus inquiétante que, selon les données compilées dans les portraits, la moitié des femmes adultes victimes d'infractions contre la personne le sont dans un contexte conjugal, au Québec comme dans la plupart de ses régions.

Fait à noter, les disparités ne se corrigent que lentement. Les instances au cœur du développement des régions doivent prendre en considération la réalité des femmes et des hommes. Pourtant, la représentation des femmes dans ces instances laisse à désirer. Font exception à la règle les commissions scolaires, qui ont depuis longtemps atteint la parité au Québec tant pour leur présidence que dans leurs conseils des commissaires. Cependant, les municipalités sont loin d'être parvenues à un tel équilibre, notamment à la mairie et à la préfecture des MRC. Quoique la représentation des femmes soit plus forte dans les CRÉ, elle suit une tendance à la baisse depuis 2007.

Quelle que soit la sphère d'activité, le Conseil ne peut que conclure à la nécessité de poursuivre les efforts pour l'atteinte de l'égalité. Les inégalités avec lesquelles les femmes sont aux prises touchent l'ensemble des champs d'intervention. Des outils, tels que l'analyse différenciée selon le sexe (ADS), s'avèrent essentiels à la compréhension des facteurs d'inégalité, de même qu'à l'adaptation et à l'orientation des mesures appropriées aux besoins des femmes et des hommes.

BIBLIOGRAPHIE

ASSOCIATION DES CENTRES JEUNESSE DU QUÉBEC (2013). *Données des signalements traités en 2011-2012*, Québec, Association des centres jeunesse du Québec, Compilations spéciales pour le CSF.

CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE PARENTALE (2008). *Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale*, [en ligne], Québec, Conseil de gestion de l'assurance parentale, 13 p., www.cgap.gouv.qc.ca/publications/pdf/stat_RQAP200812.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSEIL DE GESTION DE L'ASSURANCE PARENTALE (2012). *Statistiques officielles sur les prestataires du Régime québécois d'assurance parentale*, [en ligne], Québec, Conseil de gestion de l'assurance parentale, 13 p., www.cgap.gouv.qc.ca/publications/pdf/Stat_RQAP_201212.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME (2014). *Présence des femmes et des jeunes dans les lieux décisionnels et consultatifs*, Québec, Conseil du statut de la femme, Compilations spéciales.

ÉCO-SANTÉ QUÉBEC (Page consultée le 1^{er} octobre 2014). *Éco-Santé Québec 2012-2013*, [en ligne], www.ecosante.fr/index2.php?base=QUEB&langh=FRA&langs=FRA.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2010). *Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008 : analyse des données régionales. Recueil statistique*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 878 p., www.bdso.gouv.qc.ca/docs-ken/multi-media/PB01671FR_EnqueteQCSanteRA_2008H00F00.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2012). *Enquête québécoise sur la santé de la population, 2008 : présentation des données régionales sur la santé au travail. Recueil statistique*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 682 p., www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/sante/etat-sante/sante-travail/sante-travail-region.pdf (Page consultée le 8 août 2013).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (2013). *L'Enquête nationale auprès des ménages de Statistique Canada : État des connaissances à l'intention des utilisateurs du Québec : Note d'information*, [en ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 16 p., www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/enm-note-information.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

INSTITUT DE LA STATISTIQUE DU QUÉBEC (Page consultée le 1^{er} octobre 2014). *Banque de données des statistiques officielles sur le Québec*, [en ligne], www.bdso.gouv.qc.ca.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT (2000). *Bulletin statistique de l'éducation n° 14 : Le décrochage scolaire*, [en ligne], Québec, Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, www.mels.gouv.qc.ca/fileadmin/site_web/documents/PSG/statistiques_info_decisionnelle/bulletin_14.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION ET DES COMMUNAUTÉS CULTURELLES (2008). *La diversité : une valeur ajoutée. Politique gouvernementale pour favoriser la participation de tous à l'essor du Québec*, Québec, Ministère de l'Immigration et des Communautés culturelles, 51 p.

MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2011). *Rapport annuel de gestion 2010-2011 – Annexes*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, www.mfa.gouv.qc.ca/fr/ministere/ministere/rapport-annuel/rapport-annuel-10-11/Pages/annexes.aspx#annexe4 (Page consultée le 22 janvier 2014).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE (2013). *Rapport annuel de gestion 2012-2013*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, 90 p., www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/rapport_annuel_gestion_2012-2013.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA FAMILLE, DES AÎNÉS ET DE LA CONDITION FÉMININE (2006). *Rapport annuel de gestion 2005-2006*, [en ligne], Québec, Ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, 38 p., www.mfa.gouv.qc.ca/fr/publication/Documents/cfe_RAG_2005-2006.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX (2011). *Pour guider l'action. Portrait de santé du Québec et de ses régions*, [en ligne], Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, publications.msss.gouv.qc.ca/acrobat/f/documentation/2011/11-228-05F.pdf (Page consultée le 15 octobre 2013).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012a). *Criminalité au Québec. Principales tendances 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/criminalite/2011/tendances_criminalite_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012b). *Criminalité dans un contexte conjugal au Québec. Faits saillants 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/violence_conjugale/2011/violence_conjugale_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2012c). *Infractions sexuelles au Québec. Faits saillants 2011*, [en ligne], www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/police/statistiques/agressions_sexuelles/2011/agressions_sexuelles_2011.pdf (Page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE (2013). *Données portant sur les infractions contre la personne de 2011*, Québec, Ministère de la Sécurité publique, Compilations spéciales pour le CSF.

Registre des bénéficiaires cris, inuits et naskapis de la Convention de la Baie-James et du Nord québécois et de la Convention du Nord-Est québécois (1977-) [base de données], Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, Compilations spéciales pour le CSF.

Registre des Indiens (1951?-) [base de données], Ottawa, Ministère des Affaires autochtones et développement du Nord Canada, Compilations spéciales pour le CSF.

SECRETARIAT AUX AFFAIRES AUTOCHTONES (2011). *Amérindiens et Inuits. Portrait des nations autochtones du Québec*, 2^e éd., [en ligne], Québec, Gouvernement du Québec, www.autochtones.gouv.qc.ca/publications_documentation/publications/document-11-nations-2e-edition.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 19 juillet 2012). *Recensement du Canada de 2011 : Tableaux thématiques*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/dp-pd/tbt-tt/Index-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (2013). *Enquête nationale auprès des ménages de 2011*, Ottawa, Statistique Canada, Compilations spéciales pour le CSF.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 17 juillet 2013). *Dictionnaire du recensement*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2011/ref/dict/index-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (2014). *Enquête sur la population active de 1997 à 2013*, Ottawa, Statistique Canada, Compilations spéciales pour le CSF.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 1^{er} octobre 2014), *Dictionnaire de l'Enquête nationale auprès des ménages*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/dict/index-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 2 octobre 2014a). *Guide de référence sur la scolarité, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/guides/99-012-x/99-012-x2011006-fra.cfm#a5.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 2 octobre 2014b). *Guide de référence sur le revenu, Enquête nationale auprès des ménages, 2011*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/guides/99-014-x/99-014-x2011006-fra.cfm.

STATISTIQUE CANADA (Page consultée le 8 octobre 2014). *Profil de l'ENM, 2011 – Taux global de non-réponse (TGN)*, [en ligne], www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/dp-pd/prof/help-aide/gnr-tgn.cfm?Lang=F.

VÉZINA, Michel et autres (2011). *Enquête québécoise sur des conditions de travail, d'emploi et de santé et de sécurité du travail (EQCOTESST)*, [en ligne], Québec, Institut de recherche Robert-Sauvé en santé et sécurité du travail, Institut national de santé publique du Québec et Institut de la statistique du Québec, 986 p., « Études et recherches », R-691, www.irsst.qc.ca/media/documents/PubIRSST/R-691.pdf (Page consultée le 8 octobre 2014).

GLOSSAIRE

AUTRE REVENU PROVENANT DE SOURCES PUBLIQUES

Ensemble des transferts, à l'exclusion de ceux qui sont compris dans une source de revenu distincte (prestations du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec, pension de la Sécurité de la vieillesse et Supplément de revenu garanti, prestations d'assurance-emploi et prestations pour enfants), reçus en vertu de programmes fédéraux, provinciaux, territoriaux ou municipaux durant l'année civile 2010. Cette source comprend les prestations d'assistance sociale versées aux personnes nécessiteuses comme les mères ayant des enfants à charge, les personnes inaptes au travail de façon temporaire ou permanente, les personnes âgées, les aveugles et les personnes ayant une incapacité. Sont inclus les suppléments de revenu provinciaux aux personnes âgées ainsi que les paiements des provinces pour compenser les frais de logement. Sont aussi inclus d'autres paiements de transfert, comme les prestations reçues conformément à des programmes de formation parrainés par l'administration fédérale et les provinces, la pension d'invalidité et l'allocation versées par les Anciens Combattants Canada, les prestations pour les survivants de bénéficiaires d'une pension d'invalidité et les indemnisations des accidentés du travail. Enfin, sont aussi inclus les crédits d'impôt remboursables par les provinces et les remboursements de la taxe sur les produits et services (TPS) ou de la taxe de vente harmonisée (TVH), le crédit d'impôt pour solidarité du Québec, les crédits d'impôt pour les personnes à faible revenu de la Saskatchewan reçus en 2010 (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

AVORTEMENT OU INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE

Arrêt provoqué d'une grossesse avant terme pratiqué en établissement (centre hospitalier ou centre local de services communautaires (CLSC)) ou en clinique (clinique privée ou centre de santé des femmes). L'âge est établi au moment de l'interruption volontaire de grossesse (IVG) et non à celui de la conception. La principale source de données pour les IVG est le Fichier des services rémunérés à l'acte de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ). Cette source est complétée par une compilation spéciale effectuée par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) afin de dénombrer les IVG chirurgicales pratiquées au Québec par des médecins qui ne sont pas rémunérés à l'acte, les IVG médicamenteuses pratiquées au Québec depuis quelques années ainsi que la grande majorité des IVG chirurgicales survenues à l'extérieur du Québec (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CHÔMAGE

Situation des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient sans emploi salarié ou sans travail à leur compte, étaient prêtes à travailler et :

- a. avaient activement cherché un emploi salarié au cours des quatre semaines précédentes; ou
- b. avaient été mises à pied temporairement et prévoyaient reprendre leur emploi; ou
- c. avaient pris des arrangements définis en vue de se présenter à un nouvel emploi dans les quatre semaines suivantes.

(Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

CONSOMMATION ABUSIVE D'ALCOOL

Consommation de cinq verres d'alcool ou plus en une même occasion au moins 12 fois par année.

CONTRAINTES PHYSIQUES AU TRAVAIL

Facteurs biomécaniques, tels que la force des efforts physiques, le travail répétitif, certaines postures contraignantes, la manutention de charges lourdes, les vibrations main-bras ou du corps entier, etc., pour lesquels des évidences empiriques ont montré un lien causal avec une ou plusieurs lésions musculosquelettiques (Vézina, 2011).

DÉTRESSE PSYCHOLOGIQUE

État mental négatif lié à une situation très pénible et angoissante. Les données présentées sont obtenues au moyen d'une échelle de dix questions (K10) élaborée aux États-Unis. Les personnes visées devaient préciser à quelle fréquence, au cours du dernier mois, elles s'étaient senties nerveuses, désespérées, agitées, déprimées sans pouvoir sourire, bonnes à rien, épuisées sans raison, nerveuses sans pouvoir se calmer, agitées sans pouvoir rester immobiles, tristes ou déprimées. Les choix de réponses étaient les suivants : « Jamais », « Rarement », « Parfois », « La plupart du temps », « Tout le temps ». Le seuil à partir duquel on dénote un niveau élevé de détresse psychologique correspond à la valeur de l'échelle associée au quintile supérieur de la distribution chez la population âgée de 12 ans et plus (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

ESPÉRANCE DE VIE

Nombre moyen d'années de vie d'une personne d'un âge donné si les taux actuels de mortalité selon l'âge demeurent identiques. L'espérance de vie est une mesure de quantité de vie qui s'obtient à l'aide d'une table de mortalité (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À LA NAISSANCE (SANS INCAPACITÉ)

Nombre moyen d'années pendant lesquelles une personne vivra en bonne santé (sans incapacité) si les profils actuels de mortalité et d'incapacité demeurent identiques. L'espérance de vie en bonne santé correspond à l'espérance de vie totale moins l'espérance de vie en établissement et moins l'espérance de vie avec incapacité. L'espérance de vie en bonne santé s'obtient à l'aide de données sur l'incapacité, des données nécessaires à la construction de la table de mortalité (naissances, décès, population) ainsi que des renseignements sur les personnes vivant en établissement. Le concept d'incapacité a été défini lors des recensements de 2001 et de 2006.

Le nombre de personnes ayant une incapacité est estimé au moyen de quatre questions : l'une porte sur l'incapacité; les trois autres, sur les limitations d'activités vécues à la maison, au travail, à l'école ou en d'autres occasions, par exemple dans les déplacements ou les loisirs. Ces questions font référence aux états physiques ou mentaux et aux problèmes de santé qui ont duré ou qui sont susceptibles de durer six mois ou plus. Pour les jeunes enfants, seuls les incapacités ou les problèmes qui ont été diagnostiqués par une professionnelle ou un professionnel devaient être rapportés. Les personnes ayant une incapacité sont celles qui ont répondu « Oui, souvent » ou « Oui, parfois » à l'une de ces questions (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FAIBLE SOUTIEN ÉMOTIONNEL OU INFORMATIONNEL

Indicateur tiré de l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) qui est obtenu au moyen d'un indice composé de huit questions mesurant la fréquence à laquelle une personne bénéficie de certains types de soutien quand elle en a besoin. On demandait à la personne si quelqu'un pouvait l'écouter quand elle avait besoin de parler, la conseiller en situation de crise, lui donner des renseignements, si elle avait quelqu'un à qui parler de ses problèmes, quelqu'un dont elle recherchait les conseils, quelqu'un à qui confier ses inquiétudes et peurs les plus intimes, quelqu'un à qui demander des suggestions en cas de problèmes personnels ou quelqu'un qui comprenait ses problèmes (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FAMILLE DE RECENSEMENT

Couple marié (avec ou sans enfants du couple ou encore de l'un ou l'autre des partenaires), couple vivant en union libre (avec ou sans enfants du couple ou encore de l'un ou l'autre des partenaires) ou parent seul, peu importe son état matrimonial, demeurant avec au moins un enfant. Un couple peut être de sexe opposé ou de même sexe.

Le terme « enfants » désigne les filles ou les fils apparentés par le sang, par alliance ou par adoption (peu importe leur âge ou leur état matrimonial) qui vivent dans le même logement que leur(s) parent(s), ainsi que les petits-enfants qui vivent dans des ménages d'où leurs parents sont absents. Les filles et les fils qui sont mariés et vivent avec leur conjointe ou conjoint ou bien avec leur partenaire en union libre, ou encore avec une ou un ou plusieurs de leurs propres enfants, ne sont pas considérés comme des membres de la famille de recensement de leur(s) parent(s), même s'ils vivent dans le même logement (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

FRÉQUENTATION SCOLAIRE

Fréquentation d'une école, d'un établissement d'enseignement collégial ou d'une université à un moment ou à un autre au cours de la période de neuf mois allant de septembre 2010 au 10 mai 2011. La personne peut avoir fréquenté l'école à plein temps ou à temps partiel (le jour ou le soir), même si elle a abandonné ses études par la suite. La fréquentation est comptée seulement pour les cours permettant d'accumuler des crédits en vue de l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme décerné par un établissement d'enseignement reconnu (école primaire ou secondaire, programmes d'« apprenti inscrit », école de métiers, établissement d'enseignement collégial ou université). Les établissements d'enseignement reconnus comprennent également les séminaires, les écoles de sciences infirmières, les écoles commerciales privées, les écoles de métiers privées ou publiques, les instituts de technologie, les écoles de formation professionnelle et les écoles pour les personnes aveugles ou sourdes (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

IDÉES SUICIDAIRES

Indicateur qui correspond au nombre de personnes de 15 ans et plus ayant songé sérieusement au suicide, au cours d'une période de douze mois, parmi la population âgée de 15 ans et plus dans les ménages privés. Dans l'Enquête sur la santé dans les collectivités canadiennes (ESCC) et l'Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP), l'information est obtenue au moyen de deux questions. Pour l'ESCC, les personnes de 15 ans et plus devaient d'abord répondre par « oui » ou par « non » à une première question : « Avez-vous déjà sérieusement songé à vous suicider ou à vous donner la mort ? ». Celles qui répondaient « oui » devaient ensuite répondre par « oui » ou par « non » à une seconde question : « Est-ce que cela s'est produit au cours des 12 derniers mois ? ». La formulation des questions dans l'EQSP est analogue à celle de l'ESCC. Cette définition inclut les personnes ayant fait une tentative de suicide puisque ces dernières ont, pour la plupart, d'abord songé à s'enlever la vie avant de passer aux actes. Cette approche est conforme à celle qui est employée dans certaines publications de l'Institut de la statistique du Québec et de Statistique Canada (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ

Nombre moyen d'enfants qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où celles-ci seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de fécondité observés durant une période donnée (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INDICE SYNTHÉTIQUE DE GROSSESSE

Nombre moyen de grossesses qu'aurait une cohorte de femmes dans l'hypothèse où celles-ci seraient soumises tout au long de leur période de procréation aux taux de grossesse observés durant une période donnée. Le nombre de grossesses regroupe l'ensemble des événements suivants ayant fait l'objet d'une déclaration : les naissances vivantes, les mortinaissances, les interruptions volontaires de grossesses (IVG) pratiquées en établissement (centre hospitalier ou centre local de services communautaires (CLSC)) ou en clinique (clinique privée ou centre de santé des femmes) et les avortements spontanés (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INSATISFACTION DE LA VIE EN GÉNÉRAL

État d'esprit lié à une insatisfaction. Les personnes considérées comme insatisfaites de leur vie en général sont celles qui ont répondu « insatisfait » ou « très insatisfait » à la question suivante : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre vie en général ? ». L'Enquête sur la santé dans les collectivités canadienne (ESCC) mesure neuf domaines de satisfaction. Pour chaque domaine, les personnes considérées comme insatisfaites sont celles qui ont répondu « insatisfait » ou « très insatisfait » à la question s'y rapportant. On leur demandait : « Dans quelle mesure êtes-vous satisfait(e) de votre emploi ou votre activité principale, de vos activités de loisir, de votre situation financière, de vous-même, de l'apparence de votre corps, de vos relations avec les autres membres de votre famille, de vos relations avec vos amis, de votre logement, de votre quartier ? ». La satisfaction à l'égard de la vie et la satisfaction selon certains domaines de satisfaction sont étroitement liées au bien-être et à la santé (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

INSÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Manque de sécurité par rapport à l'alimentation. Cet indicateur correspond au pourcentage de personnes de 12 ans et plus dont le ménage a connu une insécurité alimentaire par manque d'argent, au cours des douze derniers mois, parmi la population totale âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. L'insécurité alimentaire liée au revenu aborde 18 problèmes d'accès à la nourriture liés au revenu pendant l'année au moyen de deux séries de questions auxquelles doit répondre une personne pour l'ensemble du ménage : dix questions s'appliquent à tous les membres du ménage ou aux adultes (série 1) et huit, aux enfants seulement (série 2). L'éventail des situations va de la peur de manquer de nourriture à la privation pendant une journée entière en passant par la réduction des portions ou le fait de sauter des repas. Statistique Canada considère qu'une personne vit dans un ménage en insécurité alimentaire lorsqu'elle répond au moins deux fois par l'affirmative à l'une des deux séries de questions (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

MÉNAGE PRIVÉ

Unité constituée d'une famille ou d'une personne vivant seule. Un ménage privé est formé d'une ou de plusieurs personnes apparentées ou non (autre que des personnes ayant le statut de « résident étranger ») occupant un logement privé et n'ayant pas de domicile habituel ailleurs au Canada (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

Un logement privé est un ensemble de pièces d'habitation conçues ou transformées qu'occupe ou pourrait occuper une personne ou un groupe de personnes. Sont exclus de cette catégorie les logements collectifs, c'est-à-dire les pensions et les maisons de chambres, les hôtels, les motels et les maisons de chambres pour touristes, les établissements de soins infirmiers, les hôpitaux, les résidences de personnel, les casernes (bases militaires), les campements de travailleuses et de travailleurs, les prisons, les foyers collectifs, etc. (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

NIVEAU DE CONTRAINTES PHYSIQUES AU TRAVAIL

Entrave à la liberté d'action en milieu de travail. Cet indice est construit à partir de sept questions mesurant la fréquence d'exposition à différentes contraintes physiques au travail : 1) gestes répétitifs des mains ou des bras; 2) efforts en utilisant des outils, des machines ou de l'équipement; 3) manipulation de charges lourdes; 4) vibrations d'outils à la main; 5) vibrations de grosses machines, de véhicules ou du sol; 6) travail debout; et 7) travail debout sans possibilité de s'asseoir (Institut de la statistique du Québec, 2010).

NIVEAU DE SCOLARITÉ

Variable dérivée obtenue à partir des réponses aux questions où l'on demandait de déclarer tous les certificats ou les diplômes obtenus en milieu scolaire. La hiérarchie générale utilisée pour dériver cette variable (diplôme d'études secondaires, certificat d'« apprenti inscrit » ou d'une école de métiers, diplôme d'études collégiales, certificat ou diplôme universitaire) est plus ou moins liée à la durée des divers programmes d'études « en classe » menant à l'obtention des certificats ou diplômes en question (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ

Appréciation globale de la santé d'une personne. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui perçoivent leur santé comme passable ou mauvaise parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. La question posée est la suivante : « En général, diriez-vous que votre santé est : 1) Excellente, 2) Très

bonne, 3) Bonne, 4) Passable, 5) Mauvaise ? ». Elle est précédée du préambule suivant : « Cette partie de l'enquête porte sur différents aspects de votre santé. Il y a des questions sur l'activité physique, les relations sociales et l'état de santé. Par santé, on entend non seulement l'absence de maladie ou de blessure mais aussi le bien-être physique, mental et social » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERCEPTION DE MAUVAISE SANTÉ MENTALE

Appréciation globale de la santé mentale d'une personne. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui perçoivent leur santé mentale comme passable ou mauvaise parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés. Les personnes considérées comme ne se percevant pas en bonne santé mentale sont celles qui ont répondu « passable » ou « mauvaise » à la question suivante comportant cinq choix de réponses : « En général, diriez-vous que votre santé mentale est... » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

PERSONNES OCCUPÉES

Personnes qui, au cours de la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, accomplissaient un travail quelconque dans le contexte d'un emploi ou dans une entreprise, c'est-à-dire tout travail rémunéré exécuté pour un employeur ou à son propre compte. Cela comprend aussi les personnes qui faisaient un travail familial non rémunéré, qui est défini comme un travail non rémunéré qui contribue directement à l'exploitation d'une ferme, d'une entreprise ou d'un cabinet de professionnelles ou de professionnels appartenant à une personne apparentée membre du même ménage et exploité par celui-ci. Sont aussi visées les personnes qui avaient un emploi, mais n'étaient pas au travail à cause d'une maladie ou d'une incapacité, pour obligations personnelles ou familiales, pour des vacances ou à la suite d'un conflit de travail. À noter que cette catégorie n'inclut pas les personnes mises à pied ou entre deux emplois occasionnels, ni celles qui n'avaient pas d'emploi à ce moment-là (même si elles avaient un emploi devant commencer à une date ultérieure) (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION ACTIVE

Ensemble des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient soit occupées, soit en chômage (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION ACTIVE EXPÉRIMENTÉE

Ensemble des personnes qui, pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, étaient occupées. Cet indicateur inclut les personnes en chômage qui avaient travaillé à un emploi salarié ou à leur compte pour la dernière fois en 2010 ou en 2011. Dans le cas des personnes en chômage, les données sur la profession, l'industrie et la catégorie de travailleuses ou de travailleurs ont été recueillies pour l'emploi occupé le plus longtemps depuis le 1^{er} janvier 2010 (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

POPULATION AUTOCHTONE

Expression qui désigne, au Québec, les populations inuite et amérindienne. En ce qui concerne l'appellation « Premières Nations », elle ne désigne que la population amérindienne. Le terme « Indiens », quant à lui, n'est employé que dans le contexte de la Loi sur les Indiens (Québec. Secrétariat aux affaires autochtones, 2011).

PROBLÈME D'HYPERTENSION

Situation où la tension artérielle est supérieure à la normale. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 12 ans et plus qui déclarent avoir reçu un diagnostic d'une professionnelle ou d'un professionnel de la santé parmi la population âgée de 12 ans et plus vivant dans les ménages privés (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

REVENU TOTAL

Total du revenu provenant de toutes les sources, y compris un revenu d'emploi, un revenu provenant de programmes gouvernementaux, une pension, un revenu de placements ou tout autre revenu en espèces. Ce revenu est calculé avant les impôts sur le revenu et les autres retenues (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

SEUIL DE FAIBLE REVENU APRÈS IMPÔT

Niveau de revenu selon lequel on estime que les familles ou les personnes hors famille consacrent 20 points de pourcentage de plus que la moyenne générale de leur revenu après impôt à la nourriture, au logement et à l'habillement. Le seuil de faible revenu après impôt est fixé en ajoutant 20 points de pourcentage au revenu après impôt consacré par la famille moyenne à la nourriture, au logement et à l'habillement, et ce, en tenant compte de la taille de la famille et de la taille du secteur de résidence. Depuis sa publication initiale, Statistique Canada souligne de façon claire et régulière que le seuil de faible revenu ne fait pas partie des mesures de pauvreté. Il est plutôt établi à partir d'une démarche bien définie qui permet de circonscrire les personnes qui sont nettement désavantagées par rapport à la moyenne sur cet aspect (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

STRESS QUOTIDIEN ÉLEVÉ

Réaction de l'organisme à diverses agressions ou chocs physiques ou nerveux. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 15 ans et plus qui éprouvent un stress quotidien élevé parmi la population âgée de 15 ans et plus vivant dans les ménages privés. Statistique Canada considère comme des personnes qui éprouvent un stress quotidien intense ou élevé celles qui ont répondu « assez stressantes » ou « extrêmement stressantes » à la question suivante comportant cinq choix de réponses : « En pensant à la quantité de stress dans votre vie, diriez-vous que la plupart de vos journées sont... » (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

SURPLUS DE POIDS

Situation où l'indice de masse corporelle (IMC) dépasse un certain seuil. Cet indicateur correspond au nombre de personnes de 18 ans et plus qui présentent un surplus de poids parmi la population âgée de 18 ans et plus vivant dans les ménages privés, à l'exclusion des femmes enceintes ou qui allaitent. L'IMC est dérivé du rapport entre le poids (en kilogrammes) et le carré de la taille d'une personne (en mètres). L'expression « surplus de poids » est employée pour toutes les personnes qui ont un IMC égal ou supérieur à 25,0. On peut distinguer deux catégories de « surplus de poids » : « l'embonpoint » (IMC qui varie de 25,0 à 29,9) et « l'obésité » (IMC qui se situe à 30,0 et plus) (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE CHÔMAGE

Pourcentage de la population en chômage par rapport à la population active pendant la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011. Le taux de chômage d'un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région, etc.) correspond au nombre de chômeuses et de chômeurs dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population active de ce groupe (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE GROSSESSE À L'ADOLESCENCE

Rapport, pour une période donnée et un groupe d'âge donné, entre le nombre moyen de grossesses chez les femmes de 14 à 19 ans et la population féminine de 14 à 19 ans (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE GROSSESSE SELON L'ÂGE

Rapport, pour une période donnée, entre le nombre annuel moyen de grossesses de femmes d'un groupe d'âge déterminé et la population féminine totale de ce groupe d'âge (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX DE MORTALITÉ SELON LA CAUSE

Rapport, pour une période donnée, du nombre de décès, pour une cause spécifique, à la population totale durant la même période. En général, la cause initiale du décès est la maladie ou le traumatisme qui a conduit directement au décès ou encore les circonstances de l'accident ou de la violence qui ont entraîné le traumatisme mortel (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'EMPLOI

Nombre de personnes occupées au cours de la semaine du dimanche 1^{er} mai au samedi 7 mai 2011, exprimé en pourcentage de la population totale âgée de 15 ans et plus. Le taux d'emploi pour un groupe donné (âge, sexe, état matrimonial, région géographique, etc.) correspond au nombre de personnes occupées dans ce groupe, exprimé en pourcentage de la population totale de ce groupe (Statistique Canada, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'INCIDENCE DU CANCER

Rapport pour une période donnée entre le nombre de nouveaux cas de cancer et la population totale durant la même période (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX D'INTERRUPTION VOLONTAIRE DE GROSSESSE SELON L'ÂGE

Rapport, pour une période donnée, entre le nombre d'interruptions volontaires de grossesse de femmes d'un groupe d'âge déterminé et la population féminine de ce groupe d'âge durant la même période (Éco-Santé Québec, page consultée le 1^{er} octobre 2014).

TAUX GLOBAL DE NON-RÉPONSE (TGN)

Taux regroupant la non-réponse totale (ménage) et la non-réponse partielle (question) aux questions de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM). Pour les estimations de 2011, le taux global de non-réponse (TGN) est utilisé comme indicateur de la qualité des données. La valeur du TGN est mise à la disposition des personnes qui se servent des données de l'ENM. Un TGN plus faible indique un risque peu élevé de biais en raison de la non-réponse et, par conséquent, un risque moins élevé d'imprécisions. Le seuil utilisé pour la suppression des estimations est un TGN de 50 % ou plus (Statistique Canada, page consultée le 8 octobre 2014).

TENSION AU TRAVAIL

Exposition combinée à une demande psychologique élevée et à une latitude décisionnelle faible (Vézina, 2011).

TROUBLE MUSCULOSQUELETTIQUE (TMS) LIÉ À L'EMPLOI PRINCIPAL

Pathologie touchant les tissus mous (muscles, tendons, nerfs) situés autour des articulations. Ces douleurs musculo-squelettiques importantes sont ressenties souvent ou tout le temps : elles dérangent la personne durant ses activités, se développent progressivement et sont perçues comme étant liées partiellement ou complètement à l'emploi principal. Cette catégorie n'inclut pas les cas de douleurs ressenties de temps en temps ni celles qui sont d'origine traumatique accidentelle (Vézina, 2011).

*Conseil du statut
de la femme*

Québec 